

## Appréhender les représentations microterritoriales par des enquêtes photographiques

---

*« Noter ce que l'on voit. Ce qui se passe de notable. Sait-on voir ce qui est notable ? Y a-t-il quelque chose qui nous frappe ? Rien ne nous frappe. Nous ne savons pas voir. Il faut y aller plus doucement, presque bêtement. Se forcer à écrire ce qui n'a pas d'intérêt, ce qui est le plus évident, le plus commun, le plus terne. »*

(PEREC, 1974, p.70)

L'objectif de cette recherche consiste à identifier les représentations que les destinataires se font des espaces publics qu'ils fréquentent, dans lesquels ils s'inscrivent, sur lesquels ils évoluent et qu'ils animent en retour. Si chaque représentation individuelle est unique, elle rejoint néanmoins une *image collective* (plus ou moins contraignante, plus ou moins englobante) qui peut être analysée (LYNCH, 1998, p.53 ; HATZFELD, 2006). On s'intéresse aux représentations collectives des stations étudiées en partant du principe que les espaces publics se veulent être des espaces libres et accessibles à tous (donc non préfigurés pour une catégorie de destinataire en particulier). Au-delà de la diversité et des spécificités des représentations individuelles, cette recherche vise à cerner leurs fondements communs, « *l'habitus qui les rassemble* » (BRIFFAUD, 1994, p.18). Elle s'attache à l'identification de « *lignes directrices* » et des « *représentations-clés* » qui organisent cette diversité, ne serait-ce que parce que les individus cohabitent, communiquent et partagent une culture commune (BAILLY, BAUMONT *et al.*, 1995, p.6). Plus précisément, on souhaite révéler des "*marqueurs microterritoriaux*"<sup>352</sup> en station, éprouvés par les touristes qui les fréquentent. S'il est effectivement possible de repérer et d'identifier les espaces de la station au regard de leur degré d'attractivité, une question légitime est de comprendre quels sont les points de repère forts en stations touristiques et, *a fortiori*, dans nos terrains d'étude : Seignosse-Océan et Gourette. Afin d'éclairer ces questionnements, un dispositif méthodologique particulier a été mis en œuvre à partir d'observations et d'enquêtes menées *in situ*. Le recours au *medium* photographique, dans le cadre d'enquêtes auprès des touristes, a été l'outil central de la démarche, exposée dans ce chapitre.

---

<sup>352</sup> Comme cela a été souligné en introduction le "marqueur microterritorial" est employé en référence à la notion de « *marqueur territorial* » (BAILLY et PAELINCK, 1989). Il est ici compris comme élément microterritorial (urbain et paysager) "marquant" l'espace selon les individus enquêtés, à la fois objet situé et signe symbolique connotant cet espace. Le "marqueur microterritorial" peut dans ce cas renvoyer à des éléments vécus tant positivement (points forts, points de repère) que négativement (points faibles, "verrues spatiales").

## **1. Des démarches in situ comme fondement méthodologique**

« Ces représentations sociales ne sont pas données à voir au chercheur de façon première et évidente ; elles sont à reconstruire comme objet d'analyse ultérieur. [...] il est souhaitable de recourir simultanément à différents types de matériaux afin de cerner au mieux ces représentations spatiales. »

(GUMUCHIAN, 1988, p.97)

Considérée comme un « *laboratoire grandeur nature de la vie sociale* », la ville a donné lieu à une longue tradition d'expérimentations méthodologiques, comme le rappellent Michèle GROSJEAN et Jean-Paul THIBAUD dans leur ouvrage au titre évocateur : *l'espace urbain en méthodes* (2001). L'écologie urbaine, l'anthropologie de l'imaginaire, la sociologie des modes de vie, la sémiologie de l'espace sont autant de courants ayant contribué à la diversité des méthodologies actuelles développées *in situ* (« *récits de vie* », « *cartes mentales* », « *observation participante* », « *analyse des réseaux sociaux* », « *descriptions en marche* », etc.). C'est à partir de ces approches méthodologiques développées au sujet des villes qu'ont été abordées dans cette recherche les stations touristiques.

### **1.1. Une approche méthodologique fondée sur des démarches qualitatives**

Il semble désormais acquis que toute requalification urbaine doit s'appuyer sur une analyse approfondie des relations établies à double sens entre l'homme et l'espace. La compréhension, l'explication des espaces publics et, partant, l'action qui pourrait être enclenchée à leurs égards, passe par l'appréhension des acteurs qui contribuent à leurs donner corps. Les démarches d'enquêtes qualitatives, qu'elles soient directes ou indirectes, prennent ici tout leur sens. Elles ont initialement été mises en œuvre dans les quatre stations que sont Seignosse-Océan, Gourette, La Pierre Saint-Martin et Saint-Lary Pla d'Adet.

#### **1.1.1. Démarches préliminaires : les observations in situ**

Les apports de la sociologie urbaine (notamment de l'École de Chicago), tout comme ceux de la géographie comportementale ou de l'ethnologie urbaine, rappellent la nécessité d'associer l'étude des représentations, des images et des symboles à celle des pratiques spatiales. Les citoyens, comme les touristes, sont désormais considérés comme co-producteurs de l'espace public. Ils doivent, en conséquence, être pris en compte dans l'analyse, au même titre que les concepteurs de ces espaces. Il s'agit de cerner au mieux les enjeux en cours sur ces territoires particuliers et de penser le rapport de « *conaturalité* », le travail de « *configuration réciproque* » entre les formes spatiales construites et les formes sociales (GROSJEAN et THIBAUD, 2001). Sur le plan méthodologique, plusieurs démarches ont de ce fait été entreprises afin de cerner les représentations des destinataires des espaces publics, de comprendre la manière dont ils abordent ces espaces et comment ils se les approprient, d'observer s'ils en comprennent le sens et, réciproquement, de voir quel sens voulaient leurs conférer leurs concepteurs. Dans un premier temps, il fallait s'imprégner de "l'esprit des lieux" et "s'approprier" l'espace étudié par l'observation directe, *in situ*, des stations "témoins".

La phase préliminaire d'enquête s'ancre sur l'observation directe des espaces publics, dans leur dimension tant matérielle (réseau piétonnier, architecture des lieux, etc.) que relationnelle (observation informelle des conduites sociales, des usages déviants ou non de l'espace, etc.). La connaissance détaillée du terrain d'étude est un préalable indispensable pour appréhender les représentations de la station, pour approcher l'analyse de son image<sup>353</sup>. Elle permet de prendre la mesure des espaces et des comportements en s'imprégnant de l'ambiance du site, en se familiarisant avec le milieu qu'on souhaite étudier. Cette reconnaissance approfondie du territoire oblige à s'interroger sur ses propres impressions, à tenter de comprendre ce qui les provoque et d'où elles proviennent. Pour ce faire, on a fréquenté le terrain en "flâneur averti", en observant, en photographiant et en notant tous les détails même s'ils pouvaient paraître insignifiants (lieux de passages possibles, signalétique, type de fréquentation du lieu, forces et faiblesses des espaces publics, etc.). Dans le même temps, on s'est efforcé de mener un étude écodescriptionnelle du territoire en récupérant les documents indispensables à sa meilleure lisibilité, qu'il s'agisse de la littérature opérationnelle (plans détaillés de l'espace comme les plans locaux d'urbanisme, études réalisées par des cabinets d'architectes, etc.) ou de la littérature "grise" (études menées lors de recherches académiques notamment).

Ces analyses préalables du terrain ont permis de mieux appréhender les formes et les conceptions de ces espaces. Elles ont également contribué à la construction de sous-hypothèses de travail concernant les perceptions, les attentes, les représentations portées sur ces espaces. Cette première approche du terrain, par observation directe, a été complétée par des démarches d'observation indirecte (par entretien) visant à approfondir ces pré-hypothèses essentiellement intuitives.

### **1.1.2. Approches complémentaires : entretiens semi-directifs et descriptions en marche**

Au-delà de l'observation directe, indispensable au demeurant, on a souhaité appréhender les représentations microterritoriales des stations par l'analyse du discours des acteurs qui les parcourent et les conçoivent.

Souhaitant approcher les espaces publics dans leur double dimension d'espaces matériels et d'espaces relationnels, deux catégories d'acteurs ont été rencontrées et interrogées : les *producteurs* et les *destinataires* de l'espace urbain (TOUSSAINT et ZIMMERMANN, 2001 ; ZEPF, 2004). Par *producteur*, il faut entendre le personnel politico-administratif (fonctionnaires et élus) et les concepteurs "techniques" (professionnels de l'espace : architectes, urbanistes, etc.) qui ont en charge l'aménagement de ces espaces. On cherche auprès d'eux à déterminer les objectifs visés, initialement et actuellement, dans les politiques et les pratiques d'aménagement mises en œuvre.

---

<sup>353</sup> Selon Kévin LYNCH (1998, p.10), « *les images de l'environnement sont le résultat d'une opération de va-et-vient entre l'observateur et son milieu. L'environnement suggère des distinctions et des relations et l'observateur – avec une grande capacité d'adaptation et à la lumière de ses propres objectifs – choisit, organise et charge de sens ce qu'il voit* ».

Au-delà des *producteurs*, ou *concepteurs* des lieux urbains, on s'est également et surtout intéressé aux *destinataires* de ces espaces, qu'ils soient habitants permanents ou simples visiteurs. Il s'agit d'approcher leurs usages (déviant ou non), leurs pratiques, leurs perceptions et représentations des espaces publics, tout comme l'appropriation (consciente ou non) qu'ils peuvent en faire, le sens qu'ils peuvent y associer. Aborder ces deux catégories d'acteurs complémentaires était important pour disposer d'une vision globale de ces espaces (dans leur dualité conception/réception) et pouvoir faire émerger, le cas échéant, les différences entre les espaces élaborés par les premiers mais vécus par les seconds. La ressource de la parole est ici prise en considération, les entretiens auprès des habitants, touristes et concepteurs étant considérés comme des « *événements interactionnels* », comme des « *récits habitants* » (AMPHOUX, in GROSJEAN et THIBAUD, 2001), des "récits touristiques" ou des "récits concepteurs".

Après une première série d'entretiens libres réalisés auprès des techniciens compétents (services de l'État, du département, des communes) pour identifier les contours du sujet à traiter, le choix s'est porté sur des entretiens de type semi-directif. Entre-deux, entre les entretiens libres (qui permettent d'identifier des enjeux généraux, mais n'offrent pas l'opportunité d'en affiner l'analyse) et les entretiens à questionnaire fermé (dont les réponses sont contraintes par l'échelle verbale imposée par le chercheur, ce qui ne favorise guère l'émergence d'éléments qui n'avaient pas forcément été prévus au départ et qui sont pourtant propices à enrichir cette analyse qualitative), des entretiens de nature semi-directive ont été mis en oeuvre. Une grille d'entretien a été élaborée au regard de la problématique, des hypothèses et des premiers éléments pressentis lors de l'observation directe (annexe 1). Au total, durant les années 2008 et 2009, 78 entretiens ont été conduits. 25 l'ont été auprès d'habitants permanents ou de commerçants<sup>354</sup>, 34 auprès de touristes (treize à Gourette, neuf à La Pierre-Saint-Martin et douze à Saint-Lary) et 19 auprès de concepteurs de l'espace urbain<sup>355</sup>. Les entretiens ont tous été enregistrés<sup>356</sup> et intégralement retranscrits pour faciliter la lecture transversale et l'émergence de thématiques de recherche.

Les entretiens se sont révélés très pertinents pour approcher les représentations des concepteurs qui maîtrisent ce sujet (l'aménagement des espaces urbains) et cette démarche (les entretiens enregistrés qu'ils soient le fait de chercheurs, d'étudiants ou de journalistes). À

---

<sup>354</sup> Dans le détail, il s'agit de onze habitants permanents à Seignosse-Océan, six commerçants saisonniers à Gourette, trois commerçants saisonniers et un habitant permanent à La Pierre-Saint-Martin, ainsi que quatre saisonniers à Saint-Lary.

<sup>355</sup> Les personnes rencontrées à Seignosse-Océan sont : le maire, le premier Directeur général des services de la mairie (présent lors de la création de la station au début des années 1960), le Directeur général actuel, la directrice de l'office de tourisme, la directrice du parc aquatique, un élu de l'opposition (ancien adjoint aux finances), l'adjoint à l'urbanisme et le chargé de mission de la direction Tourisme du Conseil général des Landes. À Gourette ce fut le maire des Eaux-Bonnes, le Directeur général des services, le directeur de l'agence Roca d'Huyteza, un promoteur central de la station (qui est également un habitant permanent), la directrice du Belambra, le chargé de mission de la Direction du développement des stations d'altitude du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, le responsable de l'antenne Pyrénées et Sud Massif Central d'ODIT France – DEATM. Enfin, la directrice de l'office de tourisme de La Pierre Saint-Martin, celle de Saint-Lary, ainsi que le Directeur général et le responsable du service urbanisme de Saint-Lary ont également été rencontrés.

<sup>356</sup> Sauf lorsque l'enquêté refusait d'être enregistré (cinq cas avérés).

l'aise dans cet exercice auquel ils ont déjà été confrontés, ils répondent avec plaisir, parfois avec passion, aux questions qui leur sont posées, sans parfois même qu'on ait d'ailleurs à leur poser. Leur légitimité, politique pour les uns, d'expertise pour les autres, les invite "naturellement" à donner leur avis, leur expérience, leur analyse, d'autant qu'on les interroge sur leur (micro)territoire et sur des problématiques qui leur sont le plus souvent familières voire quotidiennes. À l'inverse, les résultats des enquêtes sont moins probants auprès des habitants, qu'ils soient permanents ou, surtout, temporaires. Ces derniers, lorsqu'ils acceptent de répondre aux questions, le font de façon relativement expéditive, de mauvaise grâce, considérant souvent qu'ils n'ont pas leur mot à dire sur la question ou qu'ils ne sont pas là pour cela. Ils se considèrent parfois peu "légitimes" pour parler d'une station qu'ils ne fréquentent que temporairement et d'un sujet particulier (l'espace urbain, pourtant quotidien) dont ils ne sont pas experts. Un touriste, enquêté à Saint-Lary le 15 janvier 2009, avoue, un peu démuni, voire désœuvré lorsqu'on lui demande de citer trois mots pour décrire la station : « *je ne suis pas un... Que vous dire... Je ne suis pas assez imprégné de Saint-Lary pour critiquer ce qui se fait* ». Les touristes enquêtés sont nombreux à ne pas savoir que répondre lorsqu'on leur demande ce qui fait la spécificité de la station dans laquelle ils se trouvent. Ils reconnaissent, un peu confus, que « *c'est que je n'en connais pas beaucoup [...] c'est la première fois qu'on vient aux sports d'hiver. Je n'ai pas de points de comparaison* »<sup>357</sup>, « *je n'en ai pas fait beaucoup de stations* »<sup>358</sup>, ou encore, « *je ne sais pas. Je n'ai plus de repères car ça fait longtemps que je ne vais plus dans les stations* »<sup>359</sup>. De plus, il s'est vite avéré vain de tenter de faire parler le touriste d'un espace urbain abstrait, aux contours flous, qu'il identifiait mal faute de parvenir à l'appréhender sur le mode sensible (HATT, CLARIMONT, VLES, 2011). Les touristes interrogés sur l'organisation des espaces publics et des espaces bâtis ont du mal à affiner leur réflexion et leur analyse. Ils répondent de façon relativement expéditive : « *non je ne vois pas, dans l'ensemble ça va* »<sup>360</sup> ou, « *franchement je n'en sais rien du tout* »<sup>361</sup>. Ainsi, à partir de la même base de dialogue (grille d'entretien), la durée de l'échange était en moyenne d'une heure trente avec les concepteurs, mais elle ne dépassait guère les trente à quarante-cinq minutes avec les habitants permanents pour tomber à tout juste dix ou quinze minutes auprès des touristes.

Il a semblé à ce stade nécessaire de compléter cette première approche par d'autres méthodes d'investigation mettant en jeu des "repères" paysagers, par des enquêtes menées *in situ*. S'inspirant des démarches présentées précédemment, on a alors eu recours à des « comptes-rendus de perception », autrement intitulés « descriptions en marche » ou « parcours commentés ». Il s'est agi de demander à des passants choisis au hasard (habitants, commerçants et touristes, réguliers ou non) de participer à cette expérience en effectuant le parcours de leur choix au sein de la station. Ils deviennent les guides, instituant l'itinéraire tout en décrivant leurs perceptions et ressentis au fur et à mesure. L'enquêteur est muni d'un

---

<sup>357</sup> Touriste en séjour à La Pierre Saint-Martin, enquêtée le 25 février 2009.

<sup>358</sup> Touriste en séjour à Saint-Lary, enquêté le 15 janvier 2009.

<sup>359</sup> Touriste en séjour à La Pierre Saint-Martin, enquêtée le 25 février 2009.

<sup>360</sup> Touriste en séjour à La Pierre Saint-Martin, enquêté le 26 février 2009.

<sup>361</sup> Touriste en séjour à Saint-Lary, enquêté le 15 janvier 2009.

magnétophone, pour garder des traces des commentaires effectués, et d'un appareil photographique, pour situer ces commentaires. Les descriptions ordinaires des passants constituent le corpus de base des analyses et permettent d'accéder à certains phénomènes perçus en faisant émerger (de façon parfois fortuite) des informations concernant à la fois le cadre physique et la perception d'autrui. L'un des intérêts des parcours commentés réside dans leur capacité à dépasser la dimension visuelle pour appréhender les représentations plurisensorielles (auditives, olfactives, etc.). L'analyse *in situ* constitue un « *embrayeur de parole* », le sensible et les ambiances locales étant des « *motifs à la verbalisation* » (THIBAUD, in GROSJEAN et THIBAUD, 2001, p.83). Cette méthodologie a été testée auprès de cinq enquêtés durant les mois de janvier et février 2009 (trois touristes à Gourette, un touriste et un saisonnier à Saint-Lary). Si le saisonnier rencontré s'est largement pris au jeu en analysant tous les recoins de la station arpentée durant près de deux heures, les touristes se sont révélés moins bavards et surtout plus pressés. Il a de nouveau semblé nécessaire de dépasser ou du moins de compléter ce dispositif difficile à mettre en œuvre auprès de ces acteurs particuliers qui, d'une part, sont peu enclins à passer une heure de leur temps de vacances contraints à marcher aux côtés de l'enquêteur, d'autre part, se sentent – *a priori* – peu "légitimes" pour parler d'une station qu'ils ne fréquentent qu'occasionnellement.

Ces premiers dispositifs d'enquête ont été riches d'informations pour appréhender la conception des espaces urbains et touristiques des stations contemporaines. Ils étaient néanmoins insuffisants pour approcher plus finement leur réception par les touristes qui les fréquentent. Considérant néanmoins les touristes comme des interlocuteurs essentiels en station *archipel*, on restait persuader qu'il était possible d'appréhender leurs représentations microterritoriales de la station et d'identifier les marqueurs microterritoriaux éprouvés par ces destinataires. Dans ces conditions, il s'agissait de trouver un autre dispositif d'enquête, mieux adapté aux objectifs de la recherche (cerner les représentations des espaces publics en identifiant les espaces d'enjeux) et aux interlocuteurs majeurs (les touristes).

## 1.2. Recours et apport de la photographie comme medium d'enquête

La photographie est un *medium* désormais familier à tous et d'accès aisé. À la différence d'autres arts plus exigeants, la photographie ne requiert en apparence que peu ou pas d'apprentissage (BOURDIEU, 1965). Avec la généralisation de la photographie numérique, la multiplication des possibilités techniques de prises de vue (appareil photographique compact, téléphone mobile, baladeur MP4, etc.) et de transmission des images (IPSOS, 2009), la photographie a envahi notre quotidien. Plus que jamais, nous vivons dans une société de l'image, une société dans laquelle les représentations visuelles sont dominantes<sup>362</sup> (HATZFELD, 2006, p.278). Au-delà de cet usage quotidien de l'image et dans le prolongement des recherches menées en anthropologie (COLLIER, 1967 ; DUTEIL-OGATA, 2007), en psychologie (DELISLE, BAPTISTE et BABIN, 1974 ; VACHERET, 2000) ou en sociologie (PAPINOT, 2007), la photographie comme support d'enquête tend désormais à s'imposer en géographie et en aménagement pour cerner le rapport des habitants à leur espace de vie quotidien (LUGINBÜHL, 1989 ; MICHELIN, 1998 ; SECHET, LAFORGUE et DEVALIERE, 1998 ; AMPHOUX, in GROSJEAN et THIBAUT, 2001 ; LE LAY *et al.*, 2005 ; BIGANDO, 2006)<sup>363</sup>.

### 1.2.1. Retour sur les apports de l'outil photographique en sciences sociales

L'usage de la photographie n'est pas nouveau en sciences sociales. Elle est déjà employée dans les travaux pionniers des anthropologues Bronislaw MALINOWSKI (1922), Margaret MEAD et Gregory BATESON (1942), mais elle reste souvent cantonnée à la seule fonction illustrative. Il faut attendre les années 1960 pour voir la photographie émerger comme instrument et support de la recherche en tant que telle. Si Kevin LYNCH (1998) est l'un des premiers à préconiser son utilisation, on doit, entre autres, à Joseph SONNENFELD<sup>364</sup>, comme à Dona SHWARTZ<sup>365</sup> (1989, p.119) le fait de lui avoir donné corps. L'anthropologie et la sociologie visuelles (le courant de la « *visual anthropology* ») s'investissent peu à peu de la pratique photographique en tant qu'instrument de la recherche et de la photographie comme moyen de présentation des résultats. En revanche, peu d'attention est prêtée à son usage comme « *outil d'investigation et de production des données* » (PAPINOT, 2007, p.79).

Les premières réflexions nourries sur cet objet constitué comme support d'enquête sont avancées par John COLLIER. Son ouvrage, *Visual Anthropology : Photography as a Research Method* (COLLIER, 1967), expose, dans son chapitre six, la méthode et les apports de la

---

<sup>362</sup> Dans cette recherche, une attention particulière a été portée aux représentations visuelles, en considérant avec Augustin BERQUE que la station, comme la ville, « *s'offre à tous nos sens, mais d'abord à notre vue* » (cité par LAPLACE, in BERDOULAY *et al.*, 2004, p.202).

<sup>363</sup> La question du support photographique comme outil d'enquête a d'ailleurs été largement débattue à l'école thématique du C.N.R.S., portant sur les « *images et sons dans l'étude des rapports à l'espace* », organisée à Roscoff du 31 août 2009 au 4 septembre 2009.

<sup>364</sup> Il applique la méthode de Charles OSGOOD en proposant aux personnes enquêtées une série de cinquante diapositives couleurs afin d'identifier les paysages préférés des esquimaux de l'Arctique. En traitant les données obtenues par informatique, il peut alors dégager les tendances principales.

<sup>365</sup> Dans ses recherches appliquées au milieu rural américain, elle s'est appuyée sur une technique dite de « *photo-elicitation interview* ».

« *photo-interview* »<sup>366</sup>. Il est généralement considéré comme pionnier dans ce domaine. Christian PAPINOT (2007, p.80), s'appuyant sur les travaux de ce précurseur, énumère nombre d'avantages du recours à la technique photographique comme outil de production de données. Motif d'introduction permettant d'accéder aux personnes enquêtées, elle facilite déjà le travail de terrain. Sur ce point, on était en droit d'espérer que l'enquête menée sur la base de photographies serait plus appréciée par les interlocuteurs touristes et les encouragerait à nous consacrer plus facilement du temps de leurs vacances. L'usage de la photo contribue d'ailleurs à réduire la violence symbolique de l'entretien en l'instaurant sur le registre de la rencontre et de l'échange dans lequel l'informateur n'est plus le sujet de l'enquête mais l'expert qui guide le chercheur dans l'interprétation des photos. Le chercheur-photographe s'expose au regard de l'autre dans une relation enquêteur/enquêté renouvelée (HATT, VLES et CLARIMONT, 2011). Cet objet coutumier qu'est la photographie est créateur de lien entre le chercheur et l'enquêté, il instaure une forme de connivence entre eux et libère la parole. La technique photographique se révèle être un support privilégié à l'échange verbal. La photo a cette capacité intrinsèque à susciter spontanément des commentaires, à stimuler la mémoire et à faire se projeter le spectateur dans le sujet de la représentation. Les enquêtes à partir de photographies s'inscrivent dans le cadre des démarches associatives et réflexives (MOLINER RATEAU et COHEN-SCALI, 2002, p.69), dans lesquelles les images constituent un stimuli essentiel en contribuant à susciter des réactions voire des émotions. Pour Christian PAPINOT (2007, p.84), le fait de montrer des prises de vues fonctionne comme un « *événement à valeur heuristique* ». Cela provoque des réactions (parfois de contestation) qui constituent autant de données d'enquête à ne pas négliger.

S'appuyer sur l'outil photographique comme *medium* d'enquête semblait être un moyen pertinent pour offrir des points de repère aux touristes enquêtés afin de nourrir leurs représentations et leurs réflexions sur l'espace urbain des stations. On avait en effet pu constater lors des entretiens semi-directifs que les touristes avaient du mal à se prononcer sur ce qui fait l'originalité de la station qu'ils fréquentent, ayant peu de points de comparaison. Leurs réponses étaient évasives ou expéditives : « *je n'ai plus de repère car ça fait longtemps que je ne vais plus dans les stations* »<sup>367</sup>, « *je ne connais pas les autres* »<sup>368</sup>, ou encore, « *je n'en ai pas fait beaucoup de stations* »<sup>369</sup>. De plus, lorsque toutefois ils proposaient une réponse plus complète, elle se cantonnait souvent au domaine des généralités, forme de discours conditionné, traduisant les valeurs sociales et culturelles de la société. Dans la lignée des travaux de Raymond LEDRUT (1973), il semblait que l'image photographique pouvait être considérée et employée comme un outil intéressant pour établir une différence entre « *perceptions conscientes* » (discours conscients mais conditionnés) et « *perceptions inconscientes* » (réactions spontanées devant les photos). Les photographies jouent ainsi le rôle de « *déclencheurs d'idées* », en perturbant « *le psychisme tout en l'aidant à le préciser* »

---

<sup>366</sup> « *Interviewing with Photographs* » (COLLIER, 1967, pp.46-66).

<sup>367</sup> Touriste en séjour à La Pierre Saint-Martin, enquêté le 18 février 2009.

<sup>368</sup> Touriste en séjour à Saint-Lary, enquêté le 15 janvier 2009.

<sup>369</sup> Touriste en séjour à Saint-Lary, enquêté le 15 janvier 2009.

(GARRIGUES, 2000 : 60 et 135). On considère finalement que le cliché photographique, en tant qu'image, opère le passage de « *l'impression sensible* » (entendue comme la perception du visible) au monde des représentations (MUCCHIELLI, 2004, p.167). Ces images vont participer à l'émergence et à l'évocation d'autres plus lointains et plus fugitives.

### 1.2.2. La photographie, un medium d'enquête discuté

Si la photographie est apparue comme un *medium* pertinent au regard de notre sujet (les touristes) et de notre objet de recherche (les représentations microterritoriales des stations), les biais potentiels qu'elle peut générer et les craintes justifiées qu'elle peut susciter ne sont pas pour autant négligés. Le recours à l'intermédiaire photographique pose question. Il a d'ailleurs longtemps été discrédité en tant qu'instrument de recherche en sciences sociales pour son défaut d'objectivité (GUMUCHIAN, 1998, p.148 ; TERRENOIRE, 1985, p.509). Selon Pierre BOURDIEU, la photographie fixe un aspect du réel qui n'est qu'une transcription construite sur une sélection arbitraire. La prise de vue est un choix qui engage des valeurs esthétiques et éthiques (BOURDIEU, 1965, p.24). Dans ces conditions, Howard BECKER (2007, p.40) se demande si les photographies disent la vérité<sup>370</sup>. Au-delà du choix opéré lors de la prise de vue (les images ne représentent effectivement qu'un échantillon, minutieusement choisi, du monde réel dont elles sont censées transmettre une part de vérité), il souligne que le photographe opère un second choix lors du processus de sélection qu'il effectue parmi l'ensemble des prises de vue réalisées (technique de l'*"editing"*). On peut toutefois observer, avec Albert PIETTE (2007, p.24), que « *l'insistance sur l'impact sélectif et arbitraire de l'image, qui laisserait voir la manière du photographe de percevoir et de construire le monde, nous paraît juste, mais aussi disproportionnée, si l'on pense au relatif silence à propos de la composition scripturale* ». Ce processus sélectif relève d'une réalité quasi inhérente au travail de recherche, comme on tend parfois à l'oublier. Les grilles d'entretien comme les questionnaires sont des documents construits et travaillés en vue de déterminer les réactions d'un sujet particulier sur un thème précis<sup>371</sup> (GUMUCHIAN, 1988, p.150).

On doit notamment à Roland BARTHES la réhabilitation de l'objet photographique par la réflexion poussée qu'il a tenue à son sujet<sup>372</sup>. Il observe en premier lieu que, si la photographie suscite tant d'interrogations c'est qu'elle installe non pas « *une conscience de l'être-là de la chose* » (comme toutes autres copies), mais « *une conscience de l'avoir-été-là* », instituée comme catégorie nouvelle de l'espace-temps, à la fois localement immédiate et

---

<sup>370</sup> À ce sujet, on peut noter, avec Emmanuel GARRIGUES (2000, p.15), que « *les spécialistes contemporains de la photographie débattent encore actuellement de sa définition à cause de ce lien spécial à la réalité : reproduction, partielle ou non, de la réalité, traces de la réalité, le débat est loin d'être clos* ».

<sup>371</sup> D'ailleurs, Pascal SANSON souligne que « *le terme de grille est bien explicite, il sous-entend que l'on ne décrypte que l'information pertinente en fonction d'une problématique donnée* » (LAMIZET et SANSON, 1997, p.100).

<sup>372</sup> Il a passé près de vingt ans à se demander si la photo était ou non un langage, questionnement contenu en filigrane dans son ouvrage *La chambre Claire* (2002). Il s'est ainsi longuement interrogé sur le sens des photographies, en tâchant de comprendre si le sens est dans la photographie ou si c'est finalement le regardeur qui y apporte du sens, vaste question de recherche à laquelle il n'a jamais répondu clairement (GARRIGUES, 2000, p.23).

temporellement antérieure (BARTHES, 1964, p.47). Si l'irréalité de la photographie il y a, cette irréalité est celle de l'*ici*. Surtout, il souligne que la photographie est l'objet de trois pratiques complémentaires (BARTHES, 2002, pp.795-796) : le faire (de l'*Opérateur* qui prend la photo), le subir (le *Spectrum* qu'est la cible, c'est-à-dire le référent<sup>373</sup> émis par l'objet) et le regarder (activité du *Spectator* qui regarde la photo). Si la photographie inscrit indubitablement le regard et les représentations de l'*Operator*, elle permet également d'aborder ceux du *Spectator*. « *Le Studium est une sorte d'éducation (savoir et politesse) qui me permet de retrouver l'Operator, de vivre les visées qui fondent et animent ses pratiques, mais de les vivre en quelque sorte à l'envers, selon mon vouloir de Spectator* » (Ibid., p.810). Emmanuel GARRIGUES (2000, p.6), parle d'« *effet-miroir* » pour qualifier cette pratique qui permet de dévoiler partiellement le photographe comme les regardeurs, « *le paradoxe étant que ce sont peut-être les regardeurs qui voient le plus de choses, y compris des choses qui ne sont pas visibles* ».

Constatant que les photographies poussent à l'expression et constituent souvent des déclencheurs d'idées, on considère avec Emmanuel GARRIGUES, qu'elles peuvent légitimement devenir, sur le plan méthodologique, une technique d'entretien permettant de jouer sur de multiples registres, tant réels que symboliques et imaginaires. Sylvain MARESCA (2007, p.65) préconise d'adopter une approche « *technicienne* » afin de dépasser les préjugés attachés à l'usage de ce *medium*. Il est important à ce stade, comme préalable indispensable à toute approche "technicienne", de préciser les modalités pratiques de notre démarche fondée sur des enquêtes photographiques.

---

<sup>373</sup> « J'appelle « référent » photographique » non pas la chose facultativement réelle à quoi renvoie une image ou un signe, mais la chose nécessairement réelle qui a été placée devant l'objectif, faute de quoi il n'y aurait pas de photographie. [...] je ne puis pas nier que la chose a été là [...] Le nom du noème de la Photographie sera donc : « ça-a-été », ou encore : « l'Intraitable » » (BARTHES, 2002, p.851).

## **2. Des enquêtes photographiques auprès des touristes**

*« Face à l'opacité d'un monde qui se masque, le chercheur ne peut que diversifier ses approches. »*

(MARIE, 2004, p.181-182)

Le recours à la photographie comme outil de production de données demeure fort peu usité dans le champ du tourisme. Sa transposition de la ville ou du village (foyers de peuplement à occupation humaine permanente) à la station (espace urbain à occupation temporaire) et de l'habitant permanent au simple visiteur revêt un caractère novateur et expérimental. Pour ce faire, on a mis en œuvre une méthode d'enquêtes adaptée à nos interlocuteurs et à nos objectifs : les enquêtes par double classement libre de photographies. Si cette terminologie est peu esthétique, elle a toutefois le mérite de synthétiser les fondements sur lesquels repose cette enquête photographique. Par « double classement », on signifie en effet que les enquêtés ont à classer deux corpus de photographies. Quant à l'adjectif « libre » qui lui est adossé, il évoque la liberté d'action des enquêtés qui doivent constituer leurs classements seuls, sans indication, ni référentiel prédéfini de classement, afin d'éviter d'imposer le référentiel de jugement de l'enquêteur, on y reviendra. Il s'agit à présent d'aborder les fondements théoriques et techniques de ce dispositif méthodologique.

### **2.1. Les enquêtes par double classement libre de photographies comme dispositif méthodologique**

*« Le chercheur devra adapter sa (ses) méthode(s) aux hypothèses de base qu'il pose et aux modèles auxquels il pense. »*

(BAILLY, 1977, p.191)

Les divers outils méthodologiques mis en œuvre préalablement ont contribué à esquisser des sous-hypothèses de recherche (propres à l'espace urbain étudié) que l'on a souhaité approfondir par le biais d'enquêtes photographiques. Ayant fait le choix de se concentrer sur l'approche des représentations visuelles (qui restent dominantes dans la culture occidentale<sup>374</sup>), on a supposé que les enquêtes menées sur la base de photographies comme support aux entretiens aideraient à affiner ces pré-hypothèses et à reconstituer les représentations collectives que les destinataires se font des espaces publics qu'ils fréquentent.

---

<sup>374</sup> Sur la question de l'évolution de la place du visuel dans les pratiques d'urbanisme de l'Antiquité à nos jours (entre primat de l'œil dans la société occidentale et méfiance à l'égard des apparences sensibles), se reporter à Olga SÖDERSTRÖM (2000).

### 2.1.1. Un choix assumé : quand le chercheur s'institue photographe

Ayant fait le choix de travailler à partir d'enquêtes photographiques, deux possibilités s'offraient à nous. On pouvait d'une part opter pour la prise directe d'images par l'enquêté en essayant de déterminer non seulement les intentions explicites de l'auteur dans le choix de l'objet photographié, mais également les significations sous-jacentes, reflets des valeurs d'une époque, d'une classe sociale, d'un groupe (BOURDIEU, 1965, p.24-25). D'autre part, on pouvait choisir de présenter une sélection de photographies prises par les chercheurs en tentant de réduire la part de subjectivité présente dans tout acte photographique.

Si certaines démarches laissent aux enquêtés le soin de prendre les photographies afin de limiter le biais introduit par le photographe (MICHELIN, 1998 ; BIGANDO, 2006), le parti pris a été de réaliser et de sélectionner nous-même les photographies en question, pour des raisons à la fois scientifiques et pratiques. D'une part, les cibles de l'enquête, les touristes, ne sont effectivement présents que temporairement dans la station (parfois pour de très courts séjours), il n'était donc guère envisageable de leur demander de prendre leurs propres vues et de les rencontrer à plusieurs reprises pour les commenter et les expliciter, comme on peut le faire auprès des habitants permanents ou des concepteurs de l'espace urbain. D'autre part, la présentation d'une gamme variée d'espaces urbains susceptibles de susciter des réactions de la part des touristes exigeait de retenir des vues d'espaces publics spécifiques au terrain d'étude mais également extérieurs afin d'enrichir l'analyse. S'il s'agissait en premier lieu de dresser l'image collective des espaces publics de la station en s'appuyant sur le regard et les représentations des touristes qui la fréquentent, on souhaitait plus largement donner des points de comparaison aux enquêtés pour, en quelque sorte, positionner l'attractivité de ces espaces par rapport à la concurrence. Une méthode d'enquête basée sur l'examen de photographies prises par les chercheurs a donc été retenue afin d'identifier le degré de connaissance et de reconnaissance des espaces publics, d'accéder à l'expression d'un jugement sur ceux-ci et sur d'autres plus lointains. Cette approche offre de nombreux avantages (HATT, VLES, CLARIMONT, 2011). La présentation de photographies en un lieu fixe peut se substituer à l'observation *in situ*. Elle autorise un gain de temps considérable qui permet d'augmenter le nombre d'individus soumis à l'épreuve de l'enquête tout en offrant la possibilité d'une relative « *équivalence de présentation aux participants* » (LE LAY, PIEGAY et COSSIN, 2005, p.4). Dans ce cadre, une large gamme d'espaces publics peut être donnée à voir sur le même plan, sans déplacement, au sein même de l'espace privilégié de la pratique (la plage, le front de neige ou leurs abords). Certes, leur exposition est fragmentée, discontinue et sélective, mais elle est aussi d'une grande richesse puisqu'elle autorise l'ubiquité et donc la comparaison entre des lieux multiples, ici et ailleurs.

Le parti pris a donc été d'assumer pleinement notre subjectivité en réalisant et en sélectionnant nous-mêmes les photographies, non sans prendre quelques précautions préalables sur lesquelles il est important de revenir.

### 2.1.2. Modalités du dispositif d'enquête, la constitution des corpus photographiques

Les photographies sélectionnées ne représentant pas le paysage de façon fidèle, il convient d'explicitier les modalités de leur sélection qui reste « *arbitraire et forcément limitée* » (BAILLY, 1977, p.165). De même que la grille d'entretien est construite scientifiquement, avec discernement, le choix des photos constitutives des corpus a fait l'objet d'une analyse minutieuse, concernant à la fois la prise de vue sur le terrain mais également la sélection ultérieure des photos.

La batterie d'images représente l'outil central de l'enquête. Dans la lignée des travaux de Patrice SECHET, Jean-Didier LAFORGUE et Isolde DEVALIERE (1998)<sup>375</sup>, elle est composée de deux corpus photographiques. L'objectif consiste à analyser le rapport et le dialogue inéluctables entre l'idée générale (les représentations des stations balnéaires de sports d'hiver au sens générique) et l'objet particulier (les représentations propres aux stations étudiées). Si le second corpus (T2) ne comprend que des photographies du terrain d'analyse (Seignosse-Océan dans un cas, Gourette dans l'autre), le premier corpus (T1) comprend des images variées de stations touristiques (du littoral ou de la montagne). De multiples destinations ont été "visitées" (ou plutôt "explorées") afin de disposer d'un vaste répertoire de photographies d'espaces urbains et paysagers en stations tant balnéaires que de sports d'hiver. Dans le cas des enquêtes menées sur le littoral, à Seignosse-Océan, le corpus T1 renvoie à des images de stations balnéaires françaises et espagnoles prises à La Grande Motte, Le Crouesty, Saint Jean de Monts, Saint Malo, Riva Bella, Port Bacarès, Anglet, Saint Jean de Luz, Biarritz, Roses, Palamos, et Sant Antoni de Calonge. Concernant les enquêtes menées en stations de sports d'hiver, le premier corpus est constitué de photographies prises dans des stations françaises, suisses et espagnoles : La Clusaz, Les Sept-Laux, Les Ménuires, Val Thorens, Valmorel, Les Arcs, Sainte-Foy-Tarentaise, Avoriaz, Les Gets, Saint-Lary, La Pierre-Saint-Martin, Cauterets, Peyragudes, Crans-Montana, Vermala, Zermatt, Champéry, Anzère, Nendaz, Grimentz, Formigal et Baqueira.

Concernant les enquêtes menées en stations balnéaires, les visites de terrain ont toutes eu lieu entre les mois de janvier et de juin 2009, afin de pouvoir débiter les enquêtes durant la saison estivale. Les photos présentées sont donc majoritairement prises en dehors de la pleine saison touristique pour l'ensemble des stations concernées<sup>376</sup>. Les membres de l'équipe de recherche du programme « *requalification des stations littorales anciennes : caractérisation*

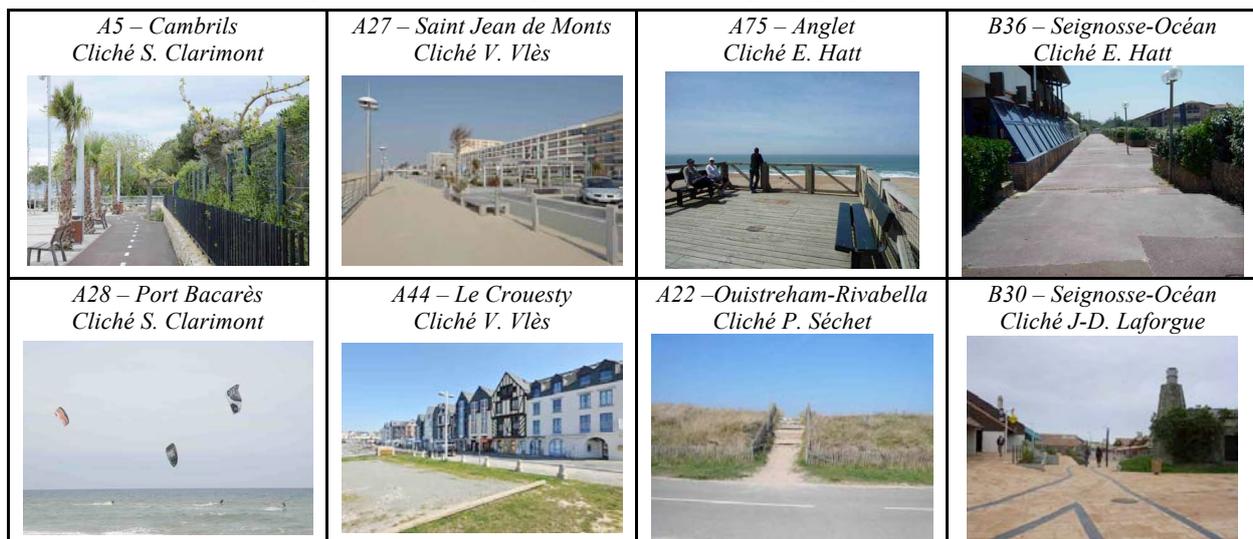
---

<sup>375</sup> Dans le cadre d'une étude du Centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.) sur le thème de l'urbanité des murs à pêche de la ville de Montreuil, ces auteurs (architectes et urbanistes) ont mis en place une méthodologie d'enquête photographique axée sur la présentation de deux corpus d'images. Le premier renvoie à des images variées d'espaces naturels et présente également des images de divers murs à pêches français. Le second est exclusivement centré sur l'espace d'étude, à savoir les murs à pêche de Montreuil. Cette approche a été adaptée dans cette recherche à la problématique des représentations microterritoriales des stations touristiques. Ce travail doctoral vise également à expliciter et formaliser cette méthodologie encore exploratoire.

<sup>376</sup> Cette contrainte temporelle a imposé de réaliser les photographies utilisées pour l'enquête en dehors de la pleine saison touristique, ce qui n'était, *a priori*, pas le plus opportun. Cela c'est toutefois également révélé riche d'enseignements en termes d'aménagement (dans une station où la population permanente s'accroît). Reste qu'il serait intéressant de renouveler ces observations et ces enquêtes à partir d'un corpus photographique constitué, cette fois-ci, en période estivale.

du vieillissement et identification des stratégies de reconquête. Application à la station de Seignosse-Le-Penon » ont réalisé la première sortie terrain ensemble, à La Grande Motte, afin d'élaborer un référentiel commun pour les visites de terrains et prises de photographies ultérieures. Un "cahier des charges" a été précisé pour fixer les modalités de prises de vue. Concernant l'ambiance générale de la photographie, il fut par exemple décidé de les prendre par temps ensoleillé dans la mesure du possible (mais la météo s'est souvent montrée capricieuse) et sans trop de monde (hors saison oblige). Il s'agissait également de privilégier les angles de vue relativement larges aux gros plans, afin de donner une vision d'ensemble de l'espace et de limiter le phénomène de « *malentendu perceptif* » rencontré par Christian PAPINOT<sup>377</sup>. Dans le même ordre d'idée, on a opté pour l'utilisation d'appareils photographiques compacts dans la majorité des prises de vue. Abordable financièrement et simple d'utilisation (il ne nécessite pas de se soucier des dimensions techniques – ouverture, temps de pose, sensibilité), c'est le type d'appareil photographique le plus utilisé en France en 2010<sup>378</sup>. Les enquêtés étaient donc susceptibles d'être habitués à ce type de résolution d'image relativement faible (cinq à dix millions de pixels).

**Cliché 55. Exemples de clichés incorporés à la série des photographies de stations littorales**



De façon à limiter le plus possible les biais introduits par la nature et la qualité de la prise de vue, une attention particulière a donc été apportée au choix de la focale (équivalent 50 mm dans la plupart des cas), à la composition de l'image et à la lumière (exclusion des prises de vue à caractère trop esthétisant). Dans la mesure du possible, le travail à partir d'instantanés, sans composition ni mise en scène de l'espace lors des prises de vue, a été privilégié. Lors de

<sup>377</sup> Comme il le souligne au sujet des enquêtes qu'il a menées auprès des conducteurs de bus à Madagascar (dans un contexte culturel toutefois différent), la « prescription visuelle » du gros plan, au lieu de rendre plus visible (par une exploration plus riche dans les détails, par un cadrage serré éliminant tous les éléments jugés "inopportuns", etc.), était finalement peu compréhensible. Soustrait de son contexte signifiant, la focalisation produite par le gros plan apparaissait comme une forme énigmatique d'hyperréalisme.

<sup>378</sup> Selon le baromètre API/IPSOS (IPSOS, 2010, p.7), 92% des personnes interrogées possèdent, en 2010, un appareil photo numérique. Parmi elles, 82% ont un appareil compact numérique (contre seulement 16% de bridge numérique et 9% de reflex numérique). Il s'agit du type d'appareil le plus utilisé en vacances.

la phase test de l'enquête<sup>379</sup>, l'écart introduit par la mise en scène des photographies était apparu clairement. Les commentaires émis au sujet d'une image de Formigal, très travaillée du fait des jeux de lumières, se concentraient plus sur la forme (qualité esthétique voire artistique de la photo) que sur le fond (l'objet" de la photo), encore que les deux soient étroitement liés (cliché 56).

*Cliché 56. Image de Formigal non intégrée à la série des photographies de stations de montagne*



*Cliché : V. Vlès, 2008*

Lors de l'enquête réalisée à Seignosse-Océan, les commentaires émis au sujet de l'une des photographies présentées (*A30 - Cambrils*) ont également porté sur la qualité de la prise de vue (jeu sur les symétries, qualité de la lumière, etc.) plus que sur l'objet observé en lui-même (l'espace de jeux et de délasserement en bordure d'océan) – cliché 57.

*Cliché 57. Des biais liés à une trop grande mise en scène de la photographie*



*Cliché : S. Clarimont, 2009 (Cambrils – A30)*

Concernant le corpus des stations de montagne, contraint par la dimension temporelle de l'étude, on a fait le choix de tester cette approche exclusivement durant la pleine saison hivernale (la saison estivale étant consacrée aux enquêtes en station balnéaire). La majorité des photographies a été prise fin novembre 2008, afin de pouvoir tester une première fois l'enquête durant l'hiver 2008-2009. En janvier 2009, une dizaine d'enquêtes photographiques

---

<sup>379</sup> Des enquêtes exploratoires ont été mises en œuvre durant l'hiver 2009 à Gourette, Saint-Lary et La Pierre Saint-Martin. Elles ont permis de tester la méthodologie, comme le choix des corpus photographiques, afin d'ajuster et d'affiner la démarche avant sa mise en œuvre systématique, l'hiver suivant.

ont été menées dans les stations de Gourette (auprès de cinq touristes), Saint-Lary (auprès de trois touristes) et La Pierre Saint-Martin (auprès de deux touristes). Ces premiers tests ont permis d'ajuster le dispositif, en modifiant et complétant les corpus présentés aux enquêtes<sup>380</sup>. De nouvelles visites de terrains ont alors été effectuées en janvier et février 2009 afin de compléter les corpus photographiques. Elles se sont déroulées à Gourette, La Pierre Saint-Martin, Saint-Lary, Peyragudes, Avoriaz, les Gets et La Clusaz.

S'il était nécessaire de parcourir, parfois de découvrir, de nombreuses stations du littoral et de la montagne afin de constituer les corpus photographiques, cela nous a également donné l'opportunité d'affiner notre connaissance et nos réflexions sur l'espace urbain des stations touristiques. La mise en place de cette enquête a été l'occasion, pour l'équipe de recherche et pour moi-même, d'observer l'aménagement et parfois la requalification de nombreuses stations, confrontées à des problématiques urbaines et paysagères relativement comparables aux terrains d'étude sélectionnés. Parallèlement, l'observation et l'analyse des problématiques urbaines et paysagères des terrains d'analyse ont été approfondies lors de la constitution des corpus photographiques de Seignosse-Océan et de Gourette. L'enquêteur s'est astreint à une reconnaissance systématique du terrain (en relevant les divers éléments relatifs à la visibilité spatiale, aux forces et aux faiblesses des images urbaines, aux problématiques de liaisons, de disjonctions et d'accessibilité, etc.). Deux journées ont par exemple été consacrées à une « observation en marchant », réalisée à Seignosse-Océan par l'ensemble de l'équipe de recherche. Elles ont permis de relever les premières pistes de réflexions autour des vecteurs d'attractivité urbaine et paysagère en station. La même démarche a été entreprise à Gourette.

Ces pistes ont enrichi les premières hypothèses de travail que l'on a choisi d'explorer et d'approfondir grâce aux enquêtes photographiques. Plusieurs volets ont été envisagés lors des visites de terrain afin de constituer l'échantillonnage des corpus photographiques. Au risque de ne pas être exhaustif, si ce n'est d'apparaître comme réducteur, on a tâché de proposer une typologie des catégories microterritoriales que l'on souhaitait tester. Dénommées ici "déclinaisons urbaines et paysagères", elles sont assimilables à des « idéaux-types » au sens wébérien du terme (les statuts n'étant pas exhaustifs et pouvant se combiner). Ces déclinaisons renvoient à de multiples dimensions : les aménagements relatifs à la mer ou à la montagne, l'architecture et les jardins, l'urbanisme, l'urbanisation "dure", les scènes urbaines, les paysages "naturels", les paysages de médiation, les vues et les rapport à la mer ou à la montagne, les activités de commerces et de loisirs, les objets architecturaux, les "inurbanités" fortes, l'accès à la plage ou à la montagne, les promenades, les déplacements et les espaces de stationnement (tab.10 et 11). Elles incluent également quelques "cas limites", à savoir des photographies d'espaces *a priori* fortement marqués (ou connotés) : village traditionnel, H.L.M. du Mirail à Toulouse, grands paysages naturels ou encore espaces urbains particulièrement dégradés.

---

<sup>380</sup> Ces enquêtes "tests" préalables ne sont ni comptabilisées, ni prises en considération dans les analyses ultérieures.

Tableau 10. Tableau synthétique des déclinaisons urbaines et paysagères des stations littorales

| Déclinaisons urbaines et paysagères – sous-catégories d'analyse                            | Exemple de photos T1 – littoral  | Exemple de photos T2 – Seignosse  |
|--|--|---|
| Les aménagements relatifs à la mer ou à l'océan (ports, plans d'eau protégés, digue, etc.) |    |    |
| L'architecture et les jardins  |    |    |
| L'urbanisme  |    |    |
| L'urbanisation dure (la ville en bord de mer)  |    |    |
| Les scènes urbaines  |    |    |
| Les paysages "naturels"  |    |    |
| Les paysages de médiation ("évoqueries", objets emblématiques, etc.)                       |   |   |
| Le rapport à la mer, les vues sur la mer   |  |  |
| Les activités de commerces et de loisirs   |  |  |
| Les objets architecturaux  |  |  |
| Les déplacements (axes)  |  |  |
| Les "inurbanités" fortes (vides urbains, rapport à la mer non traité, etc.)                |  |  |
| L'accès à la plage, à la mer ou à l'océan (les pénétrations vers la mer)                   |  |  |
| Les promenades (« jardins », « nature », « bord de mer », « urbaines », etc.)              |  |  |
| Les stationnements   |  |  |

Tableau 11. Tableau synthétique des déclinaisons urbaines et paysagères des stations de montagne

| Déclinaisons urbaines et paysagères – sous-catégories d’analyse            | Exemple de photos T1 - montagne  | Exemple de photos T2 - Gourette   |
|--|--|---|
| Le "village montagnard"  |    |    |
| La "ville à la montagne"   |    |    |
| Les déclinaisons de chalets  |    |    |
| Les scènes urbaines, les petites urbanités                                 |    |    |
| Les paysages "naturels"  |    |    |
| Les paysages de médiation ("évocations", objets emblématiques)             |   |   |
| Le rapport à la montagne, les vues sur la montagne                         |  |  |
| Les activités de commerces et de loisirs                                   |  |  |
| Les déplacements (axes et transports)                                      |  |  |
| Les "inurbanités" fortes (vides urbains, rapport à la montagne non traité) |  |  |
| L'accès à la montagne, aux pistes (les pénétrations vers la montagne)      |  |  |
| Les promenades   |  |  |
| Les stationnements   |  |  |

Ces catégories d'analyse et leurs déclinaisons ont conditionné les modalités de prises de vues ainsi que la sélection des 134 photographies constitutives des corpus T1 et T2 de Seignosse-Océan (135 clichés pour les enquêtes menées à Gourette). Il s'agissait d'équilibrer la représentativité de chacune d'entre elles, en évitant de sur-représenter une catégorie en particulier. Au final, parmi un panel de plus de 400 photos de sites balnéaires variés, 75 ont été retenues afin de disposer d'un échantillonnage équilibré des diverses déclinaisons urbaines et paysagères des stations balnéaires (T1 – annexe 2). Les 59 photographies du corpus de Seignosse-Océan (T2) ont été choisies selon les mêmes critères parmi un ensemble de plus de 200 photos (annexe 3). Dans le même ordre d'idée, les 78 photos retenues pour illustrer la diversité des espaces publics des stations de montagne ont été sélectionnées à partir d'un échantillon de près de 500 photos et les 57 photos de Gourette retenues parmi un ensemble d'environ 300 photos (annexes 4 et 5). Il est à noter que l'on a opté pour un échantillonnage relativement large de photographies, considérant que « *pour atténuer la spécificité de chacune des scènes et tester des hypothèses précises, il est nécessaire de proposer un nombre raisonnable de vues pour chaque type de paysage* » (LE LAY, PIEGAY et COSSIN, 2005, p.4).

Dans la lignée des enquêtes photographiques menées par Pascal AMPHOUX (2001), Yves-François LE LAY, Hervé PIEGAY et Mélanie COSSIN (2005) ou encore Patrice SECHET, Jean-Didier LAFORGUE et Isolde DEVALIERE (1998), le choix s'est porté sur une démarche résolument hypothético-déductive, alliant approche empirique et connaissance des modèles (BANZO, BOJU et TESSON, 2000). L'objectif consistait à bâtir des hypothèses à la fois théoriques mais aussi adaptées au réel observé, en vue d'une compréhension fine de l'espace. L'approche empirique étant fondamentale dans l'analyse conduite et dans la construction des hypothèses de recherche, cette démarche pourrait également être qualifiée d'empirico-déductive (les hypothèses ayant principalement été construites à partir des observations empiriques). La sélection des corpus photographiques visait ainsi à proposer un répertoire des espaces urbains et paysagers en stations, afin de cerner ce qui construit l'attachement (a contrario le rejet) des destinataires à l'espace microterritorial de la station qu'ils fréquentent. Il s'agissait de dépasser le regard de l'"expert" pour atteindre celui des destinataires et d'approcher l'*image collective* des touristes qui habitent plus ou moins temporairement la station.

### 2.1.3. Application du dispositif : le déroulement des enquêtes photographiques

Les deux corpus ainsi constitués représentent le dispositif central de l'enquête. Ils ont été soumis à l'enquêté, en deux temps, pour un double classement libre des photographies<sup>381</sup> (HATT, 2010 ; VLES, HATT *et al.*, 2009). Demander au sujet d'effectuer lui-même le travail de classement apparente cette démarche aux techniques de « *caractérisation* » visant à mettre en évidence les liens qu'ils établissent à partir des diverses images proposées (MOLINER, RATEAU et COHEN-SCALI, 2002, p.119).

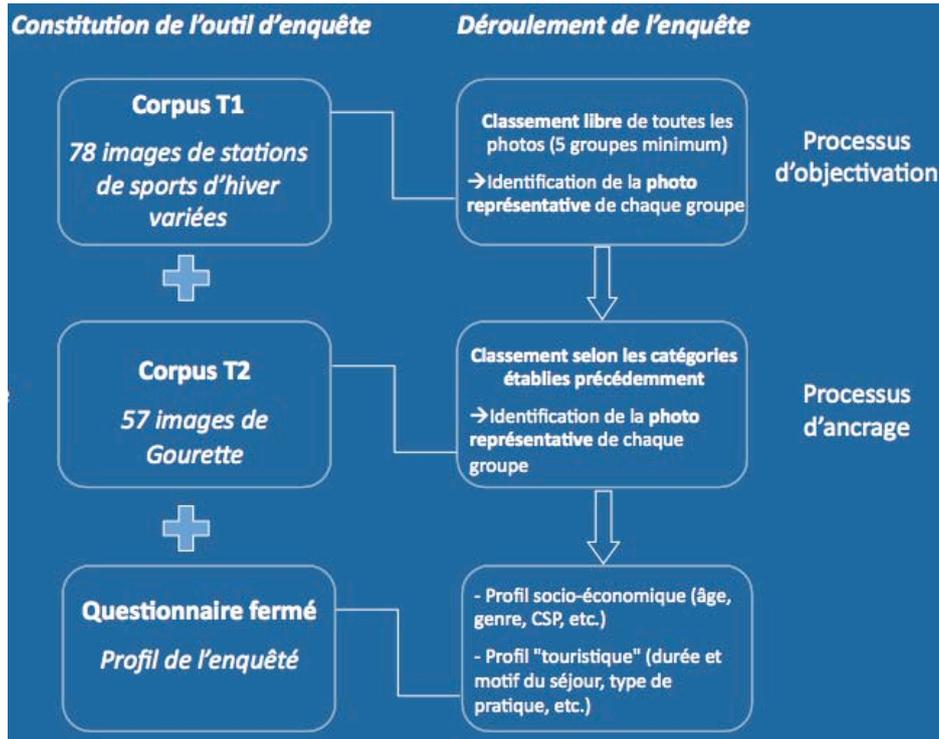
L'enquêté est d'abord confronté au corpus T1 et doit opérer un classement des images en plusieurs catégories<sup>382</sup> selon ses propres critères d'analyse, qu'il explicite *a posteriori*. Aucune indication ou consigne ne lui est fournie si ce n'est celle de constituer au moins cinq groupes de photographies de façon à éviter l'écueil d'une bipolarisation (négatif/positif). L'enquêté est laissé libre d'évaluer les images qui lui sont soumises, de construire son système de classement et de dénommer avec ses propres mots chacune des catégories créées à l'issue de cette phase. À la différence des enquêtes de perception paysagère menées par Jean-François LE LAY, Hervé PIEGAY et Mélanie COSSIN (2005), si le chercheur sélectionne lui-même les clichés, il ne construit pas les échelles verbales qu'utilisent les participants pour évaluer les images qui leur sont soumises. Il s'agit d'éviter dans la mesure du possible d'imposer un référentiel extérieur de jugement ou de classement (par le biais de critères prédéfinis de catégorisation par exemple). Cette absence de direction préalable s'est également traduite par un « *principe de relance minimale* » face aux hésitations, aux nombreux silences ou aux demandes d'assistance formulées par l'enquêté (MARTOUZET in LUSSAULT et YOUNES, 2007, p.178). Une fois cette première catégorisation effectuée (toutes les photos ont été classées), il est demandé à l'enquêté d'explicitier ses choix. Il détermine la photo représentative de chaque catégorie ainsi formée (l'image forte) et précise ses critères d'analyse. L'enquêté se dote ce faisant de catégories d'analyse urbaine qui seront mobilisées pour une approche plus distanciée du second corpus de photographies (T2). Face à la série T2 (composée exclusivement de photographies de la station étudiée), l'enquêté doit effectuer la même opération de catégorisation, en respectant toutefois les critères de classement adoptés lors de la phase précédente. Il explicite à nouveau ses choix en proposant une photographie représentative de chaque catégorie. Ce faisant, l'enquêté situe les images de sa station dans l'univers qu'il avait lui-même structuré préalablement. À la suite de l'enquête photographique, un questionnaire succinct lui est également soumis afin de déterminer son profil (âge, sexe, profession, origine, pratique de la station, etc.) et, le cas échéant, de recueillir de nouvelles informations en ouvrant la discussion sur les enjeux généraux de la station (annexes 6 et 7).

---

<sup>381</sup> Il est à noter que les photographies, qui avaient été auparavant numérotées (de A1 à A75 ou A78 pour le premier corpus T1 ; de B1 à B56 ou B59 pour le second corpus T2), ont été présentées dans le même ordre à chacun des enquêtés (elles étaient reclassées avant chaque entretien).

<sup>382</sup> « *La catégorisation est une opération de classification d'éléments constitutifs d'un ensemble par différenciation puis regroupement par genre (analogie) d'après des critères préalablement définis. Les catégories sont des rubriques ou classes qui rassemblent un groupe d'éléments sous un titre générique, rassemblement effectué en raison des caractères communs de ces éléments* » (BARDIN, 2001, p.150).

Figure 62. Schéma du dispositif d'enquête par double classement libre de photographies



Conception : E. Hatt, 2011

Cet exercice de double catégorisation vise à favoriser la compréhension des représentations des destinataires, en identifiant ce qui, dans les stations, suscite l'attachement et l'émotion ou, au contraire, le regret et le rejet. Reprenant le vocabulaire employé par Serge MOSCOVICI (MANNONI, 2006, p.48), on peut dire que le premier corpus de photographies permet aux touristes enquêtés d'objectiver leurs représentations *microterritoriales* des stations. Des images, *a priori* abstraites, sont alors structurées par le biais d'une construction sélective et d'une schématisation structurante fournissant les contours de leurs représentations urbaines et paysagères (processus d'objectivation). Dans un second temps, le travail sur le corpus T2 permet l'ancrage de ces représentations sur le territoire d'étude en assurant l'enracinement non pas social, mais dans ce cas spatial et local de ces représentations. On passe des représentations globales aux représentations d'une station particulière (processus d'ancrage).

Cliché 58. Les enquêtes photographiques à Seignosse-Océan



Clichés : E. Hatt, août 2009

*Cliché 59. Les enquêtes photographiques à Gourette*



*Clichés : E. Hatt, février 2010*

Contrairement aux entretiens semi-directifs et aux parcours commentés, les enquêtes photographiques n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement sous dictaphone comme support de retranscription intégrale. Si les premières enquêtes "tests" menées durant l'hiver 2009 ont été enregistrées, cette méthode s'est révélée peu concluante, dans la mesure où l'enregistrement audio ne permet pas de savoir à quelle photo se rapporte le commentaire formulé. De fait, la prise de note est apparue comme une solution plus souple et plus adéquate, permettant de noter le numéro des photos parfois concernées par certains commentaires. Bien que ce procédé induise nécessairement une légère perte d'information lorsque les commentaires sont longs et nombreux, il est néanmoins paru plus adapté d'autant que, dans cette enquête centrée sur le classement des photos, les commentaires sont généralement relativement concis et espacés (les enquêtés étant très concentrés durant la phase du classement). Au final, l'ensemble des données produites et recueillies (classement des photographies, commentaires émis et résultats de l'enquête fermée de "clôture") a été intégralement retranscrit sous le logiciel Sphinx-Lexica afin de permettre le traitement quantitatif de ces données qualitatives.

## 2.2. Les enquêtes photographiques en station : modalités de mise en œuvre

Les enquêtes photographiques ainsi conçues ont été menées auprès de soixante individus présents dans la station de Seignosse-Océan et de cinquante individus à Gourette. Le choix s'est porté sur une enquête par échantillon restreint (cinquante à soixante entretiens), particulièrement adaptée à l'approfondissement d'une question tournée vers l'avenir, comme celle de la requalification urbaine et du devenir de l'espace urbain (VERDIER, 2009, p.203). De même, selon A. GRIFFIN et J. HAUSER les écoutes qualitatives se prêtent à un échantillonnage restreint (dans leur cas, douze à trente entretiens) qui permet de garantir 70% de la richesse d'information à recueillir (BOULEKBACHE-MAZOUZ, 2008, p.7). On présente la mise en œuvre de ces enquêtes, en revenant sur le profil des personnes enquêtées.

### 2.2.1. Cadrage de la mise en oeuvre

Les enquêtes photographiques ont été exclusivement mises en œuvre auprès des destinataires de l'espace (habitants permanents comme visiteurs temporaires). Les entretiens semi-directifs menés préalablement, avaient en effet déjà permis d'approcher les conceptions et les regards des concepteurs. Ces derniers étaient d'ailleurs en majorité parties prenantes de ces recherches, dont le dispositif méthodologique et les enjeux leur avaient été préalablement présentés. Les faire participer sur cette base constituait un biais indéniable, comme l'a montré l'enquête réalisée auprès de l'un de ces "concepteurs" (membre de la direction du tourisme du Conseil général des Landes)<sup>383</sup>. Les 110 autres enquêtes ont donc été menées auprès des seuls destinataires qui fréquentent la station (principalement excursionnistes, touristes en séjour, propriétaires de résidences secondaires et habitants permanents). Les enquêtés ont été choisis au hasard, selon un mode d'échantillonnage sur site<sup>384</sup> (LANQUAR, 1990), en tachant d'ouvrir le panel à un large public (âge, genre, origine géographique, etc.).

À Seignosse-Océan, ces enquêtes se sont principalement déroulées entre le 27 juin et le 21 août 2009. Concernant le lieu de leur déroulement, il fut décidé de les effectuer sur un espace public fondamental de la station : la plage centrale (la plage du Penon), en partant du principe que « *la plage reste une scène par et pour une société urbaine qui cherche à se rendre visible à elle-même* » (COËFFE, 2007, p.247). Ce choix offre en premier lieu l'avantage de donner la parole à un type de touriste fréquemment raillé, véhiculant tous les stéréotypes négatifs du « bronzeur stupide ». Ce touriste, trop souvent considéré comme « *idiot* » (URBAIN, 1993 et 2002), bronzant toute la journée sur des plages sans identité, mérite qu'on s'y intéresse en dépassant les stéréotypes qui gangrènent sa perception. Ce touriste n'est pas unique, il s'agit bien de touristes au pluriel, de personnes à considérer selon leurs individualités, selon leurs diversités. Les enquêtes se sont déroulées tout au long de la journée (de 10h à 20h) afin de toucher un large panel d'enquêtés aux profils et aux pratiques finalement variés. Ce choix

---

<sup>383</sup> Cette enquête n'est pas comptabilisée dans le panel général des 110 enquêtes évoquées tout au long de cette recherche.

<sup>384</sup> Réaliser un échantillonnage sur site, en choisissant des enquêtés au hasard dans l'espace public de la station, semblait le plus judicieux pour aborder les représentations des destinataires de cet espace urbain.

obéissait également à des exigences pratiques. La mise en œuvre d'un tel dispositif d'enquête exige de disposer de place (pour effectuer le classement de plus de cent trente photographies) et de trouver des enquêtés disponibles, voire désœuvrés, susceptibles de passer en moyenne une heure à effectuer l'enquête. La plage était de ce point de vue un endroit stratégique. Il est à noter que rares sont les habitants permanents rencontrés dans cet espace durant la période de l'enquête.

À Gourette, les enquêtes se sont également déroulées dans des espaces publics stratégiques de la station, en front de neige, sur la place Sarrière et sur la dalle du Valentin principalement. Les enquêtés ont là aussi été choisis au hasard, en veillant à approcher des individus aux profils variés. Rencontrées dans l'espace public, les personnes qui acceptaient de participer étaient conviées à effectuer l'enquête dans un bar afin de disposer d'un espace (chauffé) et d'une table pour élaborer le classement des photographies.

### 2.1.2. Les acteurs : profil des enquêtés à Seignosse-Océan et à Gourette

Comme cela a été précisé précédemment, un questionnaire fermé a été présenté aux 110 enquêtés (rencontrés sur site) afin de pouvoir dresser leur profil, présenté en suivant<sup>385</sup>. Le panel est assez diversifié, qu'il s'agisse de leur statut, de leur sexe, de leur âge, de leur mode d'hébergement, de leurs modalités de vie ou encore de leur façon de classer les photos (nombre de regroupements et intitulés). Les profils des enquêtés à Seignosse-Océan et à Gourette se recoupent fortement, les similarités sont parfois flagrantes, en dehors des données concernant la durée de leur séjour et leur origine géographique.

Du point de vue de leur statut (fig. 63 et 64), le panel comprend une majorité de touristes (80% à Seignosse-Océan et 81% à Gourette), qu'ils soient en séjour (58% à Seignosse-Océan et 64% à Gourette) ou seulement excursionnistes (22% à Seignosse-Océan et 17% à Gourette). Les propriétaires de résidence secondaire sont également présents dans ce panel (17% à Seignosse-Océan et 15% à Gourette).

Figure 63. Répartition des enquêtés à Seignosse-Océan selon leur statut

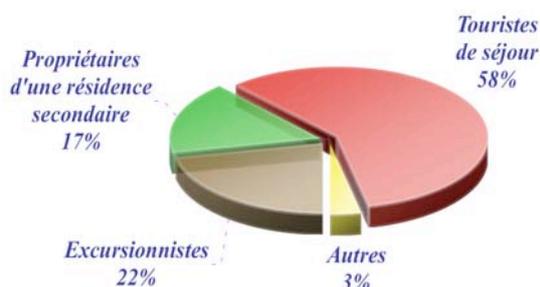
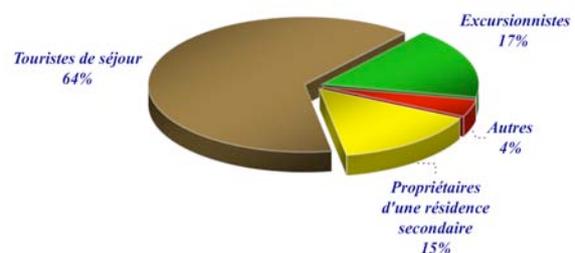


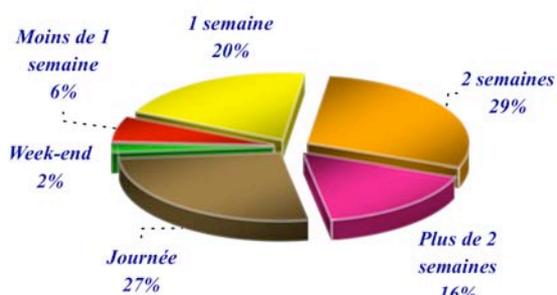
Figure 64. Répartition des individus enquêtés à Gourette selon leur statut



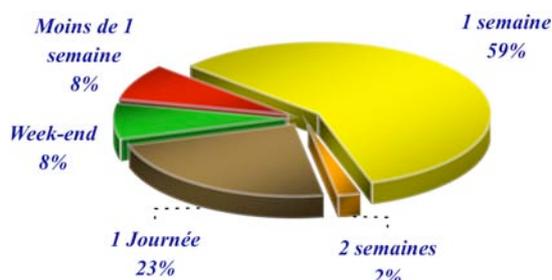
<sup>385</sup> On fait le choix de présenter ces résultats sous forme de pourcentages plus lisibles et plus faciles à comparer, tout en restant conscient (et en mettant en garde le lecteur) qu'un échantillon de cinquante à soixante enquêtes est en réalité relativement restreint pour une telle pratique.

Concernant la durée du séjour des destinataires enquêtés (fig.65 et 66), elle est en majorité de deux semaines ou plus à Seignosse-Océan, tandis qu'elle n'est que d'une semaine à Gourette où le séjour est plus onéreux.

**Figure 65. Répartition des touristes enquêtés à Seignosse-Océan selon la durée de leur séjour**



**Figure 66. Répartition des touristes enquêtés à Gourette selon la durée de leur séjour**



À Seignosse-Océan, les personnes enquêtées sont principalement originaires du Sud-Ouest (régions Aquitaine et Midi-Pyrénées). La région parisienne est également bien représentée (neuf enquêtés sur soixante)<sup>386</sup>. Le reste du panel est assez diversifié, même si l'on peut toutefois constater qu'aucune personne originaire du Sud-Est n'a été enquêtée (sans doute du fait de leur proximité avec les plages méditerranéennes) – fig.67.

À Gourette, au contraire, les enquêtés sont tous originaires de l'Ouest de la France (les régions Languedoc-Roussillon et Nord représentant les "extrémités"), une grande majorité provient plus spécifiquement du Grand Sud-Ouest (trente enquêtés sur cinquante). On peut émettre l'hypothèse que ces effectifs, bien que trop faibles pour affiner cette analyse, reflètent, dans une certaine mesure, l'attrait des Parisiens et des habitants de l'Est de la France pour les stations alpines, plus accessibles et parfois plus réputées – fig.68.

<sup>386</sup> On rejoint ici l'enquête clientèle réalisée par le C.D.T. des Landes en 2008 : sur le littoral landais, le Sud-Ouest (Midi-Pyrénées et Aquitaine) et l'Île de France sont les deux premiers bassins émetteurs du littoral landais, ils représentent respectivement 31,2% et 19,70% de la fréquentation touristique française sur le littoral landais. Cette analyse précise d'ailleurs à ce sujet que, si la fréquentation de la clientèle de proximité est en hausse depuis 1993, celle de la clientèle originaire d'Île-de-France s'est amoindrie.

Figure 67. Origine géographique des personnes enquêtées à Seignosse-Océan

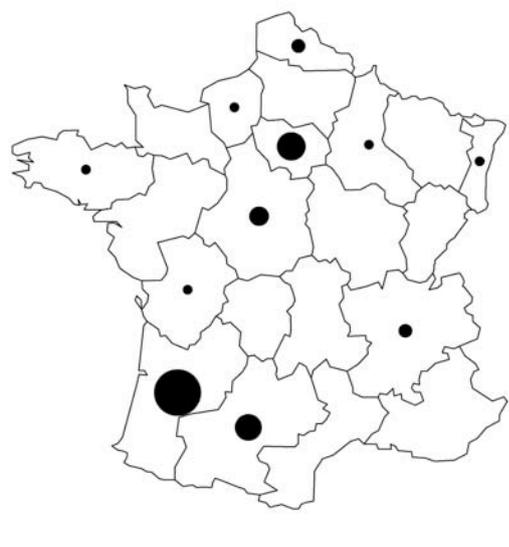
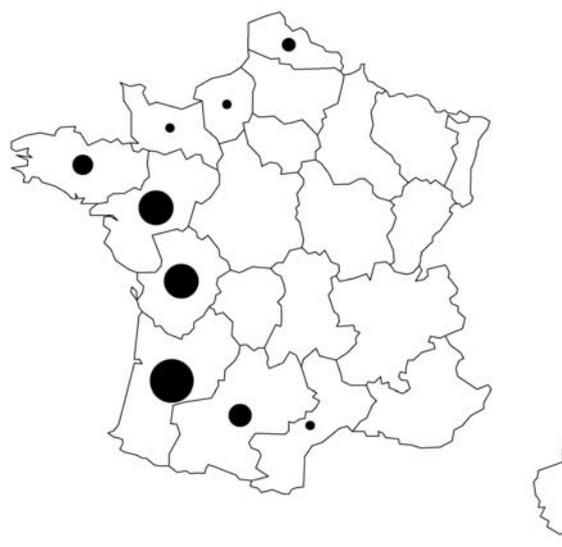
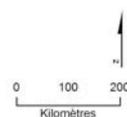


Figure 68. Origine géographique des personnes enquêtées à Gourette



Légende

Nombre des personnes enquêtées selon leur origine géographique



Les 25-49 ans représentent 70% des individus enquêtés à Seignosse-Océan, contre seulement 48% des individus enquêtés à Gourette, où le nombre des enquêtés de plus de cinquante ans est, en contrepartie, plus élevé (fig.69 et 71). Ce constat peut s'expliquer par deux facteurs majeurs : d'une part la population qui part en vacances de sports d'hiver tend à vieillir (AFIT, 2000), d'autre part, les enquêtes étaient réalisées au centre de la station, en front de neige, or les plus jeunes et plus sportifs étaient peut-être sur les pistes.

Dans les deux cas, la proportion de femmes parmi le panel des individus enquêtés est légèrement supérieure à celle des hommes (fig.70 et 72). Elles se sont montrées plus disponibles et ont accepté plus facilement de participer à cette enquête.

Figure 69. Age des individus enquêtés à Seignosse-Océan



Figure 70. Répartition des individus enquêtés à Seignosse-Océan selon leur genre

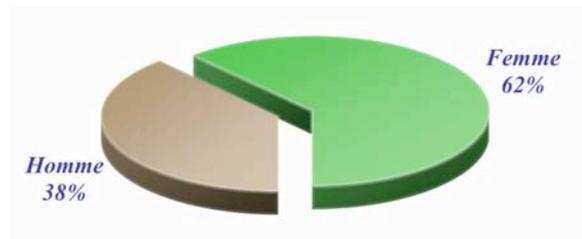


Figure 71. Age des individus enquêtés à Gourette

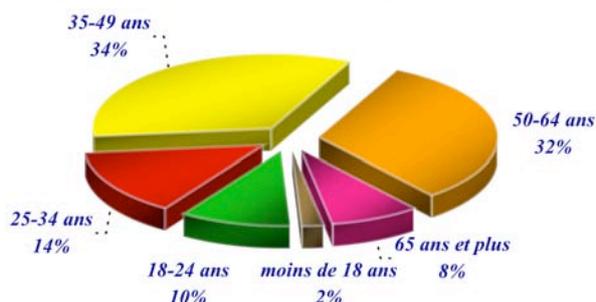
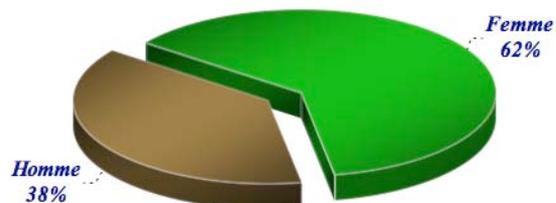


Figure 72. Répartition des individus enquêtés à Gourette selon leur genre



Au sujet de leurs modes d'hébergement, les touristes séjournent à part relativement égale dans des hébergements en location, dans leur résidence secondaire ou chez des proches (fig.73 et 75). Ce sont des destinataires relativement fidèles : 69% des enquêtés était déjà venu à Seignosse-Océan auparavant, 71% à Gourette (fig.77 et 78). Quant aux propriétaires de résidences secondaires, ils sont relativement anciens : la moitié d'entre eux possède son hébergement dans la station depuis plus de quinze ans (fig.74 et 76).

Figure 73. Répartition des séjournants enquêtés à Seignosse-Océan selon leur mode d'hébergement

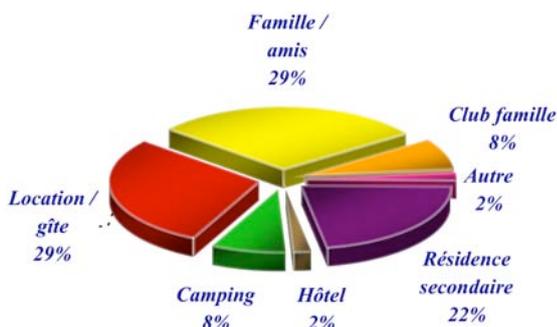


Figure 74. Répartition des propriétaires de résidence secondaire enquêtés à Seignosse-Océan selon la durée de leur propriété

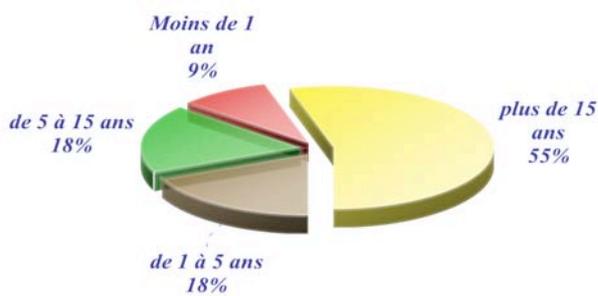


Figure 75. Répartition des séjournants enquêtés à Gourette selon leur mode d'hébergement

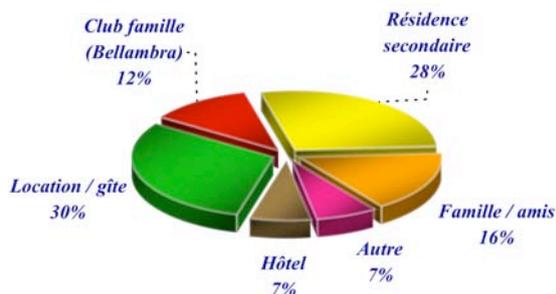
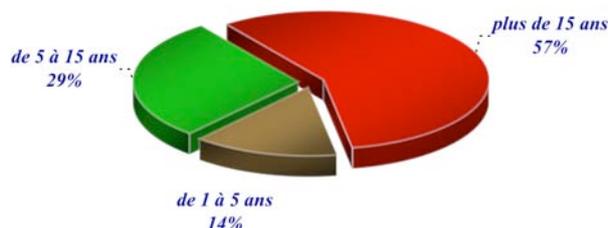
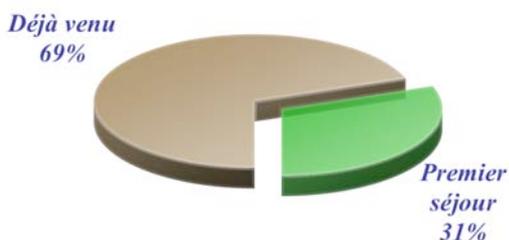


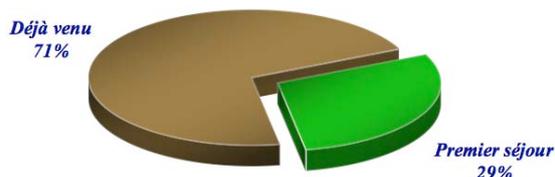
Figure 76. Répartition des propriétaires de résidence secondaire enquêtés à Gourette selon la durée de leur propriété



**Figure 77. Répartition des touristes enquêtés à Seignosse-Océan selon leur fréquentation de la station**

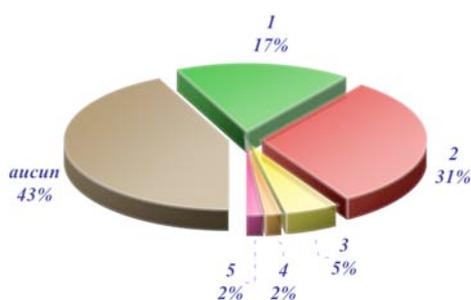


**Figure 78. Répartition des touristes enquêtés à Gourette selon leur fréquentation de la station**

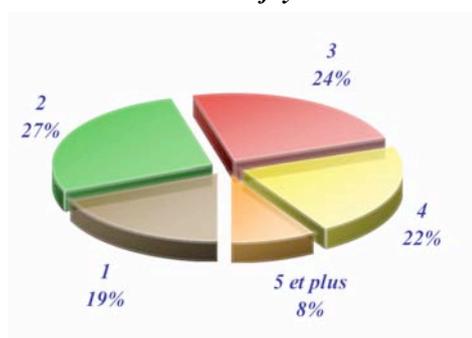


À propos des modalités de vie des enquêtés, la répartition du panel est relativement équilibrée entre les personnes seules ou en couple, avec ou sans enfant (fig.79, 80, 81 et 82).

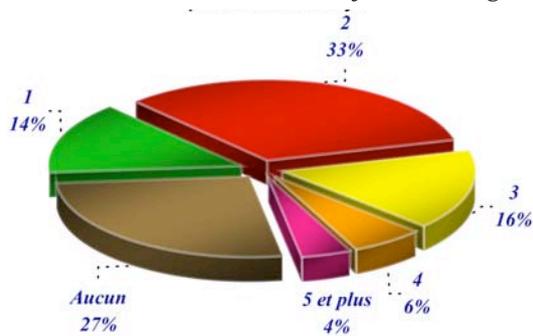
**Figure 79. Répartition des individus enquêtés à Seignosse-Océan selon le nombre d'enfants à charge**



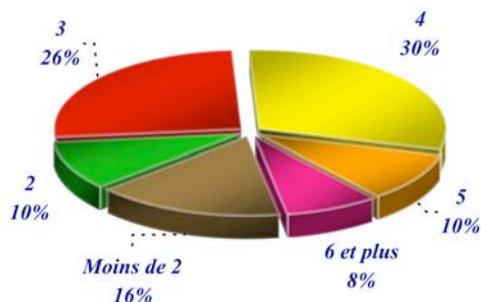
**Figure 80. Répartition des individus enquêtés à Seignosse-Océan selon le nombre de personnes vivant dans le foyer**



**Figure 81. Répartition des individus enquêtés à Gourette selon le nombre d'enfants à charge**

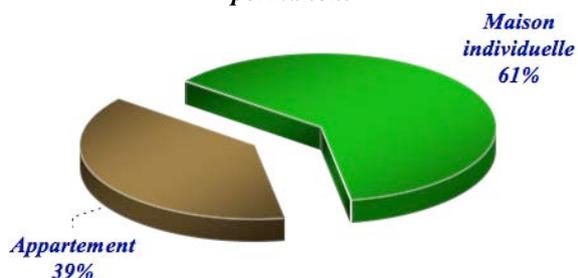


**Figure 82. Répartition des individus enquêtés à Gourette selon le nombre de personnes vivant dans le foyer**

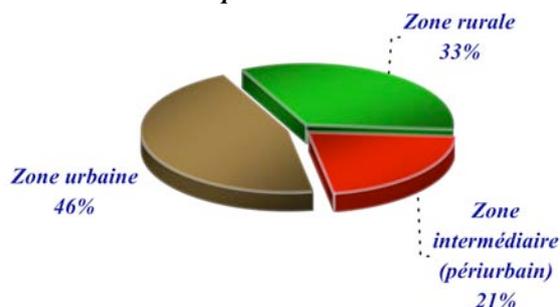


Pour finir on peut noter que la majorité des destinataires enquêtés vit dans une maison individuelle plutôt que dans un appartement (fig.83 et 85). Ceux qui se rendent à Seignosse-Océan, proviennent principalement de zones urbaines, tandis que ceux qui viennent à Gourette sont surtout originaires de zones rurales (fig.84 et 86).

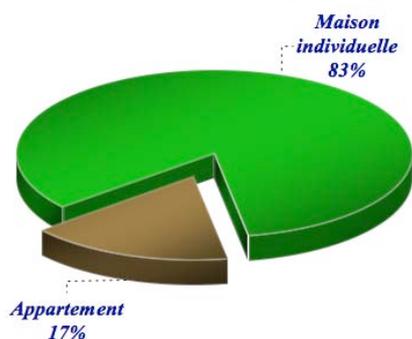
**Figure 83. Répartition des touristes enquêtés à Seignosse-Océan selon leur mode d'hébergement permanent**



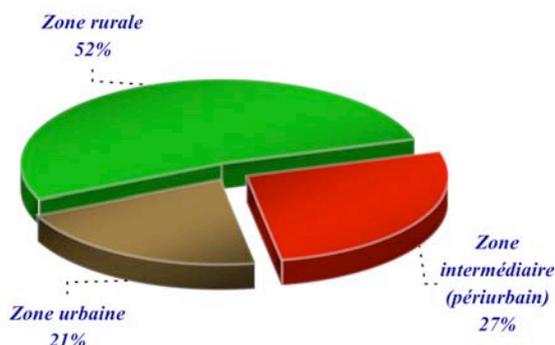
**Figure 84. Répartition des touristes enquêtés à Seignosse-Océan selon leur lieu de résidence permanent**



**Figure 85. Répartition des touristes enquêtés à Gourette selon leur mode d'hébergement permanent**



**Figure 86. Répartition des touristes enquêtés à Gourette selon leur lieu de résidence permanent**



Après ce tour d'horizon relatif au profil des destinataires enquêtés, on souhaite à présent revenir sur les données produites en observant leurs modalités de classement et leur approche du dispositif méthodologique mis en œuvre.

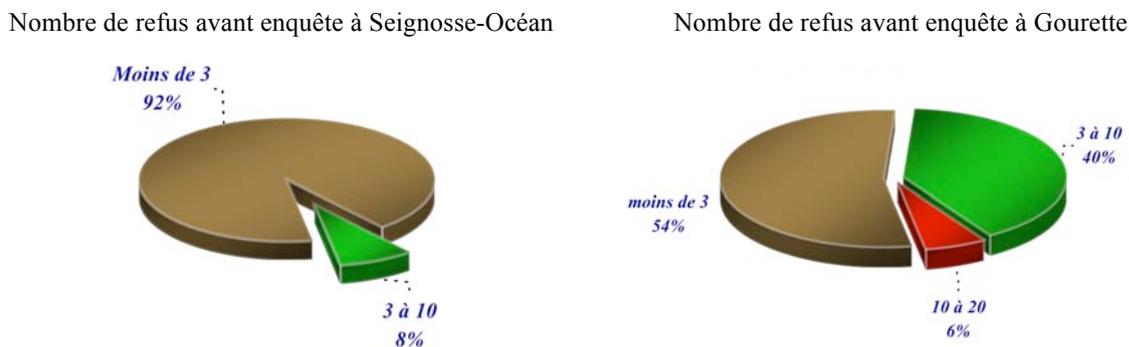
### 2.3. Une enquête au service de l'analyse des représentations microterritoriales en station

Ce dispositif d'enquête a favorisé l'appréhension des représentations microterritoriales que les touristes se forgent des stations touristiques de montagne comme du littoral et, plus spécifiquement, de leurs destinations d'accueil : Seignosse-Océan et Gourette. L'observation et l'analyse des enquêtes a permis de confirmer notre hypothèse : d'une part, il est possible d'appréhender les représentations des destinataires urbains que sont les touristes et, d'autre part, l'espace urbain ne fait pas l'objet de représentations homogènes. Il est possible d'identifier les lieux au regard du degré d'attractivité que leur attribuent les touristes. L'un des intérêts de la méthodologie développée tient à la nature de l'analyse dont elle peut faire l'objet. L'analyse des données récoltées lors de ces enquêtes permet d'effectuer un traitement de quadruple nature, à la fois qualitatif (analyses des contenus) et quantitatif (analyses statistiques), mais également général (représentations des stations balnéaires ou de sports d'hiver – processus d'objectivation) et particulier (représentations de Seignosse-Océan et de Gourette – processus d'ancrage).

#### 2.3.1 Mise en abîme : les enquêtés face à l'enquête

Cette méthodologie, fondée sur un double classement libre de photographies, s'est révélée particulièrement adaptée à l'espace et au public visés. Le nombre de refus a été assez faible, surtout à Seignosse-Océan où les touristes, lorsqu'ils sont sur la plage, s'avèrent relativement disponibles pour répondre à ce type d'enquête ludique fondée sur des corpus d'images.

**Figure 87. Nombre de refus avant participation d'un individu aux enquêtes photographiques**



Surprises au premier abord, les personnes sollicitées pour effectuer les enquêtes ("enquêtés potentiels") se sont révélées plutôt conciliantes (notamment les femmes), en particulier sur les plages de Seignosse-Océan où, en moyenne, la moitié a accepté de "jouer le jeu". Si on a essuyé dans la majorité des cas (92%) moins de trois refus à Seignosse-Océan, où le plagiste est relativement disponible, ce type d'enquête est plus complexe à mener en station de sports d'hiver. Les touristes rencontrés à Gourette ont fait preuve de moins de patience (fig.87). Leur séjour est plus souvent motivé, non par la détente, mais par la pratique d'une activité sportive relativement coûteuse ; leur temps est beaucoup plus contraint. Ils adoptent un rythme de vie plus urbain, au temps compté et strictement chronométré. Les mauvais jours aux conditions climatiques peu clémentes (brouillards, neige, vent) ont toutefois permis de mener à bien les enquêtes.

"Jouer le jeu" est une expression tout à fait appropriée pour ceux qui acceptent de participer. Les enquêtés conçoivent l'enquête comme un jeu, une énigme qui leur comble un moment (une bonne heure en fait) alors qu'ils "farnientent" au soleil sur la plage du Penon ou qu'ils flânent à Gourette les jours de mauvais temps. S-E37<sup>387</sup>, ravi de contribuer à cette activité "ludique", s'exclame par exemple en se retournant vers sa compagne assoupie : « *tu vois, j'ai trouvé une occupation, je vais te laisser un peu tranquille !* ». De même, S-E34 reconnaissait un peu auparavant que : « *c'est sympa ça fait un peu comme un jeu !* ». Examiner des photographies, de lieux de villégiature qui plus est, semble moins fastidieux de prime abord que de répondre à un long questionnaire (beaucoup font référence aux enquêtes téléphoniques auxquelles ils ne peuvent échapper durant l'année). L'esprit assez ludique de l'enquête s'accommode bien avec l'imaginaire touristique et l'idée de vacances, de coupure, de changement, de découverte, etc. Les enquêtés s'investissent tout en jouant à trouver les lieux photographiés. Ils posent parfois des questions pour satisfaire leur curiosité, leur volonté de savoir et de reconnaître « *ça je connais c'est Anglet non ?* » (S-E7), ou encore, « *c'est Cauterets ça ? J'y suis allé en décembre, j'adore !* » (G-E8). Certains essaient même de classer les photos selon les lieux où elles ont été prises : « *alors je classe comment ? J'ai remarqué qu'il y avait différents lieux de prises de vues, je peux essayer de les classer selon les régions ?* » (S-E40).

Si l'exercice est ludique, il n'en est pas simple pour autant. Les enquêtés bravent le vent du littoral et le froid de la montagne. Surtout, ils font preuve d'une extrême concentration pour constituer leurs catégories parmi la multitude de photos qui leur sont présentées : « *ce n'est pas facile en fait, je ne m'y attendais pas* » (S-E15), « *je ne vais jamais arriver à tout classer c'est dur comme truc* » (G-E22). Très silencieux, très concentrés, ils regardent, ils observent, ils classent. Rares sont ceux qui parlent durant l'exercice de catégorisation. Toute leur attention est portée sur les photos, sur ce qu'elles leur évoquent, sur ce qu'elles représentent, sur la façon de les organiser. Pour reprendre les termes de Roland BARTHES, sans prétendre cependant leur accorder la même profondeur, on pourrait dire que les enquêtés ne vont réellement réagir et se livrer que sur certaines photos disposant pour eux d'un « *punctum* », tandis que la grande majorité d'entre elles ne sont investies que du seul « *studium* » à l'origine de leur classification relativement silencieuse. Comme il l'explique au regard de sa propre expérience (BARTHES, 2002, p.810), « *beaucoup de photos sont, hélas, inertes sous mon regard. Mais même parmi celles qui ont quelque existence à mes yeux, la plupart ne provoquent en moi qu'un intérêt général, et si l'on peut dire, poli : en elles, aucun punctum : elle me plaisent ou me déplaisent sans me poindre : elles sont investies du seul studium. Le studium, c'est le champ très vaste du désir nonchalant, de l'intérêt divers, du goût*

---

<sup>387</sup> Les enquêtés sont ici identifiés selon le lieu de l'enquête (S pour Seignosse et G pour Gourette) ainsi que par leur ordre de "passage". Ici, le trente-septième enquêté à Seignosse-Océan est ainsi nommé S-E37. Il est possible de se reporter aux annexes 8 et 9 pour observer le profil synthétique des personnes interrogées dans le cadre des enquêtes photographiques

*inconséquent : j'aime/je n'aime pas, I like/I don't. Le studium est de l'ordre du to like, et non du to love »<sup>388</sup>.*

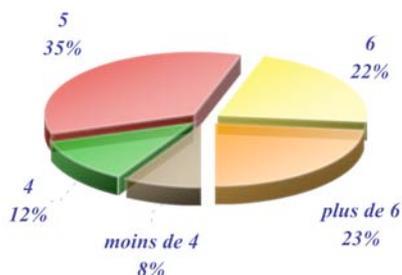
Les commentaires sont principalement émis dans un deuxième temps, le temps d'explicitation lié à la recherche et à la sélection de la photo représentative de chaque groupe formé. On rejoint la notion « *d'après-coup* » développée par Roland BARTHES pour exprimer ce mécanisme commun à la mémoire et au discours analytique. « *L'effet, parfois en dépit de sa netteté, ne se révèle qu'après coup, lorsque la photo étant loin de mes yeux, je pense à elle de nouveau. Il arrive que je puisse mieux connaître une photo dont je me souviens qu'une photo que je vois* » (cité par GARRIGUES, 2000, p.69). On conçoit bien dans ce cadre l'intérêt de présenter de multiples photos aux enquêtés. Le regardeur ne va pas s'attarder sur chacune d'entre elles, il va y revenir ultérieurement, une fois son classement effectué (lorsqu'il identifie la photo représentative de chacun des groupes formés). Il a le temps de penser à ces images sans les avoir sous les yeux, il prend le temps de mûrir son regard et sa réflexion. L'enquêté se replonge à ce stade dans la catégorisation qu'il vient d'instaurer. Le plus souvent, il sait exactement ce qu'il a fait, ce qu'il voulait faire ressortir et se souvient très bien de chacune des photos et de son positionnement dans les groupes. Parfois, un peu plus "confus", c'est en observant la classification qu'il a effectuée, en reprenant un peu ses groupes (en déplaçant certaines photos), qu'il comprend et prend conscience des choix et des représentations sous-jacentes à son classement. Au final, seuls deux enquêtés ne sont pas parvenus à réaliser l'exercice, bien qu'ils y aient passé plus de 45 minutes (ils ne sont pas comptabilisés dans le panel présenté).

La difficulté de l'exercice se révèle également au travers des distorsions et contournements dont il peut faire l'objet. 20 à 24% des enquêtés n'ont, par exemple, pas respecté la consigne initiale consistant à réaliser cinq groupements à minima. Le recours à un groupement de type « *inclassable* » (S-E34), « *brouillon, ne sais pas* » (S-E39), ou encore « *divers, le non classé* » (G-E14), permet également de surmonter un certain embarras pour réaliser un classement exhaustif du corpus. Reste que, malgré ces difficultés, les enquêtés ont dans l'ensemble joué le jeu puisque 80% d'entre eux ont fait, comme il leur était demandé, cinq groupes ou plus pour "organiser" les deux corpus de photographies (T1 et T2) qui leur étaient soumis (fig.88, 89, 90 et 91).

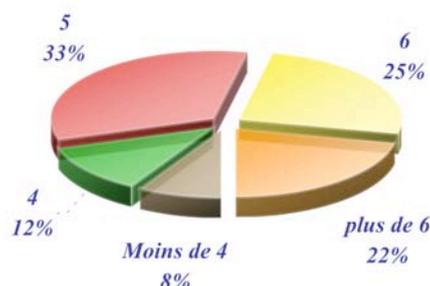
---

<sup>388</sup> Selon Emmanuel GARRIGUES (2000, p.23), la présence d'un *studium* renvoie au registre culturel lié à la fois au champ dans lequel s'exprime la photo (reportage, témoignage, etc.) et au champ culturel du regardeur (histoire, géographie, etc.). Il peut en ce sens être considéré comme un indice du bagage culturel du regardeur. Le *punctum*, quant à lui, est cet « *élément mystérieux qui fait que le regardeur est « accroché » par certaines photos et non par d'autres* ». Le *punctum* part de la photo et va accrocher l'observateur à son insu. Sa seule présence change alors le sens de la lecture puisque c'est ce détail qui va emporter le sens donné à la photo observée. Le « *punctum* » renvoie le plus souvent à un détail (un objet partiel), si bien que donner des exemples de *punctum*, évoquer les éléments qui vont poindre, c'est finalement pour l'enquêté, se livrer. Ainsi, « *ce qui fait punctum dans une photo, c'est quelque chose qui vient réveiller quelque chose de notre inconscient de regardeur* » (Ibid., p.65).

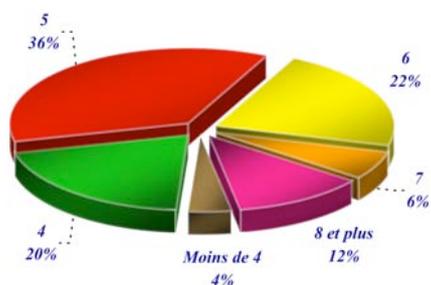
**Figure 88. Répartition des individus enquêtés à Seignosse-Océan selon le nombre de groupes formés à partir du corpus T1**



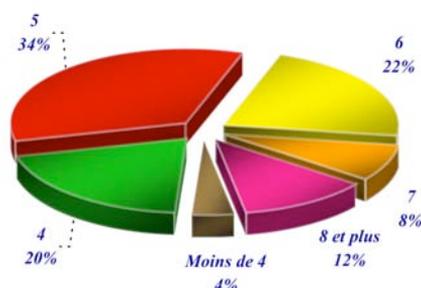
**Figure 89. Répartition des individus enquêtés à Seignosse-Océan selon le nombre de groupes formés à partir du corpus T2**



**Figure 90. Répartition des individus enquêtés à Gourette selon le nombre de groupes formés à partir du corpus T1**



**Figure 91. Répartition des individus enquêtés à Gourette selon le nombre de groupes formés à partir du corpus T2**

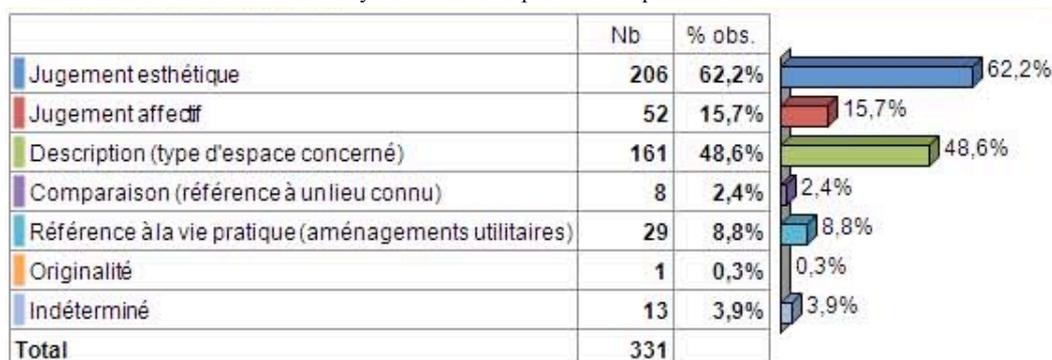


### 2.3.2. Modalités de classement : entre fonctionnalité et sensibilité

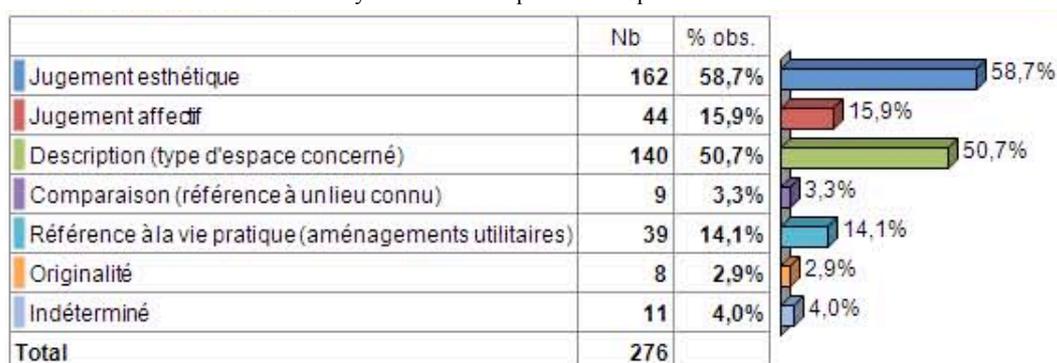
De façon générale, les enquêtés recourent à deux modalités de classement différentes et complémentaires, comme le souligne la compagne de S-E40. Cette demoiselle fraîchement sortie de sa sieste au soleil, intriguée de voir son compagnon S-E40 jouer avec toutes ces photographies, s'approche, observe le classement, puis s'exclame : « *c'est marrant, je ne les aurais pas classées comme ça ! Tu as fait des tas par thématique, moi je les aurais faits par préférence* ». Dans la première approche, celle développée par S-E40, une vision "fonctionnelle" se dégage. Le classement se fait au regard des types, des catégories d'espaces observés (commerces/voiries/habitations/loisirs, etc.). L'enquêté affine rarement son analyse et ne distingue pas, à l'intérieur de ces catégories, ce qu'il apprécie de ce qui lui déplaît (ou seulement à la marge). D'autre part, et c'est ce qui arrive le plus souvent, ils classent selon leurs goûts, leurs préférences, leurs ressentis (jugements esthétiques ou affectifs – fig.92 et 93). Une large place est accordée au feeling, à l'émotionnel, à une approche sensible de l'espace, même si des éléments descriptifs (plus fonctionnels) ne sont pas absents. Les informations sur ce qui fonde l'adhésion ou le rejet sont particulièrement riches et permettent de distinguer ce qui constitue, selon les touristes (selon leurs catégorisations), les "marqueurs microterritoriaux" en station.

**Figure 92. Critères de classement des photographies par les enquêtés (enquêtes "littoral")**

Analyse de contenu opérée sous Sphinx-Lexica

**Figure 93. Critères de classement des photographies par les enquêtés (enquêtes "montagne")**

Analyse de contenu opérée sous Sphinx-Lexica



Quelle que soit la façon de classer, tout l'intérêt de la méthode consiste à proposer deux corpus photographiques. De fait, on peut approcher d'une part les représentations microterritoriales globales associées aux stations, en identifiant les images et imaginaires constitutifs de la plus ou moins grande attractivité de ces destinations de montagne ou du littoral (par le biais du corpus T1). D'autre part, le travail réalisé avec le second corpus de photos (T2) permet d'approfondir l'analyse des représentations que les touristes se font de la station dans laquelle ils se trouvent. Il favorise l'identification des marqueurs microterritoriaux propres aux terrains d'étude : Seignosse-Océan et Gourette.

Cette technique d'enquête par double classement libre de photographies est particulièrement riche pour le chercheur qui souhaite appréhender les représentations urbaines mais aussi pour l'enquêté qui se voit confronté à l'obligation d'explicitier des préférences ou des rejets demeurés jusque-là de l'ordre du non-dit, de l'implicite (HATT, VLES, CLARIMONT, 2011). Elle joue un rôle de révélateur en favorisant une prise de distance de l'enquêté par rapport à son lieu de vacances, parfois idéalisé, rarement observé en détail, très peu confronté à l'altérité. Elle induit une posture réflexive chez l'enquêté propice à un renouvellement de son regard sur l'espace de la station. Elle le conduit à se détacher d'une représentation parfois idéalisée en l'amenant à considérer la station dans sa complexité. Cette prise de distance est plus difficile dans le cas de la station connue et fréquentée (T2) que dans le cas des stations plus lointaines, pour la plupart inconnues des enquêtés (T1) : « le deuxième paquet c'est Seignosse, ça va être plus dur car avant je ne connaissais pas les stations donc c'était plus

*facile de critiquer !* » (S-E63), « *c'est beaucoup plus difficile avec le second paquet car maintenant je sais où c'est* » (G-E41). Plus généralement, cette approche permet de replacer les stations étudiées dans le contexte global et concurrentiel dans lequel elles s'inscrivent, en pensant l'attractivité des espaces publics de la station dans l'univers de référence général des destinations balnéaires ou de sports d'hiver.

### **3. Une analyse des données par traitement statistique**

Les données recueillies grâce aux enquêtes photographiques ont fait l'objet d'un double traitement, à la fois qualitatif (analyses de discours) et quantitatif (analyses statistique). D'une part, le fait que les critères et intitulés de catégorisation aient été laissés au seul choix des enquêtés a permis de réaliser une analyse classique de discours<sup>389</sup>. Les critères de catégorisation proposées par les enquêtés (« la nature », « le béton », « l'art » etc.), forment le corps de la grille d'interprétation. Au-delà des discours, la multiplicité des photographies présentées (plus de cent trente au total), tout comme l'objectif de l'enquête (identifier l'image collective des stations) suggéraient d'opérer d'autre part un traitement statistique des données. Pour reprendre les termes d'Antoine BAILLY (1977, p.15), « *il est souvent nécessaire d'employer des méthodes multivariées (analyse factorielle des correspondances ou en composantes principales) pour différencier les phénomènes structurés des phénomènes aléatoires. Ce regroupement correspond à un changement d'objet d'analyse des perceptions individuelles aux attitudes communes* ». Le classement par les enquêtés de multiples photographies par analogie et similitude permet d'identifier les univers de référence dans lesquels elles se situent, les « *référentiels* » (MULLER, 1990) des représentations. Il s'agit de saisir les contingences, au-delà de la multiplicité des interprétations car, « *même si chaque individu peut être considéré comme unique, une partie de nos opinions est partagée par divers groupes : l'image est à la fois unique et commune* » (BAILLY, 1977, p.180). La mise en œuvre de l'analyse statistique des données récoltées est présentée de façon relativement "technicienne" dans ce chapitre. Elle est approfondie dans les chapitres suivants qui proposent une analyse transversale de ces résultats.

---

<sup>389</sup> Les commentaires recueillis sont principalement émis durant le discours explicatif sur la classification (et la désignation des images représentatives), mais également, de façon plus marginale, pendant le processus de classification (commentaires relatifs à certaines photos – annexes 10 à 14).

### **3.1. Analyse de contenu et recodage des données : construction des descripteurs synthétiques**

Il est important de rappeler que le fait de s'adresser à un interlocuteur éphémère (le touriste) oblige le chercheur à récolter un maximum d'informations durant un laps de temps limité et non-reproductible, tandis que la multiplicité des photos présentées complexifie d'autant leur analyse. Les choix opérés pour assurer le traitement des données ont nécessairement conduit à se concentrer sur certains aspects (présentés dans cette partie) au détriment d'autres. Préalable indispensable pour mener à bien l'analyse statistique des données, il convenait en premier lieu de synthétiser au mieux l'ensemble des résultats obtenus afin de pouvoir les étudier de façon approfondie. Ayant fait le choix de laisser chaque enquêté réaliser autant de groupes qu'il le souhaitait et les nommer selon un vocabulaire qui lui était propre, il était indispensable de reformuler ces données incomparables à l'état brut. Pour ce faire, un recodage des données initiales a été mis en œuvre.

#### **3.1.1. Mise en garde préalable**

Il faut avant toute chose rappeler que la prudence et la nuance sont de mises lorsqu'on s'atèle à la tâche épineuse du recodage des données. Les catégories ainsi formées, qu'elles soient de nature qualitative ou descriptive, sensible ou fonctionnelle, ne sont que des types idéaux, au sens wébérien du terme<sup>390</sup>. Elles sont construites à partir de l'extraction des caractéristiques les plus *fondamentales* (ou "typiques") relevées dans les commentaires des enquêtés. Ce sont des "*types extrêmes*" qui traduisent et hiérarchisent les différents cas concrets rencontrés au cours de la recherche et de l'analyse (MUCCHIELLI, 2004, p.113). On reste conscient que ces catégories, si elles permettent d'éclaircir et de simplifier l'analyse, ne sont pas pour autant des miroirs fidèles d'une réalité autrement plus complexe qui ne peut se laisser enfermer dans un carcan minimaliste. Les « *types idéaux* », comme les « *concepts* » ne sauraient épuiser le réel. Ils restent des « *modèles d'intelligibilité provisoire d'un réel à jamais mouvant* » (CHALAS, 2004, p.321). Les commentaires formulés par les enquêtés sont évidemment plus riches, aux frontières bien trop floues pour s'inscrire de façon stricte et catégorique dans ce tableau de pensée homogène. Les difficultés et les biais potentiels introduits par le recodage des données initiales constituent une limite de cette enquête exploratoire axée sur une double analyse, qualitative et quantitative. Le recodage des données a toutefois été conçu comme un outil pour ordonner l'analyse.

Si la réorganisation des corpus facilite le travail du chercheur, on doit néanmoins admettre que la subjectivité de ce dernier sera nécessairement présente dans les résultats de l'étude des

---

<sup>390</sup> Le sociologue de Max WEBER, dans son *Essai sur la théorie de la science* (1992, p.172), a développé le concept « d'idéal-type » pour désigner les modèles que l'on construit pour retranscrire la réalité et traduire des hypothèses. Il explique notamment que l'« *on obtient un idéal-type en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement pour former un tableau de pensée homogène* ».

représentations. Il est de fait difficile de tirer des conclusions définitives à partir d'une analyse de contenu, aussi sophistiquée soit-elle (MOLINER RATEAU et COHEN-SCALI, 2002, p.93).

Ceci ayant été écrit, on doit également souligner que l'analyse de contenu reste malgré tout indispensable à l'étude des représentations. Opter pour une stricte enquête quantitative en demandant aux enquêtés de désigner une photo pour des catégories prédéfinies (échelle verbale de l'enquêteur) aurait certes permis d'éviter de recourir ultérieurement à un recodage, mais aurait suscité dans le même temps d'autres interrogations (comment et pourquoi choisir telle ou telle catégorie ? N'introduit-on pas, ici aussi, la subjectivité du chercheur qui emploie un vocabulaire particulier et l'impose aux enquêtés ?). Le fait de laisser les enquêtés choisir et déterminer l'intitulé de leurs catégorisations constitue d'ailleurs l'une des forces de cette enquête. Cela permet, d'une part, de laisser apparaître des éléments qui n'avaient pas forcément été prévus au départ et, d'autre part, d'opérer une analyse des représentations à partir des discours, du choix et de la récurrence du vocabulaire employé. Pour limiter les biais<sup>391</sup> introduits par le recodage des données initiales, il convenait finalement d'opérer une analyse de contenu rigoureuse afin de déterminer la façon la plus appropriée d'effectuer ce recodage, en identifiant des indicateurs d'analyse permettant de faire émerger les principaux axes de structuration du discours en termes de sens (GUMUCHIAN, 1991, p.79).

### 3.1.2. Un recodage essentiel : les descripteurs qualitatifs

L'analyse du contenu des commentaires formulés par les enquêtés pour expliciter les catégories de classement qu'ils ont réalisées a été opérée via un traitement sous le logiciel Sphinx-Lexica (fig.92 et 93 présentées précédemment).

Ce traitement analytique a permis de confirmer, ce qui avait été pressenti préalablement, à savoir que la majorité des photos sont classées selon les goûts et les préférences des enquêtés. Un jugement esthétique ou affectif est formulé dans près de 75% des cas. On rejoint d'ailleurs les analyses de Rachid AMIROU (1995, p.122) qui souligne, en s'appuyant sur les travaux de Jean PIAGET, que la perception de l'espace, par le touriste comme par l'enfant, se caractérise par le découpage de l'espace en zones de plaisir ou de déplaisir : « *la lecture du territoire se produit sur un registre affectif et normatif (plaisir/déplaisir, à voir/à éviter). L'espace touristique est parsemé d'émotions* ». Des descripteurs synthétiques visant à retranscrire le plus simplement possible le discours des enquêtés ont été constitués. Les groupes ont été recodés dans un premier temps au regard de descripteurs qualitatifs, ce qui a permis d'identifier la tendance qualitative de chaque photo prise indépendamment. Ce recodage paraissait d'autant plus pertinent qu'il s'appliquait bien à l'objet de cette recherche : l'identification des marqueurs microterritoriaux d'attractivité ou de rejet en station. Six descripteurs qualitatifs ont été élaborés. Ils rendent compte de façon synthétique des discours et commentaires effectifs proposés par les enquêtés pour qualifier les divers regroupements de

---

<sup>391</sup> Le fait d'en avoir conscience et de tâcher de les expliciter contribue déjà à en limiter la portée et à permettre de les relativiser.

photos opérés à partir des corpus T1 et T2. Ils retranscrivent le degré qualitatif associé au groupe d'images considérées.

On a fait le choix de préciser les modalités de ce recodage par des exemples fournis exclusivement dans le cadre des enquêtes menées à Gourette afin de ne pas alourdir la lecture. Les analyses ont toutefois bien été appliquées aux deux corpus et sont similaires dans le cas des stations littorales. Ces descripteurs qualitatifs se répartissent ainsi :

- "attractif" : jugements du type « *ce que j'aime* » (G-E27), « *ça c'est beau* » (G-E4), « *ce que je préfère* » (G-E6), « *la beauté des paysages* » (G-E1), « *ça fait très carte postale de station* » (G-E3), « *ce que je recherche en station* » (G-E10), « *le côté typique en station* » (G-E11), « *les coins sympas, ça donne envie d'y aller, c'est beau* » (G-E14), etc.

- "Plutôt attractif" : jugements du type « *j'aime bien mais un peu moins bien que le groupe précédent* » (G-E6), « *ce qui est pratique, les aménagements utiles* » (G-E8), « *tout ce qui est original* » (G-E14), « *ce que je ne déteste pas, ça passe à peu près, il y a des efforts de faits* » (G-E17), etc.

- "Neutre" : pas d'information fournie sur le degré qualitatif du groupe, ou degré qualitatif identifié comme "moyen". Cette catégorie renvoie d'une part aux classements fonctionnels sans indication sur le degré qualitatif du groupe d'images considérées, du type « *la vie en station* » (G-E2), « *les activités* » (G-E36), « *les parkings, les stationnements* » (G-E50), etc. Il s'agit, d'autre part, de jugements du type : « *le moyen* » (G-E43), « *les neutres, sans avis* » (G-E6), « *mi figue, mi raisin, le moyen* » (G-E26), etc.

- "Plutôt répulsif" : jugements du type « *un peu moins bien, pas super* » (G-E30), « *pas forcément les plus beaux trucs, pas super* » (G-E1), « *ce qu'on peut trouver n'importe où* » (G-E4), « *un peu moins bien, plus de béton, des choses moins agréables à la vue* » (G-E7), « *je ne suis pas content quand je vois ça* » (G-E10), « *les aménagements qui ne sont pas supers* » (G-E13), « *c'est dommage* » (G-E14), etc.

- "Répulsif" : jugements du type, « *ce que j'aime le moins* » (G-E38), « *ce que je trouve moche, je n'aime pas* » (G-E49), « *c'est affreux* » (G-E15), « *c'est l'horreur ça* » (G-E4), « *ce que je condamne et que j'aime le moins* » (G-E10), « *les grands ensembles, le plus moche* » (G-E13), etc.

- Inclassé : photos qui n'ont pas été identifiées et caractérisées clairement, soit parce que l'enquêté ne parvenait pas à les faire rentrer dans les univers de références qu'il était entrain de constituer (« *je ne sais pas trop, les choses que je n'arrive pas à classer* » – G-E1), soit parce qu'il ne voyait pas l'intérêt de la photographie et donc l'intérêt de la classer (« *ce qui n'a pas d'intérêt, ce qui est inutile* » – G-E12).

Ces six descripteurs qualitatifs ont ainsi été élaborés afin de rendre compte de façon synthétique des discours et commentaires effectifs proposés par les enquêtés pour qualifier les catégories élaborées à partir des corpus T1 et T2. Ils retranscrivent le degré qualitatif associé au groupe de photographies considérées. Il est à noter que, lorsque l'on évoque plus globalement la "tendance attractive", on regroupe les catégories "attractif" et "plutôt

attractif" ; de même, le terme "tendance répulsive" reprend conjointement les groupes "répulsif" et "plutôt répulsif".

### 3.1.3. Un recodage secondaire : les descripteurs représentatifs

Dans un second temps, une autre forme de recodage des données a également été mise en œuvre. Elle s'appuie cette fois-ci sur la seconde façon la plus utilisée par les enquêtés pour élaborer leur classement des photographies. On s'intéresse aux commentaires descriptifs (souvent fonctionnels), en s'attardant sur les terminologies employées de façon récurrente pour décrire les catégories urbaines et paysagères. Il s'agissait de proposer des descripteurs qui ne sont plus seulement fondés sur le degré qualitatif mais qui incorporent l'objet de la qualité (type d'espace considéré et terminologie employée). Vingt descripteurs synthétiques ont été élaborés. Ces descripteurs "représentatifs" sont :

- la nature et l'environnement : commentaires du type, « *tout ce qui est nature* » (G-E5), « *les questions écologiques* » (G-E2), « *l'environnement* » (G-E22), etc.

- L'accessibilité et la voirie : commentaires du type, « *les systèmes de locomotion, de déplacement, les parkings* » (G-E8), « *l'accès à la station* » (G-E9), « *tout ce qui est parking et aménagement d'accès aux pistes* » (G-E18), « *les aménagements routiers* » (G-E29), etc.

- Le bâti : neutralité du vocabulaire, commentaires du type : « *les habitations* » (G-E1), « *les paysages urbains, le construit sous toutes ses formes* » (G-E2), « *tous les logements* » (G-E8), « *l'urbanisation* » (G-E41), etc.

- Les paysages typiques : commentaires du type « *la beauté des paysages* » (G-E1), « *ça fait très montagne !* » (G-E3), « *ce qui est typique en montagne* » (G-E18), « *ça représente bien l'image de la montagne* » (G-E25), etc.

- L'authenticité : vocabulaire axé sur l'authenticité, le traditionnel, le typique et renvoyant principalement au cadre bâti, du type : « *les efforts faits pour garder un côté typique* » (G-E11), « *les habitations traditionnelles, les chalets en bois* » (G-E29), « *le côté typique ; les beaux bâtiments* » (G-E36), « *le plus traditionnel, ça fait authentique* » (G-E42), « *le rustique* » (G-E50), etc.

- La déambulation : commentaires qui renvoient aux espaces de déambulation piétonnière ou cycliste, du type : « *les activités et les lieux où on peut se promener* » (G-E8), « *les aménagements piétonniers* » (G-E29), « *les lieux de balades* » (G-E44), etc.

- Le "moderne" : commentaires assez neutres qui évoquent l'architecture moderne sans l'assortir de qualificatif (qu'il soit répulsif ou positif), du type, « *l'architecture moderne* » (G-E29), « *la modernité, la verticalité* » (G-E35), « *les trucs modernes* » (G-E36), « *le côté station moderne* » (G-E39), « *le moderne* » (G-E47), etc.

- La banlieue et/ou le H.L.M. : commentaires particulièrement négatifs sur le cadre bâti principalement, du type, « *je n'aime pas tous ces grands ensembles* » (G-E4), « *ces grandes tours et ces barres* » (G-E10), « *les grands ensembles, le plus moche* » (G-E13), « *les immeubles type Sarcelles, on se croirait en banlieue* » (G-E45), etc.

- Le béton et l'artificiel : commentaires négatifs du type, « *le côté béton* » (G-E11), « *je n'aime pas, le béton* » (G-E22), « *les moches ; l'habitat béton* » (G-E33)

- La densité : commentaires du type, « *il y a trop d'immeubles, trop de voitures* » (G-E5), « *c'est trop : trop de luxe, trop de grands immeubles* » (G-E9), « *ce que je n'aime pas : trop de monde et trop de choses* » (E16), « *c'est oppressant* » (G-E40), etc.

- Le hors-saison : commentaires du type, « *l'après foule ; la station en hors vacances* » (G-E2), etc.

- L'ambiance village : commentaires positifs empruntant au vocabulaire du village, du type, « *l'esprit du village de montagne* » (G-E15), « *le village traditionnel de montagne* » (G-E29), « *les villages enneigés* » (G-E47), « *ce qui fait petit village sympa* » (G-E48), etc.

- L'ambiance vacances : commentaires du type, « *la vie en station, ça représente les vacances* » (G-E2), « *les stations, c'est ce qu'on trouve en station* » (G-E30), « *ça fait vraiment station* » (G-E37), « *la station animée ; la station touristique* » (G-E49), etc.

- La banalité et le quotidien : commentaires du type, « *ce qu'on peut trouver n'importe où* » (G-E4), « *la vie courante malheureusement, ça ne dépayse pas* » (G-E11), « *ce qui n'a pas d'intérêt, qui est inutile* » (G-E12), etc.

- L'originalité : commentaires qui renvoient à l'idée de surprise, du type, « *les choses anodines* » (G-E1), « *les photos insolites* » (G-E2), « *les originalités* » (G-E38), « *les photos plus atypiques, plus originales* » (G-E44), « *les photos atypiques mais rigolotes* » (G-E49), etc.

- L'embellissement : commentaires du type, « *ils ont fait un effort esthétique avec le bois et la pierre* » (G-E21), « *le côté pratique avec un effort d'intégration* » (G-E23), « *tout ce qui est bien arrangé* » (G-E49), etc.

- Le côté paisible : commentaires positifs comme : « *les coins sympas* » (G-E14), « *on sent de l'air, c'est agréable* » (G-E16), « *le côté calme, la sérénité ; pas trop de foule, le côté paisible* » (G-E27), etc.

- Les activités et les loisirs : commentaires du type, « *les activités, l'après-ski* » (G-E17), « *les activités touristiques* » (G-E20), « *les activités en station de ski, les loisirs* » (G-E23), « *les activités à faire et les commerces* » (G-E29), etc.

- Les aménagements urbains : commentaires assez neutres du type, « *ce qui est pratique ; les aménagements utiles* » (G-E8), « *tout le mobilier urbain, les espaces publics (parkings, signalétique, etc.)* » (G-E28), « *les choses dont on a besoin* » (G-E36), « *les équipements classiques en station* » (G-E39), « *les infrastructures en station* » (G-E47), etc.

- Le groupe sans déterminants (S.D.) : d'une part quand le classement est strictement qualitatif, sans descriptif associé, comme, par exemple : « *pas super ; les avant-dernières dans mes préférences* » (G-E6), « *un peu moins bien, pas super* » (G-E30) et, d'autre part, lorsque le vocabulaire employé est propre à un seul enquêté et ne renvoie à aucun descriptif envisagé, comme « *les photos des Alpes* » (G-E32). On y incorpore également les

commentaires dont les descriptifs sont trop variés (possibilité de les positionner dans plus de trois descripteurs "représentatifs").

Ces vingt catégories se recoupant parfois fortement, dans un second temps, le choix a été de les agréger afin de permettre une analyse statistique plus lisible. Finalement, seuls six descripteurs "représentatifs" ont été retenus :

- "espaces publics agréables" : groupe qui comprend les descriptions renvoyant à la déambulation piétonne et cycliste, aux idées d'embellissement et d'originalité ;

- "paysages typiques" : catégorie qui renvoie au vocabulaire de l'ambiance village, des paysages typiques, de l'authenticité, de la nature et de l'environnement ;

- "ambiance station" : critère qui reprend les catégories ambiance vacances, activités et loisirs ;

- "béton et densité" : il s'agit des groupes banlieue et H.L.M., béton et artificiel ;

- "aménagements urbains" : ensemble qui renvoie à tous les éléments évoqués de façon plus neutre (le moderne, la banalité et le quotidien, le bâti, les aménagements urbains, l'accessibilité et la voirie) ;

- "sans déterminants" : équivalent au groupe « S.D. » précédent.

Comme cela était précisé dans la mise en garde préalable, il va s'en dire que ces catégories d'analyse ne peuvent retranscrire toute la richesse et les nuances des commentaires formulés par les enquêtés. G-E21 désigne par exemple l'un de ses groupes comme « *ce que je préfère ; les habitations qui ont l'air plus typiques (ce ne sont pas les grands ensembles en béton), il y a des aménagements pour les piétons (ça peut d'ailleurs aider les gens à laisser leur voiture chez eux si on leur propose des aménagements agréables pour se promener)* », ce que l'on peut coder comme « paysage typique », mais également comme « déambulation ». De même G-E35 évoque « *les visions d'ensemble des stations ; le côté carte postale de ce qu'on peut offrir en station au niveau de l'enneigement, des pistes, des parkings ; la mise en valeur de la neige et ce qui montre la capacité d'accueil* », commentaire qui englobe de façon indifférenciée les dimensions « paysage typique » (idée de « carte postale »), « activités et loisirs » ainsi que « bâti » (« capacité d'accueil »). Afin de limiter les biais engendrés par le recodage, on a tâché de l'opérer le plus rigoureusement possible en respectant la logique développée initialement tout au long du recodage (par exemple, si plus de trois catégories sont possibles le recodage retenu est S.D., sinon on choisit le premier intitulé formulé par l'enquêté).

Dans la suite des analyses statistiques, on a fait le choix de ne présenter que le travail effectué sur la mise en relation des photos et du descripteur qualitatif<sup>392</sup>. Les descripteurs qualitatifs sont apparus les plus pertinents au regard de l'objectif de cette recherche consistant

---

<sup>392</sup> On peut noter à ce sujet qu'une tentative de croisement des descripteurs qualitatifs et représentatifs a été réalisée mais n'a pas été fructueuse (les résultats obtenus suite au traitement statistique ne sont guères lisibles et difficilement interprétables).

à identifier les marqueurs microterritoriaux des stations. Il semblait néanmoins intéressant de montrer que différentes formes de recodage peuvent être mises en œuvre. Ce choix dépendant, évidemment, des questionnements et hypothèses que l'on souhaite tester, mais également, et surtout, de la nature des données que l'on récolte sur le terrain (le classement qualitatif est dans ce cas le plus fréquent). Dans la suite de ce travail, on s'intéresse exclusivement aux résultats obtenus à partir du recodage par "descripteur qualitatif", sur lesquels sont construits les résultats de cette recherche.

### **3.2. Traitement statistique des données : images représentatives et "nuages de représentations"**

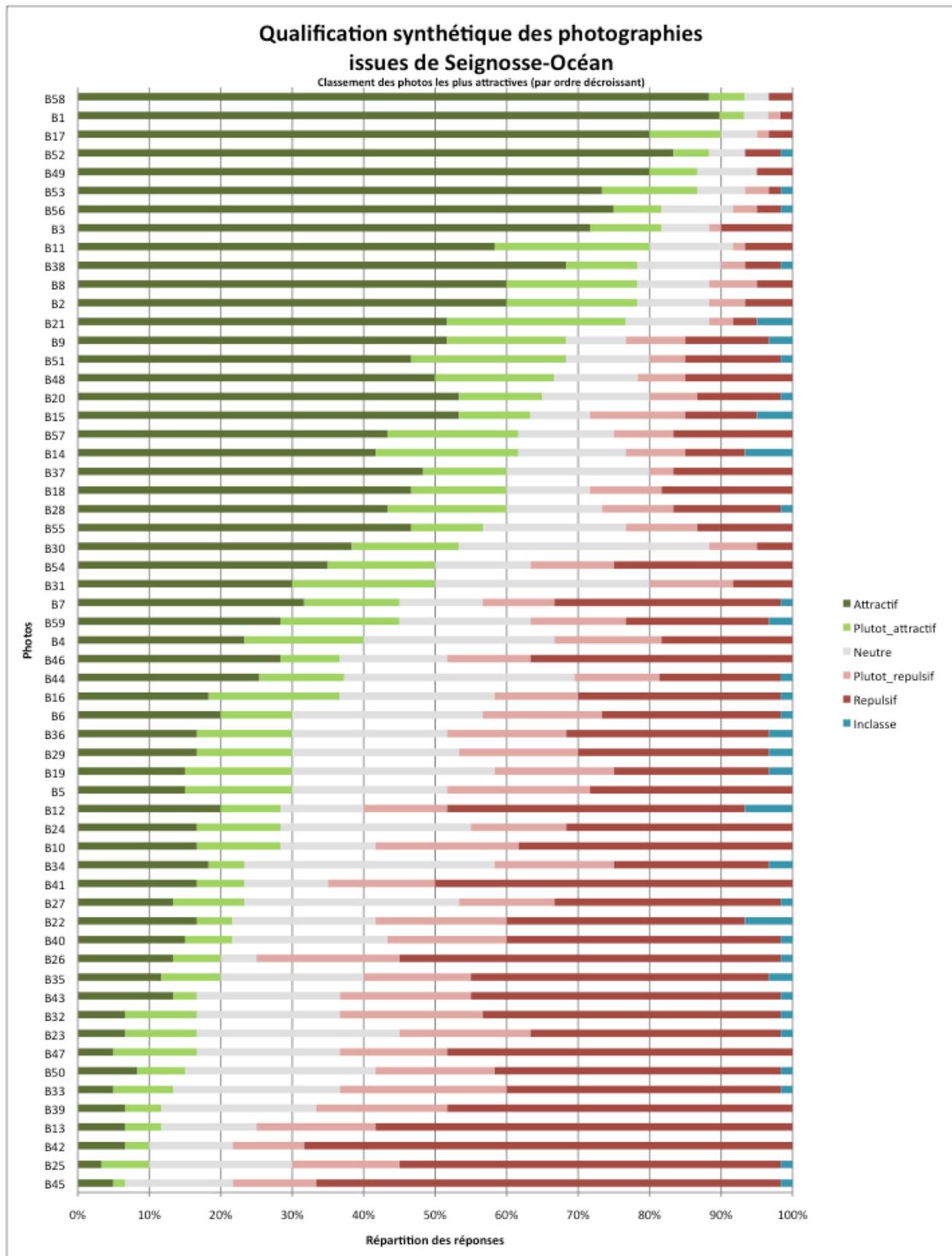
Dans cette partie, sont exposées de façon relativement technique les méthodes de traitement mises en œuvre pour analyser les résultats obtenus à partir des enquêtes photographiques. Le choix s'est porté sur une présentation relativement épurée : l'ensemble des résultats de ces traitements n'a pas été incorporé au corps du texte pour ne pas en alourdir la lecture. L'analyse approfondie, problématisée et transversale de ces résultats est proposée ultérieurement (dans les cinquième et sixième chapitres).

#### **3.2.1. Analyses statistiques préalables**

À partir des descripteurs synthétiques élaborés, il est déjà possible d'identifier l'image forte (la photo représentative selon les destinataires enquêtés) de chacune de ces tendances. Cette première série d'analyses permet de visualiser les photos représentatives les plus souvent sélectionnées par les enquêtés pour illustrer les images les plus attractives, les plus répulsives ou les plus neutres et mixtes (annexes 14 et 15).

Au-delà des seules images fortes, ce type d'analyse peut être opéré sur l'ensemble des photographies qui ont été classées par les enquêtés, afin d'observer le degré qualitatif de chacune d'entre elles. Chacune des photos présentées a été positionnée par chacun des enquêtés dans des groupes différents. Ces groupes ont été recodés au regard, d'une part, des descripteurs qualitatifs et, d'autre part, des descripteurs représentatifs, ce qui a permis d'identifier la tendance qualitative et représentative de chaque photo prise indépendamment. Afin de ne pas alourdir la lecture, l'ensemble des tableaux qui synthétisent ces informations en retranscrivant la répartition des photographies selon les descripteurs qualitatifs est présenté en annexe (annexes 16 à 23). Seul un seul tableau est exposé dans le corps du texte en guise d'exemple (fig.94)

Figure 94. Identification des photographies de Seignosse-Océan à tendance attractive  
Enquêtes par échantillonnage sur site



Ces analyses statistiques préalables ont servi de base aux analyses bi-variées (test du Khi-deux) et mutivariées (analyse factorielle des correspondances) effectuées en suivant.

### 3.2.2. Un traitement synthétique : l'analyse factorielle des correspondances (A.F.C.)

Les analyses bi-variées (dans ce cas, un test du Khi-deux) permettent de vérifier s'il existe une relation entre deux variables (ici, une photo et un descripteur qualitatif ou représentatif). Le test du Khi-deux est basé sur la comparaison entre les effectifs réels de chaque modalité et un effectif tel qu'il y ait indépendance entre les deux variables étudiées. Les calculs doivent permettre d'observer le degré d'attractivité (a contrario de rejet) d'une part et le type de descripteur représentatif d'autre part de chaque photo pour un ensemble d'individus. Ce test permet d'établir l'existence d'une relation entre deux modalités. Il permet également, grâce à l'analyse des résultats modalité par modalité, de caractériser les relations qui lient les variables entre elles. Ce test a été effectué pour les corpus de photos T1 et T2 relatifs aux enquêtes menées en station balnéaire ainsi qu'en station de sports d'hiver (tab.12). Le traitement prend en compte d'une part les soixante entretiens effectués auprès des seuls usagers enquêtés sur les plages de Seignosse-Océan et, d'autre part les cinquante entretiens effectués à Gourette. Ce test du Khi-deux est établi en ignorant les modalités "Non réponse" et "Inclassé", dont les effectifs sont trop faibles pour utiliser ce test dans des conditions correctes. Concernant les analyses menées à partir des enquêtes en station balnéaire et en station de sports d'hiver, la dépendance est très significative, à la fois pour T1 et T2.

**Tableau 12. Une dépendance significative pour l'ensemble des Khi-Deux réalisés**

|                       | <i>Khi2 (valeur calculée)</i> | <i>Degré de liberté (ddl)</i> | <i>Risque d'erreur</i> |
|-----------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------------------|
| <i>T1 – littoral</i>  | 1889.73                       | 296                           | < 0,01%                |
| <i>T2 – Seignosse</i> | 1421.52                       | 232                           | < 0,01%                |
| <i>T1 – montagne</i>  | 1361.05                       | 308                           | < 0,01%                |
| <i>T2 – Gourette</i>  | 1140.61                       | 224                           | < 0,01%                |

Cette analyse statistique, via un test du Khi Deux, permet d'observer le degré d'attractivité et le type de descriptif employé pour qualifier chacune des images présentée lors des enquêtes photographiques. Les recoupements opérés entre les images sont étudiés afin d'identifier les univers de référence dans lesquels elles se situent (les "nuages de représentations"), s'étalant schématiquement sur un continuum attractivité – rejet.

Sur la base des tests du Khi-deux établis précédemment, on s'appuie en suivant sur des analyses factorielles des correspondances (A.F.C.). L'analyse factorielle est une famille de techniques d'analyses multivariées dont le point commun est de dégager des co-variations entre les profils de réponses (MOLINER *et al.*, 2002, p.167). « *On appelle analyse multivariée une famille de traitements statistiques dont le but est de rendre intelligible un ensemble d'observations dont la structure n'est pas immédiatement décelable : elle condense cette collection d'observations pour en donner une représentation simplifiée et organisée* » (CHADULE, 1987, p.123). Il existe plusieurs types d'analyses multivariées. Pour traiter nos données, qui sont de nature qualitative, l'analyse factorielle des correspondances (A.F.C.), développée par Jean-Paul BENZECRI (1980), s'impose. Le terme « correspondances » signifie que l'on étudie les liens entre deux variables qualitatives. L'A.F.C. décompose l'information initiale en facteurs hiérarchisés (ou axes factoriels). Le nombre d'axes factoriels est directement issu du nombre de modalités. On interprète les résultats en fonction de la

contribution de chaque variable à la formation de ces axes. Les photographies (leur numéro) et les descripteurs qualitatifs synthétiques sont projetés sur le même graphique, ce qui permet une représentation plus évocatrice. « *L'analyse factorielle reste une technique susceptible de mettre un peu d'ordre parmi les multiples éléments du milieu, de trouver les structures du monde perçu et de simplifier les données sans trop perdre de renseignements* » (BAILLY, 1977, p.185). À l'aide du graphique, on repère les groupes d'images homogènes qu'on peut ensuite caractériser. L'objectif, à travers ce traitement statistique, est de donner une représentation imagée des informations récoltées, de les synthétiser afin d'établir une typologie des photos selon leur degré d'attractivité et d'identifier des lieux d'intervention prioritaires de requalification urbaine et paysagère.

On observe en premier lieu que, dans les quatre cas (pour T1, montagne et littoral et T2, Gourette et Seignosse-Océan), traiter les axes factoriels f1 et f2 permet de prendre en considération plus de 90% de l'information totale contenue dans les tableaux de bases (tab.13 à 16). Il n'est donc pas indispensable de travailler sur f3 et f4.

**Tableau 13. Variance expliquée par les facteurs (T1 – stations balnéaires)**

|               | f1    | f2    | f3    | f4    |
|---------------|-------|-------|-------|-------|
| Valeur propre | 0.358 | 0.040 | 0.015 | 0.012 |
| % expliqué    | 84.1% | 9.5%  | 3.59% | 2.79% |
| % cumulé      | 84.1% | 93.6% | 97.2% | 100%  |

**Tableau 14. Variance expliquée par les facteurs (T2 – Seignosse-Océan)**

|               | f1    | f2    | f3    | f4    |
|---------------|-------|-------|-------|-------|
| Valeur propre | 0.326 | 0.055 | 0.018 | 0.008 |
| % expliqué    | 79.9% | 13.6% | 4.5%  | 1.98% |
| % cumulé      | 79.9% | 93.5% | 98%   | 100%  |

**Tableau 15. Variance expliquée par les facteurs (T1 – stations de sports d'hiver)**

|               | f1    | f2    | f3    | f4    |
|---------------|-------|-------|-------|-------|
| Valeur propre | 0,245 | 0,072 | 0,020 | 0,013 |
| Inertie (%)   | 69,9% | 20,7% | 5,6%  | 3,8%  |
| % cumulé      | 69,9% | 90,6% | 96,2% | 100%  |

**Tableau 16. Variance expliquée par les facteurs (T2 – Gourette)**

|               | f1    | f2    | f3    | f4    |
|---------------|-------|-------|-------|-------|
| Valeur propre | 0,314 | 0,062 | 0,016 | 0,012 |
| % expliqué    | 77,7% | 15,4% | 3,9%  | 3%    |
| % cumulé      | 77,7% | 93,1% | 97%   | 100%  |

L'axe 1 (f1), aussi bien pour T1 que T2 (pour les enquêtes menées en montagne comme sur le littoral), est fortement structuré par les modalités "attractif" et "répulsif" (entre 44 et 46% dans les deux cas pour T1 montagne et littoral et respectivement 54% et 33% pour T2 – littoral, 63% et 23% pour T2 – montagne). C'est-à-dire que c'est en fonction du pourcentage de réponse dans ces deux modalités que les individus (dans ce cas, les photos) vont se placer le long de l'axe 1, l'axe des abscisses<sup>393</sup>.

L'axe 2 (f2), dont la plus forte contribution est, dans le cas des enquêtes littorales, celle de la modalité "neutre" (67% pour T1 et 38% pour T2) et, dans le cas des enquêtes montagnes, celle de la modalité "plutôt attractif" (36% pour T1 et 40% pour T2), peut également s'interpréter comme l'axe opposant consensus et divergence. Autrement dit, les photos vont

<sup>393</sup> Il est à noter que, dans un cas, les photos attractives se situent à l'Ouest du graphique et les photos répulsives à l'Est (cas de T1 – fig.95) et que cette situation est inversée dans l'autre (cas de T2 – fig.96).

être placées sur l'axe selon qu'elles ont donné lieu à des commentaires plutôt consensuels (une modalité se distingue clairement) ou au contraire à des interprétations très divergentes (plusieurs modalités sont évoquées pour caractériser la même photo) – tab.17 à 20.

**Tableau 17. Contribution des modalités en ligne (T1 – stations balnéaires)**

|                  | f1     | f2     | f3     | f4     |
|------------------|--------|--------|--------|--------|
| Attractif        | 45.89% | 9.13%  | 5.27%  | 2.8%   |
| Plutôt attractif | 1.85%  | 2%     | 49.18% | 34.98% |
| Neutre           | 0.73%  | 67.13% | 17.29% | 0.97%  |
| Plutôt répulsif  | 5.76%  | 2.74%  | 23.87% | 56.98% |
| Répulsif         | 45.78% | 19.01% | 4.4%   | 4.27%  |

**Tableau 18. Contribution des modalités en ligne (T2 – Seignosse-Océan)**

|                  | f1     | f2     | f3     | f4     |
|------------------|--------|--------|--------|--------|
| Attractif        | 53.99% | 7.83%  | 2.82%  | 0.29%  |
| Plutôt attractif | 0.8%   | 19.48% | 66.5%  | 1.62%  |
| Neutre           | 3.88%  | 37.49% | 28.93% | 12.63% |
| Plutôt répulsif  | 8.4%   | 2.19%  | 0.26%  | 77.87% |
| Répulsif         | 32.9%  | 33.01% | 1.49%  | 7.6%   |

**Tableau 19. Contributions des modalités en lignes (T1 – stations de sports d'hiver)**

|                  | f1    | f2    | f3    | f4    |
|------------------|-------|-------|-------|-------|
| Attractif        | 43,7% | 32,5% | 0,3%  | 0,8%  |
| Plutôt attractif | 4,6%  | 36,1% | 3,2%  | 30,8% |
| Neutre           | 0,7%  | 15,8% | 0,7%  | 61,7% |
| Plutôt répulsif  | 6,3%  | 1,9%  | 75,8% | 5,7%  |
| Répulsif         | 44,6% | 13,7% | 20%   | 1,1%  |

**Tableau 20. Contribution des modalités en ligne (T2 - Gourette)**

|                  | f1    | f2    | f3    | f4    |
|------------------|-------|-------|-------|-------|
| Attractif        | 63,5% | 18%   | 0,4%  | 1,2%  |
| Plutôt attractif | 3,3%  | 40,4% | 2,5%  | 30,7% |
| Neutre           | 2,5%  | 11,6% | 1,8%  | 61,7% |
| Plutôt répulsif  | 7,5%  | 0,3%  | 78,4% | 0,9%  |
| Répulsif         | 23,1% | 29,7% | 16,8% | 5,4%  |

Les figures 95 et 96 schématisent la répartition des modalités de variables qui contribuent le plus à la direction des axes pour T1 et T2.

Figure 95. Schéma de la répartition des modalités de variables d'après l'A.F.C. appliquée aux corpus T1

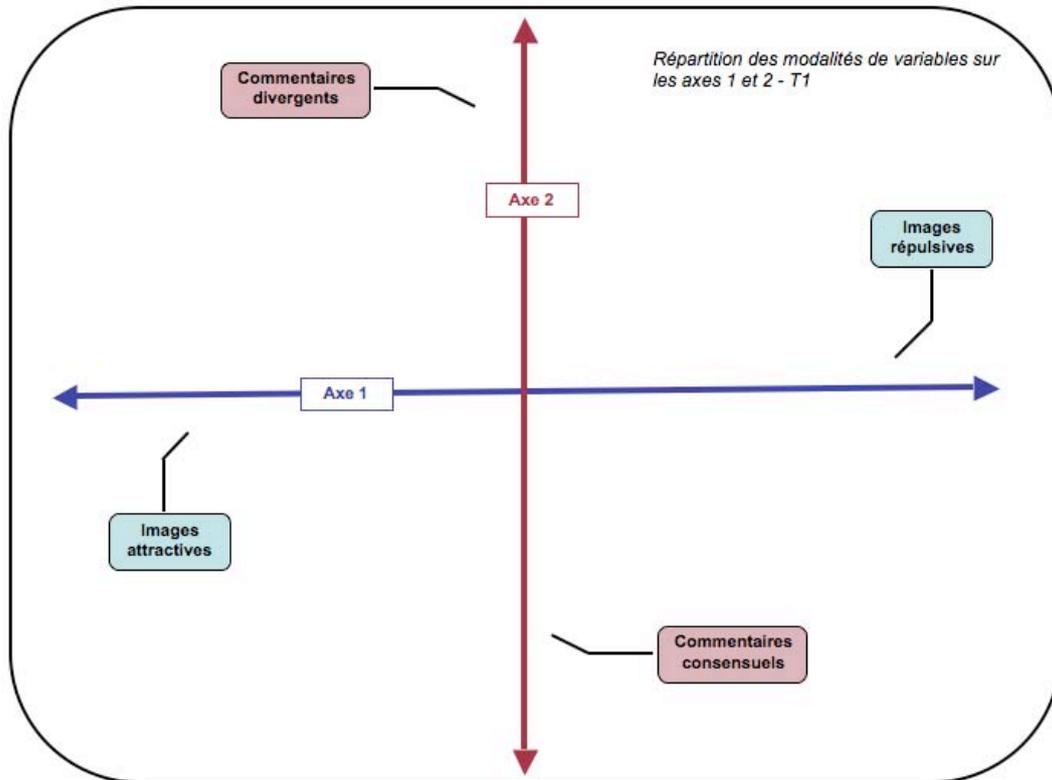
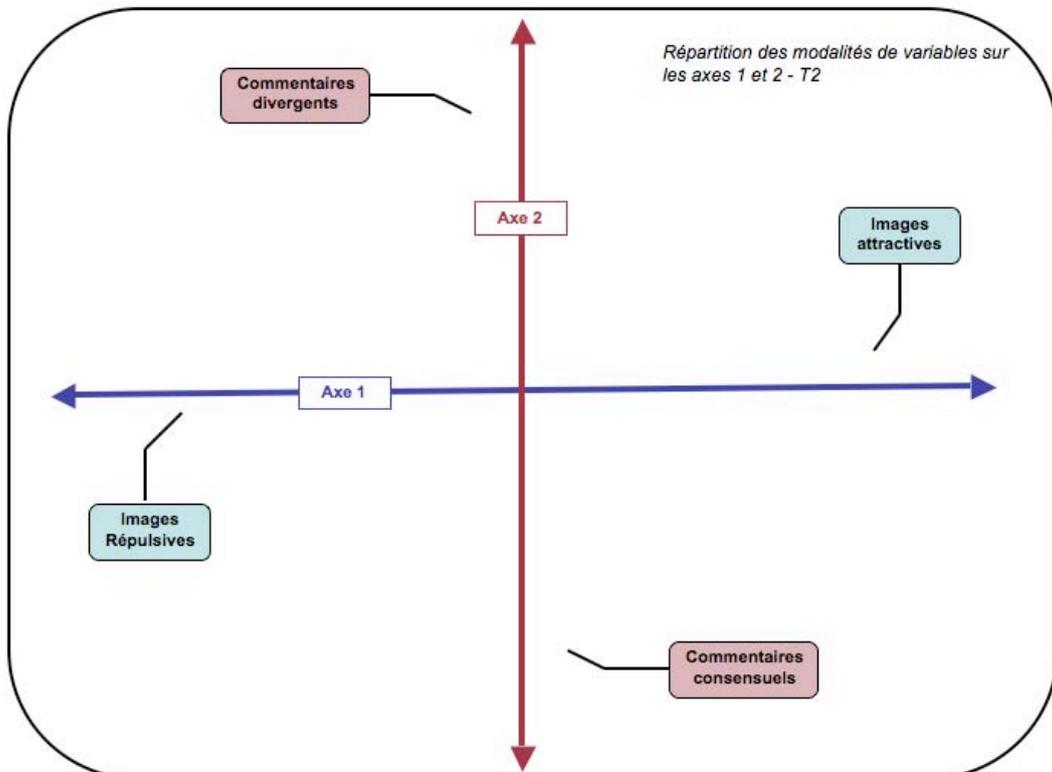


Figure 96. Schéma de la répartition des modalités de variables d'après l'A.F.C. appliquée aux corpus T2



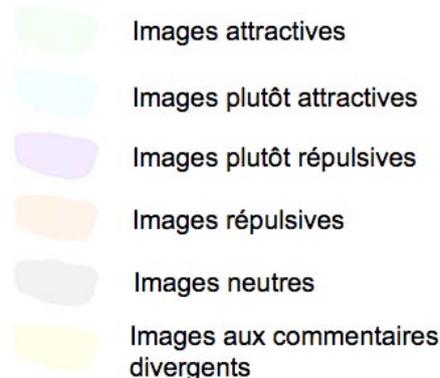
Les images (ou plutôt leurs numéros) sont projetées sur le "graphique des représentations" au regard des axes 1 et 2, symbolisant respectivement le degré d'attractivité/rejet des photos ainsi que la plus ou moins grande divergence des commentaires effectués à leurs égards. L'A.F.C. a opéré des regroupements qui s'organisent principalement en deux grands

ensembles distribués sur l'axe des abscisses : images attractives/répulsives. Au sein de ces deux grands ensembles, des sous-groupes se distinguent au regard du degré d'attractivité/rejet et du degré de consensus/divergence des commentaires effectués :

- les images attractives : photos placées dans la "tendance attractive" par environ 60 à 100% des personnes enquêtées ;
- les images plutôt attractives : photos placées dans la "tendance attractive" par environ 50 à 60% des personnes enquêtées ;
- les images neutres : photos qui sont considérées comme neutres par environ 25 à 30% des personnes enquêtées et qui ne sont pas fortement marquées par une autre tendance (attractive ou répulsive) ;
- les images divergentes : photos étant identifiées de façon très différentes selon les personnes enquêtées (commentaires divergents), aucune tendance forte ne se dégage (qu'elle soit attractive, répulsive ou neutre) ;
- les images plutôt répulsives : photos placées dans la "tendance répulsive" par environ 50 à 60% des personnes enquêtées ;
- les images répulsives : photos placées dans la "tendance répulsive" par environ 60 à 100% des personnes enquêtées.

Ces six regroupements sont mis en évidence sur les A.F.C. par des "nuages colorés" symbolisant les divers univers de représentations (fig.97).

**Figure 97. Les "nuages colorés" symbolisant les univers de représentations**



L'A.F.C. appliquée aux corpus de photographies relatives aux stations balnéaires variées (T1) permet d'obtenir le graphique ci-dessous (fig.98) sur lequel les numéros des images sont distribués et ont été regroupés dans des "nuages de représentations" colorés.

Figure 98. "Nuages des représentations" pour T1 – stations balnéaires

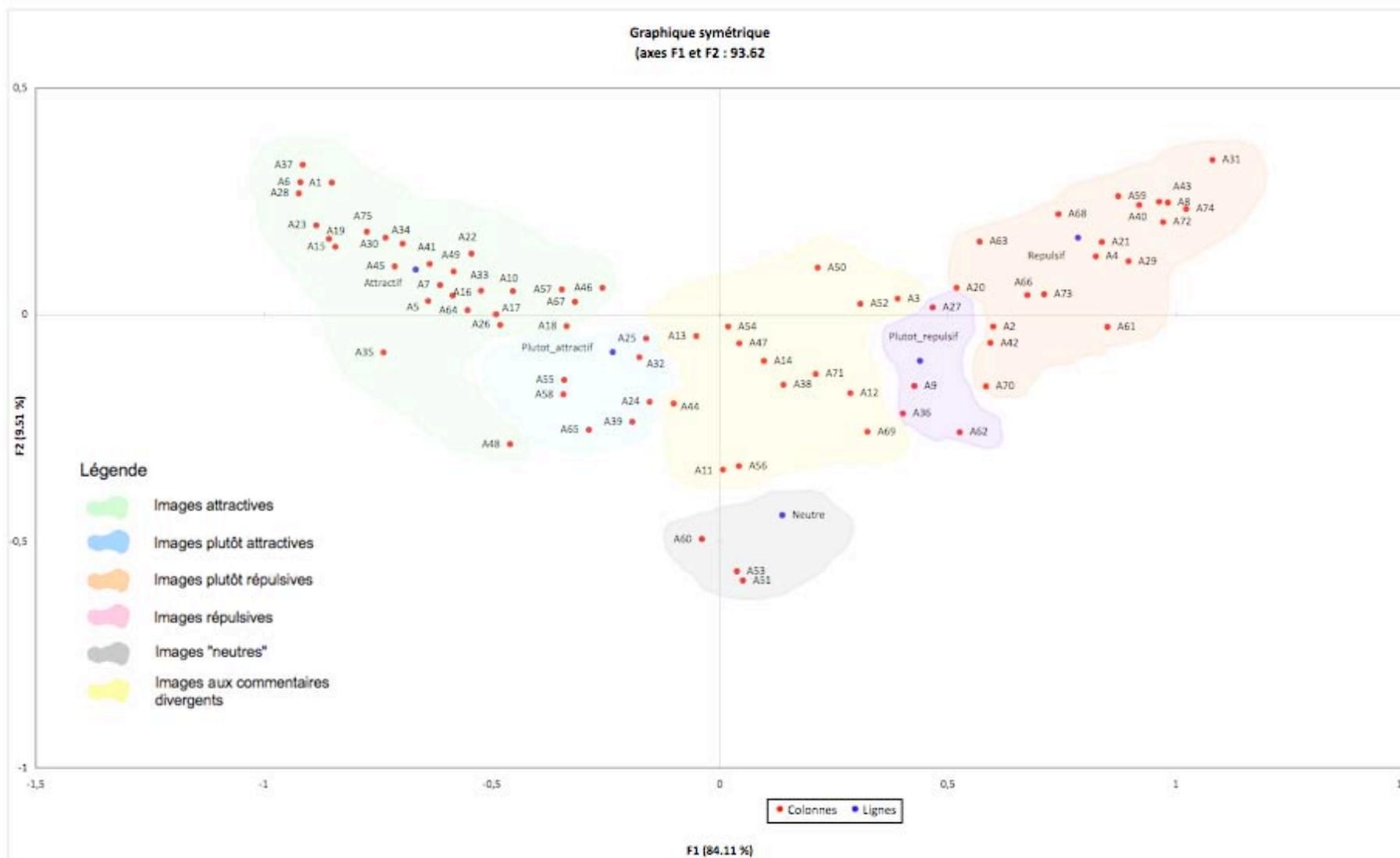
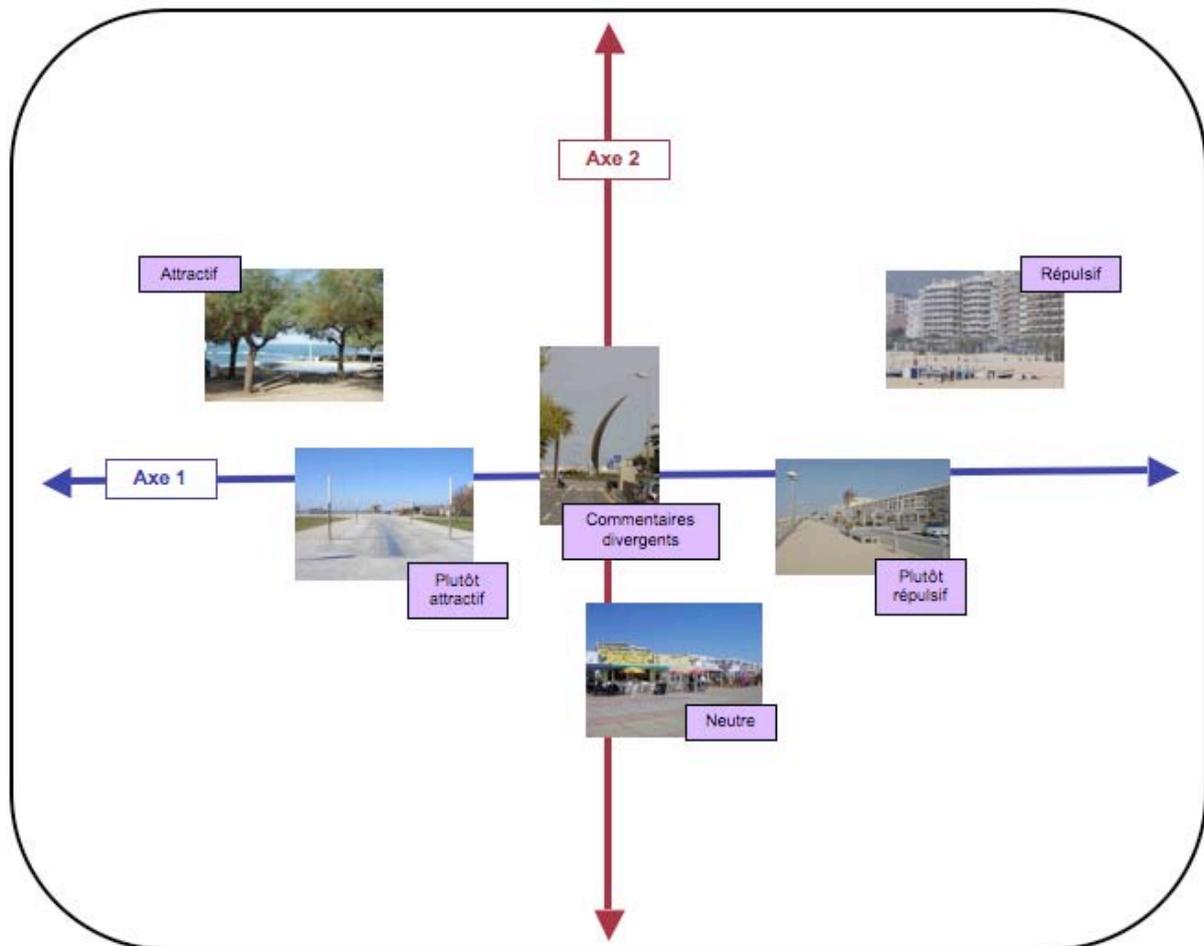


Figure 99. Exemple de répartition des images de T1 (corpus des stations balnéaires)



Il convient de donner quelques précisions relatives aux images ayant fait l'objet de commentaires divergents. Par définition, dans une A.F.C. tous les individus (ici, les photos) placés au centre du graphique ont un profil assez indéterminé. Dans ce cas, par défaut, les individus placés à cet endroit correspondent justement à un groupe pertinent que l'on peut qualifier et analyser comme entité propre. Il s'agit de photos qui ont fait l'objet de commentaires très divergents selon les différents enquêtés (et qui ont donc un profil assez indéterminé). Ces images représentent de fait, d'un point de vue pratique et opérationnel, des espaces à forts enjeux pour les stations ; ce sont des images susceptibles de basculer du côté attractif (par des interventions qualitatives) comme du côté répulsif (dégradations et usure, naturelles ou volontaires).

La même analyse a été effectuée à partir du corpus de photographies relatives aux stations de sports d'hiver variées (fig.100 et 101).

Figure 100. "Nuages des représentations" pour T1 – stations de sports d'hiver

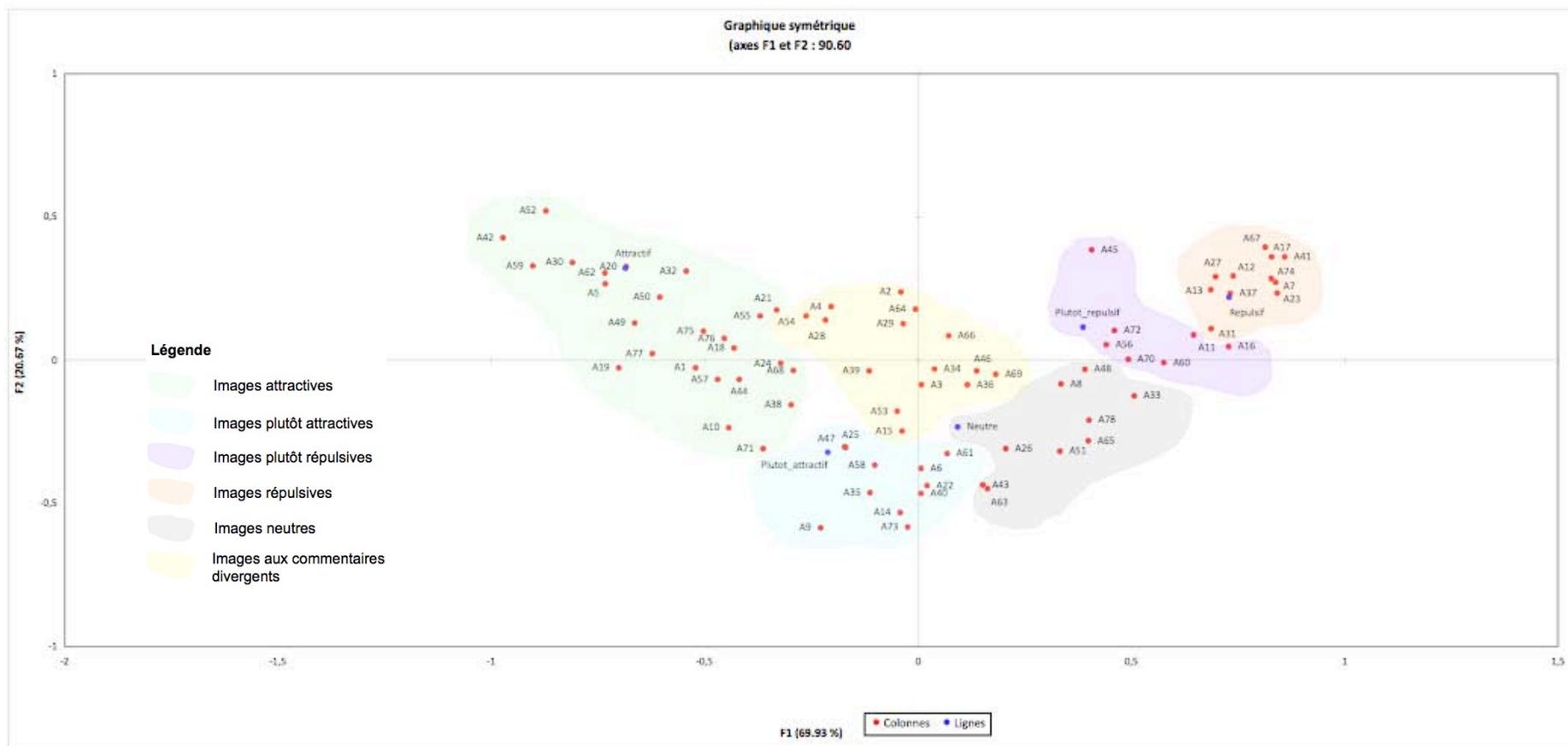
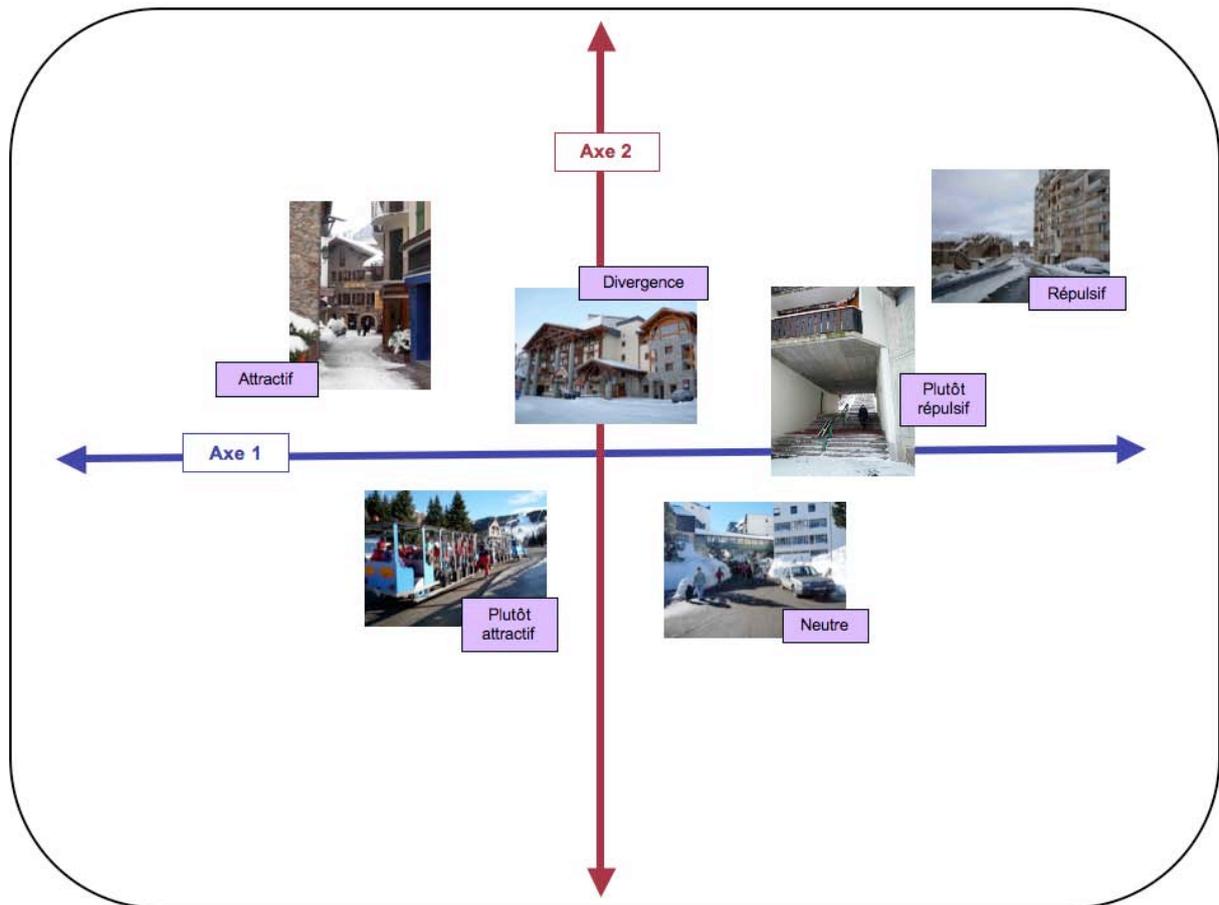


Figure 101. Exemple de répartition des images de T1 (corpus des stations de sports d'hiver)



Dans un second temps, les images de Seignosse-Océan et de Gourette (leurs numéros) sont à leur tour projetées sur le "graphique des représentations" au regard des axes 1 et 2, symbolisant là encore le degré d'attractivité/rejet des photos ainsi que la plus ou moins grande divergence des commentaires effectués à leurs égards. Comme précédemment, l'A.F.C. appliquée au corpus de photographies relatif à Seignosse-Océan (T2) permet d'obtenir le graphique ci-dessous (102 et 103).

Figure 102. "Nuages des représentations" pour T2 – Seignosse-Océan

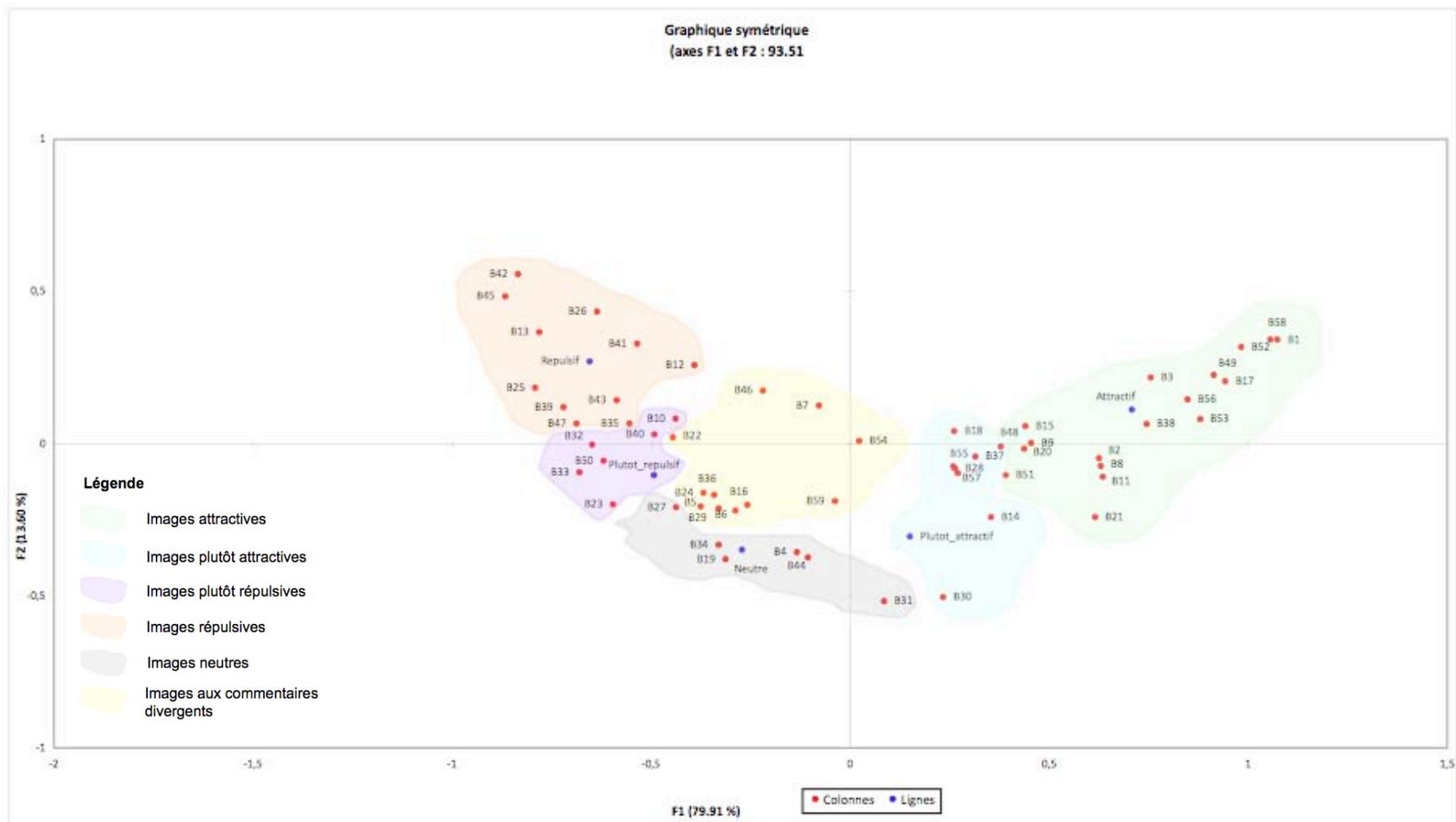
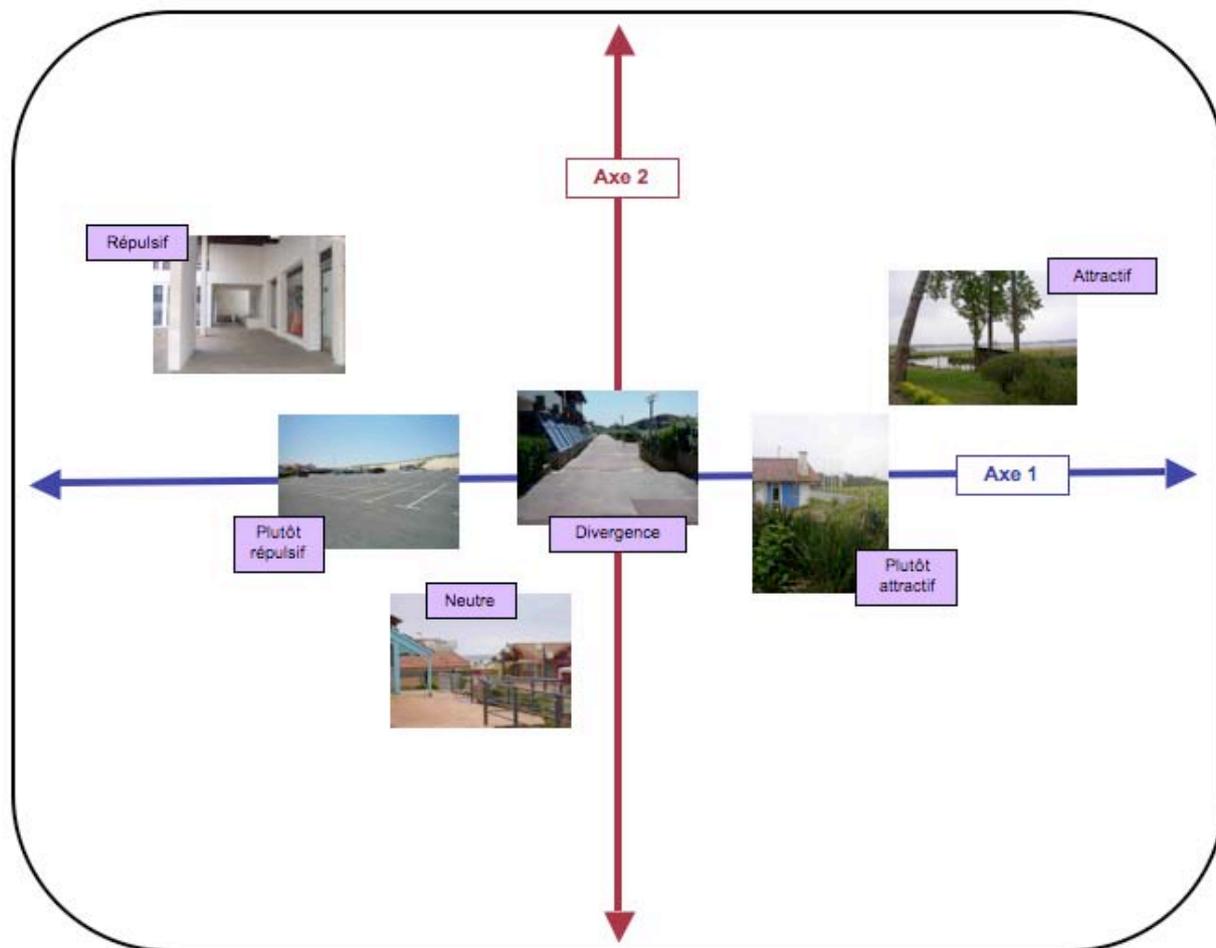


Figure 103. Exemple de répartition des images de T2 (corpus Seignosse-Océan)



De même, l'A.F.C. appliquée au corpus de photographies relatif à Gourette (T2) permet d'obtenir les graphiques suivants (fig.104 et 105).

Figure 104. "Nuages des représentations" pour T2 – Gourette

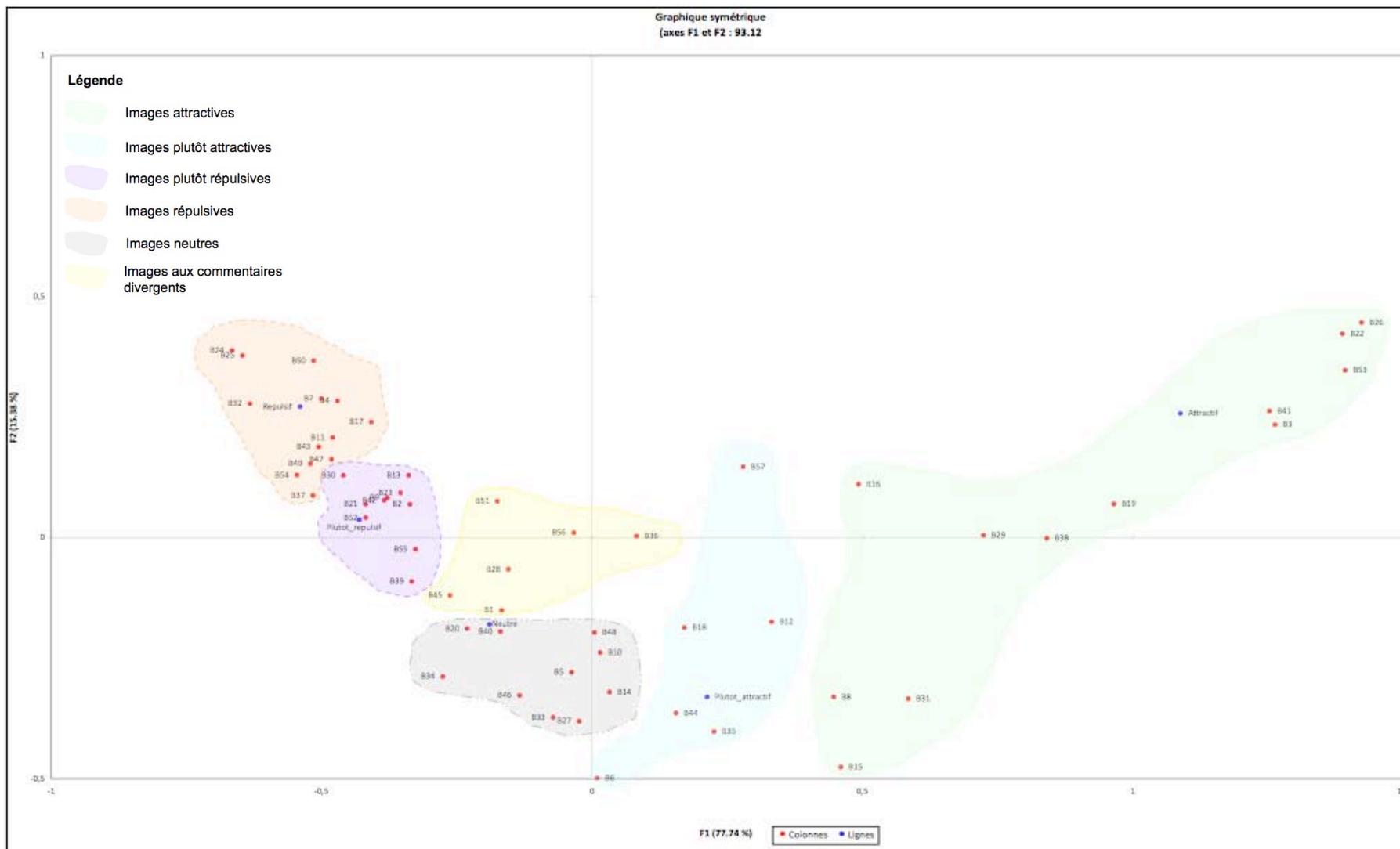
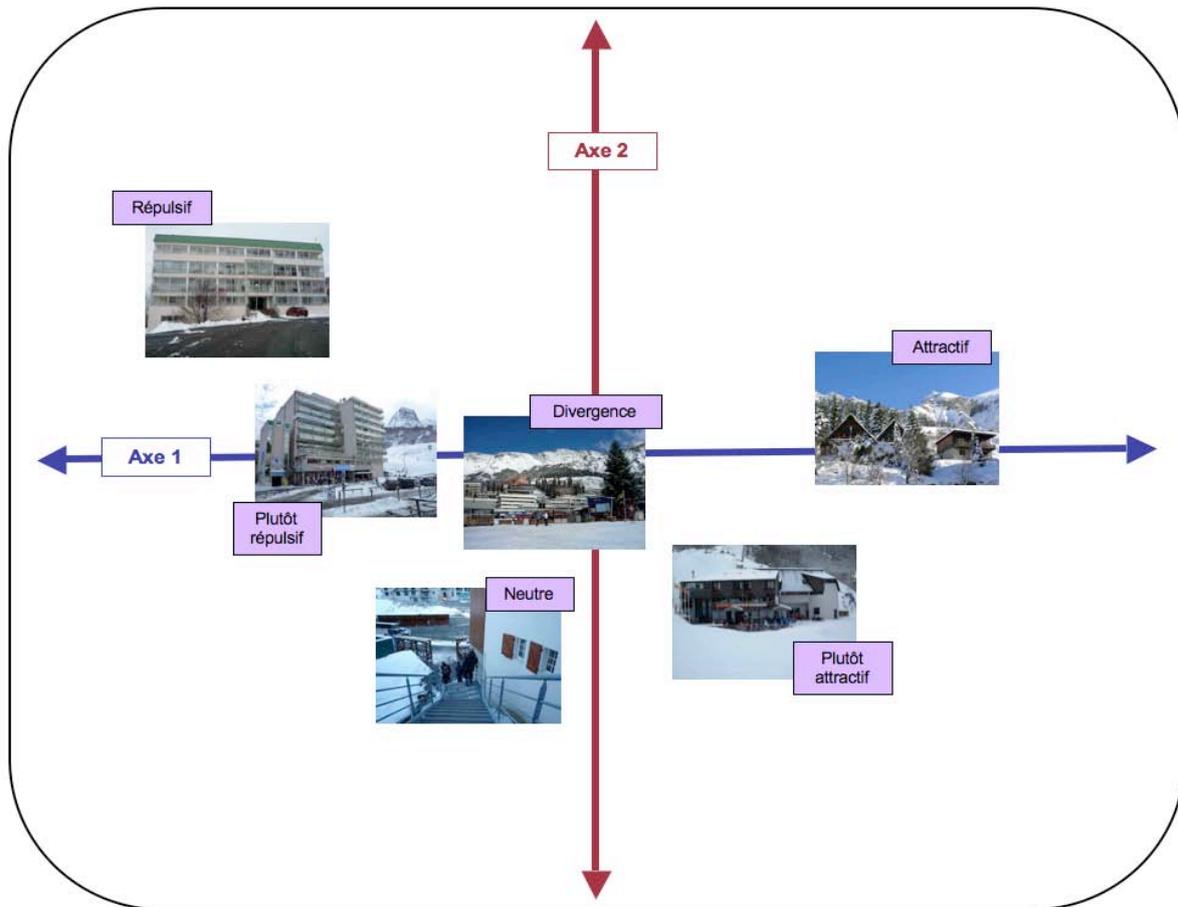


Figure 105. Exemple de répartition des images de T2 (corpus Gourette)



Les données produites sont riches d'informations concernant l'image "collective" des stations étudiées. Ces analyses factorielles des correspondances ont permis de mettre en évidence des marqueurs microterritoriaux allant schématiquement de l'attractivité au rejet. Afin de ne pas alourdir la lecture, on a choisi de ne pas présenter dans le corps de texte les planches photographiques correspondantes à chacun des "nuages de représentations" identifié grâce aux A.F.C.<sup>394</sup>. Les photos sont par contre convoquées dans les chapitres suivants consacrés à l'interprétation et à l'analyse transversale et problématisée des résultats dont les modalités de traitement ont été présentées ici succinctement.

Avant d'aborder cette analyse transversale des résultats obtenus (chapitres 5 et 6), on revient en dernier lieu sur des pistes de prolongement méthodologique. À titre d'exemple, les modalités de classement sont mises en perspective avec le profil des enquêtés.

<sup>394</sup> Il est toutefois possible de se reporter aux planches photographiques présentées en annexe (annexes 24 à 35).

### **3.3. Affiner l'analyse des images collectives : pistes d'approfondissement**

On a pris le parti d'aborder également la dimension plus "individuelle" des représentations en analysant les variations possibles des modalités de classement selon le profil des enquêtés. Cette analyse est présentée de façon relativement succincte puisqu'elle n'est pas au cœur de la problématique de recherche, centrée sur la constitution d'un dispositif expérimental permettant d'identifier des points d'ancrage aux projets de requalification. On souhaitait surtout mettre en avant la possibilité et l'intérêt de mener des analyses complémentaires dans ce domaine qui constitue un vaste champ d'investigation tout juste effleuré dans ce travail.

#### **3.3.1. De l'échantillonnage sur site à l'échantillonnage ciblé : le regard des habitants**

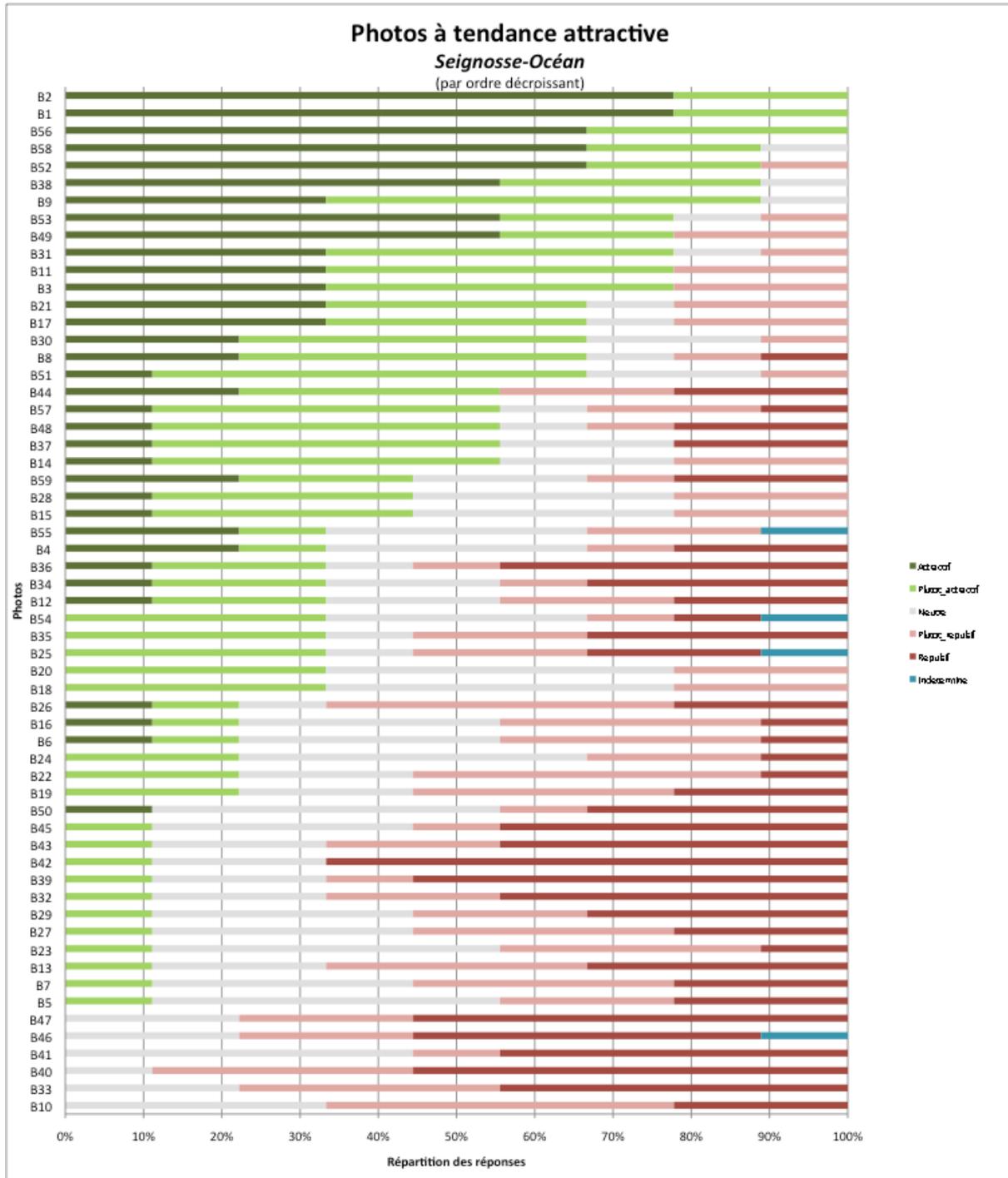
Le choix de réaliser des enquêtes à partir d'un échantillonnage sur site a permis d'appréhender les représentations des destinataires de l'espace urbain des stations *archipels* sur le lieu de leur pratique (la plage ou le front de neige). Dans ce cadre, rares ont été les résidents permanents rencontrés, ce qui peut sembler paradoxal à Seignosse-Océan où l'on compte tout de même près de 800 habitants permanents. Ce point révèle une réalité inhérente au fonctionnement de la station qui mériterait d'être approfondi. En haute saison, les habitants ne travaillant pas dans la station, s'ils ne sont pas partis eux-mêmes dans un "ailleurs", semblent adopter des stratégies d'évitement, en ne fréquentant pas la plage particulièrement touristique du Penon. On se demandait pourtant quels pouvaient être les points de convergence et de divergence entre les représentations de ces deux catégories d'acteurs : habitants permanents et temporaires<sup>395</sup>. Une seconde phase d'enquête a de fait eu lieu pour rencontrer les habitants permanents. Par manque de temps, cette phase d'enquête complémentaire n'a été réalisée qu'à Seignosse-Océan, station de notre panel qui compte le plus grand nombre d'habitants permanents (ils sont près de 800 à Seignosse-Océan, alors qu'on compte à peine une centaine de résidents permanents à Gourette). Neuf enquêtes photographiques complémentaires ont été exclusivement réalisées auprès de cette catégorie d'acteurs (après prise de rendez-vous téléphonique), aux mois de mai et juin 2010.

On s'est demandé si les A.F.C. réalisées dans le cadre de l'enquête "littoral" à partir du panel des habitants (neuf individus) donneraient ou non des résultats similaires à l'A.F.C. réalisée initialement à partir du panel des soixante enquêtés par échantillonnage sur site. Des analyses similaires à celles présentées précédemment ont été effectuées à partir de cet échantillon de neuf enquêtés. Chaque groupe de photographies (puis chaque cliché pris indépendamment) a été recodé selon les descripteurs qualitatifs préétablis (tab.21).

---

<sup>395</sup> On reste toutefois conscient que ces deux catégories ainsi prédéfinies pour les besoins de l'analyse ne doivent pas être considérées de façon unifiante, comme cela a par ailleurs été souligné.

Tableau 21. Les images de Seignosse-Océan identifiées comme attractives (enquêtes "habitant")



Des tests du Khi-Deux et des A.F.C. ont été effectués sur cette base. À partir de ces analyses ont obtenu les graphiques suivants (fig.106 et 107).

Figure 106. A.F.C. enquêtes littoral (T1), panel des habitants

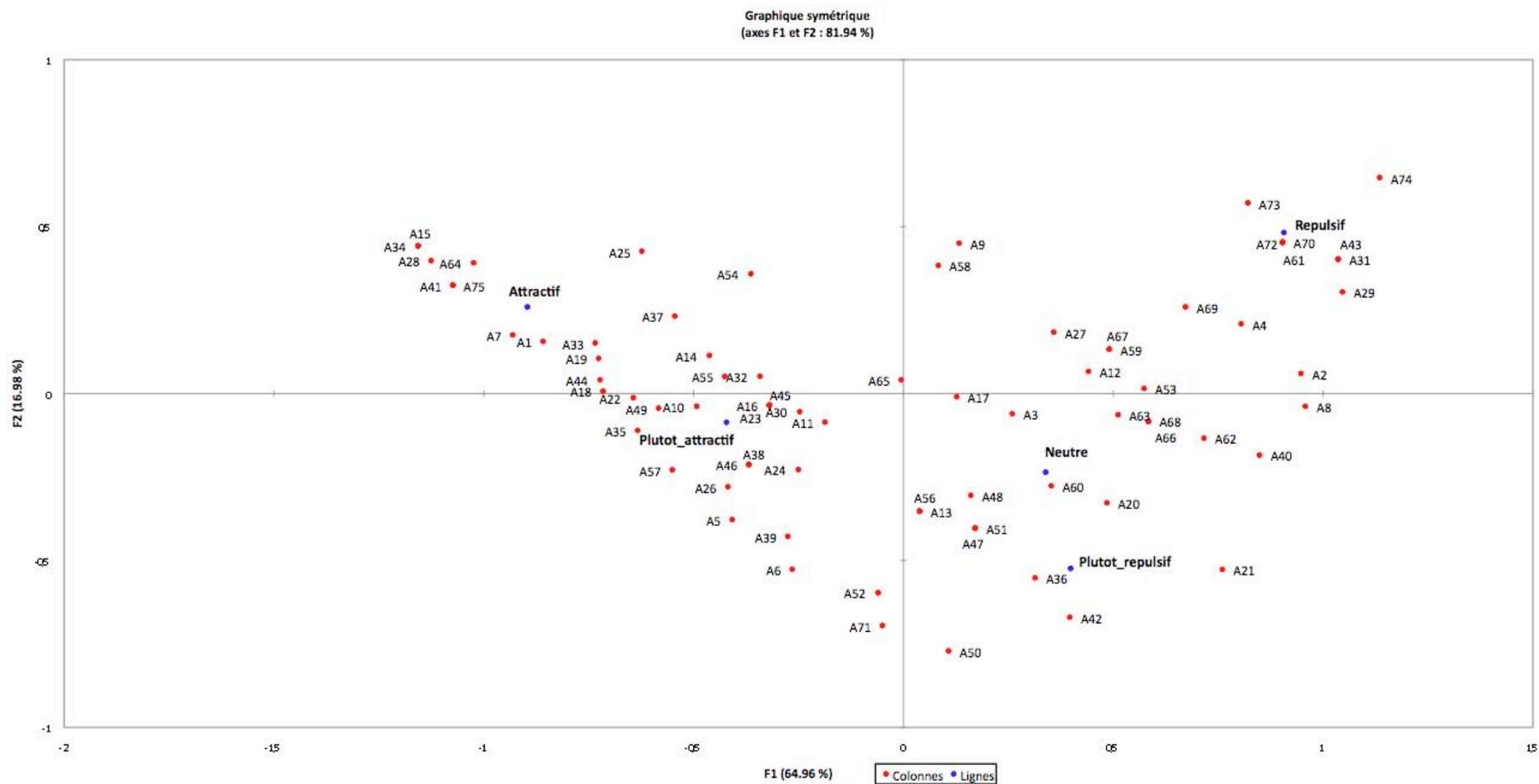
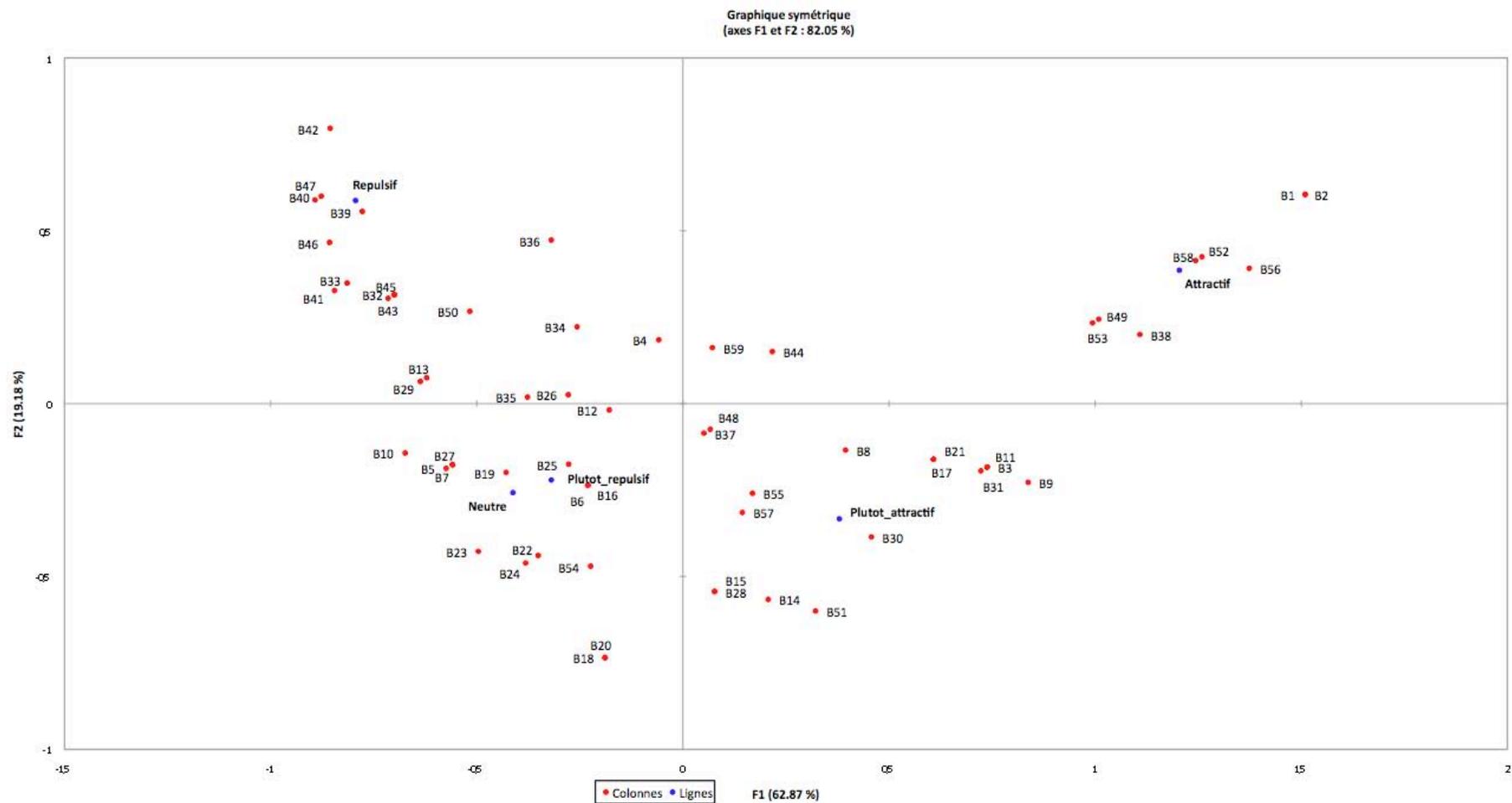


Figure 107. A.F.C. enquêtes littoral (T2), panel des habitants



Le choix s'est porté sur une présentation séparée des résultats obtenus auprès de ces deux catégories d'acteurs : les destinataires de l'espace public rencontrés au hasard sur le site et les habitants permanents. On peut observer qu'il existe des différences, plus ou moins marginales, entre les façons de classer les photographies lors des enquêtes par échantillonnage sur site et des enquêtes "habitants". Ces résultats ne sont pas explicités plus avant ; ils sont par contre convoqués dans le sixième chapitre, dédié à l'identification des marqueurs microterritoriaux en station. On met en perspective les points de convergence et de divergence entre les représentations de ces deux catégories d'acteurs.

### **3.3.2. Variabilité des modalités de classement selon le profil des enquêtés**

Il semblait important de rappeler dans le cadre de ce travail sur les images collectives que les représentations restent éminemment variables d'un individu à un autre, d'un groupe à un autre. On a opté plus largement pour la mise en place d'analyses complémentaires visant à observer l'existence, ou non, de modalités différentielles de classement selon différentes variables. Une analyse statistique centrée sur des tests du Khi-deux a de nouveau été mise en œuvre. Elle croise les appréciations (descriptifs qualitatifs mobilisés) avec les différentes variables explicatives (profil de l'enquêté<sup>396</sup>).

Un autre temps de l'analyse a également consisté à croiser les descripteurs qualitatifs avec les corpus de photos pris indépendamment (stations générales – T1 – et terrain d'étude – T2). En d'autres termes, il s'agissait d'étudier l'existence ou non de différences significatives au niveau des modalités de classement entre les deux corpus. Le traitement prend en compte les soixante-neuf entretiens effectués à Seignosse-Océan (les soixante enquêtes par échantillonnage sur site et les neuf enquêtes réalisées auprès des seuls habitants permanents) et les cinquante entretiens effectués à Gourette. Les modalités "non réponse" et "inclassé" (dont les effectifs sont trop faibles pour utiliser ce test dans des conditions correctes) ont été intégrées à la catégorie "neutre".

#### ***Classements de l'ensemble des photographies selon les différents profils des enquêtés***

Comme cela a été précisé précédemment, le test du Khi-deux est basé sur la comparaison entre les effectifs réels de chaque modalité et un effectif théorique tel qu'il y ait indépendance entre les deux variables étudiées. On s'intéresse aux écarts qui peuvent exister entre l'effectif réel et l'effectif théorique. Les premières analyses ci-dessous sont tirées des tests du Khi-deux réalisés à partir du croisement entre les appréciations (descriptifs qualitatifs mobilisés) et les différentes variables explicatives (profil de l'enquêté). Seuls les exemples les plus significatifs sont présentés.

---

<sup>396</sup> On s'intéresse ici aux modalités de classement variables selon le genre, l'âge, l'origine géographique, le statut (excursionniste, touriste en séjour, résident secondaire), la durée du séjour et le fait que l'enquêté vienne ou non pour la première fois dans la station.

Dans le cas des deux enquêtes ("littoral" et "montagne"), il existe une différence significative de classement des photographies selon le genre (tab.22 et 23). Le classement effectué par les femmes apparaît comparativement plus tranché que celui des hommes (elles donnent plus de réponses du type "répulsif" ou "attractif", tandis que les hommes utilisent plus les modalités "neutre" et "plutôt attractif"). On peut supposer que le classement réalisé par les femmes est sans doute plus affectif (approche sensible de cet exercice de catégorisation), tandis que celui des hommes serait plus fonctionnel (réalisé en fonction du type d'espace considéré – ce qui a été recodé sous la modalité neutre).

**Tableaux 22. Classement des photos de l'enquête "littoral" selon le genre**

| effectifs réels | RR    | PR    | NN    | PA    | AA    | Total  | %      |
|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|
| Femmes          | 1478  | 630   | 635   | 786   | 1965  | 5494   | 59,42  |
| Hommes          | 795   | 425   | 954   | 454   | 1124  | 3752   | 40,58  |
| total           | 2273  | 1055  | 1589  | 1240  | 3089  | 9246   | 100,00 |
| %               | 24,58 | 11,41 | 17,19 | 13,41 | 33,41 | 100,00 |        |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR      | PR    | NN      | PA     | AA      |
|---|---------|-------|---------|--------|---------|
| Femmes  | 127,38  | 3,12  | -309,19 | 49,19  | 129,51  |
| Hommes  | -127,38 | -3,12 | 309,19  | -49,19 | -129,51 |

|       |                            |
|-------|----------------------------|
| ddl = | khi2 à 99%                 |
| 4     | 305,76 <b>significatif</b> |

**Tableaux 23. Classement des photos de l'enquête "montagne" selon le genre**

| Effectifs réels | RR          | PR         | NN          | PA          | AA          | Total       | %      |
|-----------------|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Femmes          | 1058        | 500        | 880         | 790         | 957         | <b>4185</b> | 62,00  |
| Hommes          | 446         | 263        | 615         | 838         | 403         | <b>2565</b> | 38,00  |
| <b>Total</b>    | <b>1504</b> | <b>763</b> | <b>1495</b> | <b>1628</b> | <b>1360</b> | <b>6750</b> | 100,00 |
| %               | 22,28       | 11,30      | 22,15       | 24,12       | 20,15       | 100,00      |        |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR      | PR     | NN     | PA      | AA      |
|---|---------|--------|--------|---------|---------|
| Femmes  | 125,52  | 26,94  | -46,90 | -219,36 | 113,80  |
| Hommes  | -125,52 | -26,94 | 46,90  | 219,36  | -113,80 |

|         |                            |
|---------|----------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%                 |
|         | 220,62 <b>significatif</b> |

Lors des enquêtes "littoral", les nouveaux arrivants (qui viennent pour la première fois à Seignosse-Océan) ont eu un avis plus tranché – ou sensible – sur l'ensemble des photos (modalités "répulsif" et "attractif") – tab.24.

On ne retrouve pas cette distinction dans le cas de l'enquête "montagne". Les enquêtés qui viennent pour la première fois à Gourette sont au contraire comparativement plus nuancés (modalités "plutôt répulsif" et "neutre" principalement) – tab.25.

**Tableaux 24. Classement des photos de l'enquête "littoral" selon la connaissance de la station**

| Effectifs réels        | RR          | PR          | NN          | PA          | AA          | Total       | %      |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Jamais venu auparavant | 624         | 259         | 183         | 225         | 719         | <b>2010</b> | 21,74  |
| Déjà venu auparavant   | 1649        | 796         | 1406        | 1015        | 2370        | <b>7236</b> | 78,26  |
| <b>total</b>           | <b>2273</b> | <b>1055</b> | <b>1589</b> | <b>1240</b> | <b>3089</b> | <b>9246</b> | 100,00 |

|         |                                   |
|---------|-----------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%                        |
|         | <b>159,82</b> <b>significatif</b> |

| Écart                  | RR             | PR            | NN             | PA            | AA            |
|------------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|---------------|
| Jamais venu auparavant | <b>129,87</b>  | <b>29,65</b>  | <b>-162,43</b> | <b>-44,57</b> | <b>47,48</b>  |
| Déjà venu auparavant   | <b>-129,87</b> | <b>-29,65</b> | <b>162,43</b>  | <b>44,57</b>  | <b>-47,48</b> |

**Tableau 25. Classement des photos de l'enquête "montagne" selon la connaissance de la station**

| Effectifs réels        | RR          | PR         | NN          | PA          | AA          | Total       | %      |
|------------------------|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Jamais venu auparavant | 399         | 258        | 468         | 359         | 406         | <b>1890</b> | 28,00  |
| Déjà venu auparavant   | 1105        | 505        | 1027        | 1269        | 954         | <b>4860</b> | 72,00  |
| <b>Total</b>           | <b>1504</b> | <b>763</b> | <b>1495</b> | <b>1628</b> | <b>1360</b> | <b>6750</b> | 100,00 |
| %                      | 22,28       | 11,30      | 22,15       | 24,12       | 20,15       | 100,00      |        |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR            | PR            | NN            | PA            | AA            |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Jamais venu auparavant                        | <b>-22,12</b> | <b>44,36</b>  | <b>49,40</b>  | <b>-96,84</b> | <b>25,20</b>  |
| Déjà venu auparavant                          | <b>22,12</b>  | <b>-44,36</b> | <b>-49,40</b> | <b>96,84</b>  | <b>-25,20</b> |

|         |                                  |
|---------|----------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%                       |
|         | <b>53,39</b> <b>significatif</b> |

Cette différence de classement se retrouve également lorsqu'on compare l'origine géographique des enquêtés et leur façon de classer les photographies (tab.26 et 27). Lors des enquêtes "littoral", les "locaux", originaires des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques, sont relativement plus nuancés dans leur classement (modalité "neutre" et "plutôt attractif"). Les "extérieurs" apparaissent en comparaison plus tranchés (modalités "répulsif", "plutôt répulsif" et "attractif").

À l'inverse, dans le cadre des enquêtes "montagne" ce sont les locaux, originaires des Pyrénées-Atlantiques, qui proposent un classement plus tranché (modalités "répulsif", "plutôt répulsif" et "attractif") en comparaison avec les autres enquêtés non originaires du département.

**Tableaux 26. Classement des photos de l'enquête "littoral" selon l'origine géographique**

| Effectifs réels                | RR          | PR          | NN          | PA          | AA          | Total       | %      |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Landes et Pyrénées-Atlantiques | 1014        | 438         | 741         | 610         | 1351        | <b>4154</b> | 44,93  |
| Autres                         | 1259        | 617         | 848         | 630         | 1738        | <b>5092</b> | 55,07  |
| <b>Total</b>                   | <b>2273</b> | <b>1055</b> | <b>1589</b> | <b>1240</b> | <b>3089</b> | <b>9246</b> | 100,00 |
| %                              | 24,58       | 11,41       | 17,19       | 13,41       | 33,41       | 100,00      |        |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR    | PR     | NN     | PA     | AA     |
|---|-------|--------|--------|--------|--------|
| Landes et Pyrénées-Atlantiques                | -7,20 | -35,99 | 27,10  | 52,90  | -36,81 |
| Autres  | 7,20  | 35,99  | -27,10 | -52,90 | 36,81  |

|         |                                  |
|---------|----------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%                       |
|         | <b>17,81</b> <b>significatif</b> |

**Tableaux 27. Classement des photos de l'enquête "montagne" selon l'origine géographique**

| Effectifs réels      | RR          | PR         | NN          | PA          | AA          | Total       | %      |
|----------------------|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Pyrénées-Atlantiques | 436         | 241        | 151         | 326         | 331         | <b>1485</b> | 22,00  |
| Autres               | 1068        | 522        | 1344        | 1302        | 1029        | <b>5265</b> | 78,00  |
| <b>Total</b>         | <b>1504</b> | <b>763</b> | <b>1495</b> | <b>1628</b> | <b>1360</b> | <b>6750</b> | 100,00 |
| %                    | 22,28       | 11,30      | 22,15       | 24,12       | 20,15       | 100,00      |        |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR      | PR     | NN      | PA     | AA     |
|---|---------|--------|---------|--------|--------|
| Pyrénées-Atlantiques                          | 105,12  | 73,14  | -177,90 | -32,16 | 31,80  |
| Autres  | -105,12 | -73,14 | 177,90  | 32,16  | -31,80 |

|         |                                   |
|---------|-----------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%                        |
|         | <b>215,07</b> <b>significatif</b> |

Qu'il s'agisse des enquêtes "littoral" ou des enquêtes "montagne", l'âge ne semble par contre pas constituer une variable discriminante dans la façon de classer l'ensemble des photographies, bien que le test soit significatif (tab.28 et 29). On soulignera simplement à la marge que les 25-34 ans proposent un classement relativement plus tranché (donc sans doute plus "affectif" et sensible).

Tableaux 28. Classement des photos de l'enquête "littoral" selon l'âge des enquêtés

| Effectifs réels | RR          | PR          | NN          | PA          | AA          | Total       | %      |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Moins de 25 ans | 201         | 95          | 451         | 257         | 336         | <b>1340</b> | 14,49  |
| 25-34 ans       | 649         | 253         | 320         | 226         | 964         | <b>2412</b> | 26,09  |
| 35-49 ans       | 1131        | 530         | 439         | 495         | 1291        | <b>3886</b> | 42,03  |
| 50-64 ans       | 197         | 92          | 238         | 142         | 269         | <b>938</b>  | 10,14  |
| Plus de 64 ans  | 95          | 85          | 141         | 120         | 229         | <b>670</b>  | 7,25   |
| <b>Total</b>    | <b>2273</b> | <b>1055</b> | <b>1589</b> | <b>1240</b> | <b>3089</b> | <b>9246</b> | 100,00 |
| %               | 24,58       | 11,41       | 17,19       | 13,41       | 33,41       | 100,00      |        |

| Écarts entre les effectifs réels et théoriques | RR      | PR     | NN      | PA     | AA      |
|--|---------|--------|---------|--------|---------|
| Moins de 25 ans                                | -128,42 | -57,90 | 220,71  | 77,29  | -111,68 |
| 25-34 ans                                      | 56,04   | -22,22 | -94,52  | -97,48 | 158,17  |
| 35-49 ans                                      | 175,68  | 86,59  | -228,84 | -26,16 | -7,28   |
| 50-64 ans                                      | -33,59  | -15,03 | 76,80   | 16,20  | -44,38  |
| Plus de 64 ans                                 | -69,71  | 8,55   | 25,86   | 30,14  | 5,16    |

|          |                                   |
|----------|-----------------------------------|
| ddl = 16 | khi2 à 99%                        |
|          | <b>661,13</b> <b>significatif</b> |

Tableaux 29. Classement des photos de l'enquête "montagne" selon l'âge

| Effectifs réels | RR          | PR         | NN          | PA          | AA          | Total       | %      |
|-----------------|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Moins de 25 ans | 61          | 168        | 215         | 125         | 241         | <b>810</b>  | 12,00  |
| 25-34 ans       | 258         | 89         | 136         | 334         | 128         | <b>945</b>  | 14,00  |
| 35-49 ans       | 488         | 285        | 461         | 599         | 462         | <b>2295</b> | 34,00  |
| 50-64 ans       | 585         | 188        | 518         | 394         | 475         | <b>2160</b> | 32,00  |
| Plus de 64 ans  | 112         | 33         | 165         | 176         | 54          | <b>540</b>  | 8,00   |
| <b>Total</b>    | <b>1504</b> | <b>763</b> | <b>1495</b> | <b>1628</b> | <b>1360</b> | <b>6750</b> | 100,00 |
| %               | 22,28       | 11,30      | 22,15       | 24,12       | 20,15       | 100,00      |        |

| Écarts entre les effectifs réels et théoriques | RR      | PR     | NN    | PA      | AA    |
|--|---------|--------|-------|---------|-------|
| Moins de 25 ans                                | -119,48 | 76,44  | 35,6  | -70,36  | 77,8  |
| 25-34 ans                                      | 47,44   | -17,82 | -73,3 | 106,08  | -62,4 |
| 35-49 ans                                      | -23,36  | 25,58  | -47,3 | 45,48   | -0,4  |
| 50-64 ans                                      | 103,72  | -56,16 | 39,6  | -126,96 | 39,8  |
| Plus de 64 ans                                 | -8,32   | -28,04 | 45,4  | 45,76   | -54,8 |

|          |                                   |
|----------|-----------------------------------|
| ddl = 16 | khi2 à 99%                        |
|          | <b>480,79</b> <b>significatif</b> |

Le statut de l'enquêté (excursionniste, touriste en séjour, résident secondaire ou permanent) est un facteur relativement discriminant dans la façon dont les enquêtés classent l'ensemble des photographies (tab.30 et 31).

Les tests du Khi-deux réalisés à partir des enquêtes "littoral" révèlent que les excursionnistes sont, comparativement aux autres enquêtés, plus critiques dans leur façon de classer les photos (la modalité "répulsif" est surreprésentée). Les touristes en séjour apparaissent au contraire plus positifs (modalité "attractif" principalement). Les résidents secondaires sont quant à eux plus tranchés dans leur classement (modalités "répulsif" et "attractif"). Les résidents permanents sont enfin plus nuancés (classement plus fonctionnel à partir des modalités "plutôt répulsif", "neutre" et "plutôt attractif").

Dans le cadre des enquêtes "montagne", cette distinction est moins lisible. Les excursionnistes, relativement plus négatifs, proposent surtout un classement plus tranché (modalités "répulsif", "plutôt répulsif" et "attractif") que les touristes en séjour et les résidents permanents comme secondaires (plus nuancés, voire critiques – modalités "répulsif" et "plutôt attractif").

**Tableaux 30. Classement des photos de l'enquête "littoral" selon le statut de l'enquêté**

| Effectifs réels       | RR          | PR          | NN          | PA          | AA          | Total       | %      |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Excursionnistes       | 552         | 164         | 251         | 214         | 561         | <b>1742</b> | 18,84  |
| Touristes en séjour   | 1117        | 554         | 808         | 553         | 1658        | <b>4690</b> | 50,72  |
| Résidents secondaires | 337         | 112         | 183         | 139         | 569         | <b>1340</b> | 14,49  |
| Résidents permanents  | 267         | 225         | 347         | 334         | 301         | <b>1474</b> | 15,94  |
| <b>Total</b>          | <b>2273</b> | <b>1055</b> | <b>1589</b> | <b>1240</b> | <b>3089</b> | <b>9246</b> | 100,00 |

|         |               |                     |
|---------|---------------|---------------------|
| ddl =12 | khi2 à 99%    |                     |
|         | <b>378,62</b> | <b>significatif</b> |

| Écarts entre les effectifs réels et théoriques | RR     | PR     | NN     | PA     | AA      |
|--|--------|--------|--------|--------|---------|
| Excursionnistes                                | 123,75 | -34,77 | -48,38 | -19,62 | -20,99  |
| Touristes en séjour                            | -35,97 | 18,86  | 1,99   | -75,99 | 91,12   |
| Résidents secondaires                          | 7,58   | -40,90 | -47,29 | -40,71 | 121,32  |
| Résidents permanents                           | -95,36 | 56,81  | 93,68  | 136,32 | -191,45 |

**Tableaux 31. Classement des photos de l'enquête "montagne" selon le statut de l'enquêté**

| Effectifs réels                       | RR          | PR         | NN          | PA          | AA          | Total       | %      |
|---------------------------------------|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Excursionnistes                       | 400         | 290        | 169         | 309         | 317         | <b>1485</b> | 22,00  |
| Touristes en séjour                   | 814         | 347        | 1073        | 1011        | 805         | <b>4050</b> | 60,00  |
| Résidents (permanents et secondaires) | 290         | 126        | 253         | 308         | 238         | <b>1215</b> | 18,00  |
| <b>Total</b>                          | <b>1504</b> | <b>763</b> | <b>1495</b> | <b>1628</b> | <b>1360</b> | <b>6750</b> | 100,00 |
| %                                     | 22,28       | 11,30      | 22,15       | 24,12       | 20,15       | 100,00      |        |

|         |               |                     |
|---------|---------------|---------------------|
| ddl = 8 | khi2 à 99%    |                     |
|         | <b>264,44</b> | <b>significatif</b> |

| Écarts entre les effectifs réels et théoriques | RR     | PR      | NN      | PA     | AA     |
|--|--------|---------|---------|--------|--------|
| Excursionnistes                                | 69,12  | 122,14  | -159,90 | -49,16 | 17,80  |
| Touristes en séjour                            | -88,40 | -110,80 | 176,00  | 34,20  | -11,00 |
| Résidents (permanents et secondaires)          | 19,28  | -11,34  | -16,10  | 14,96  | -6,80  |

Les tests du Khi-deux réalisés en croisant les descripteurs qualitatifs avec les différentes variables explicatives (profil de l'enquêté) sont dans l'ensemble significatifs. Le classement de l'ensemble des photographies est plus ou moins nuancé selon les individus interrogés (classement affectif/fonctionnel). Reste maintenant à voir s'il existe des différences de classement entre les deux corpus. Comment les enquêtés classent-ils les photographies du corpus T1 (stations générales) et T2 (Gourette ou Seignosse-Océan) ? Sont-ils plus critiques ou plus indulgents lorsqu'ils observent les photos de la station dans laquelle ils se trouvent ? Ces constats varient-il selon la catégorie d'acteurs enquêtés (genre, âge, statut, etc.) ? On propose en suivant une analyse sommaire visant à éclairer ces interrogations, ici subsidiaires.

**Classement différentiel entre les deux corpus photographiques**

Lors des enquêtes "littoral", l'appréciation des enquêtés est plus tranchée sur le premier corpus (modalités "répulsif" et "attractif") que sur celui relatif à Seignosse-Océan. Dans ce second cas, les commentaires et le classement des photos se révèlent plus modérés (modalités "neutre" et "plutôt répulsif") – tab.32.

En montagne, par contre, le corpus des images de Gourette est plus largement critiqué que le premier corpus, quel que soit le critère considéré (genre, mais aussi âge, statut, durée du séjour, etc.) – tab.33.

**Tableaux 32. Classement différentiel des corpus photographiques de l'enquête "littoral"**

| Total – enquête « littoral » |             |             |             |             |             |             |        |
|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Effectifs réels              | RR          | PR          | NN          | PA          | AA          | total       | %      |
| Corpus littoral              | 1304        | 561         | 823         | 712         | 1775        | <b>5175</b> | 55,97  |
| Corpus Seignosse             | 969         | 494         | 766         | 528         | 1314        | <b>4071</b> | 44,03  |
| <b>Total</b>                 | <b>2273</b> | <b>1055</b> | <b>1589</b> | <b>1240</b> | <b>3089</b> | <b>9246</b> | 100,00 |
| %                            | 24,58       | 11,41       | 17,19       | 13,41       | 33,41       | 100,00      |        |

| Écarts entre les effectifs réels et théoriques | RR     | PR     | NN     | PA     | AA     |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|
| Corpus littoral                                | 31,80  | -29,49 | -66,37 | 17,97  | 46,08  |
| Corpus Seignosse                               | -31,80 | 29,49  | 66,37  | -17,97 | -46,08 |

|         |              |                     |
|---------|--------------|---------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%   |                     |
|         | <b>20,14</b> | <b>significatif</b> |

**Tableaux 33. Classement différentiel des deux corpus photographiques de l'enquête "montagne"**

| Total – enquête « montagne » |             |            |             |             |             |             |        |
|------------------------------|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Effectifs réels              | RR          | PR         | NN          | PA          | AA          | total       | %      |
| Corpus montagne              | 799         | 401        | 836         | 979         | 885         | <b>3900</b> | 57,78  |
| Corpus Gourette              | 705         | 362        | 659         | 649         | 475         | <b>2850</b> | 42,22  |
| <b>Total</b>                 | <b>1504</b> | <b>763</b> | <b>1495</b> | <b>1628</b> | <b>1360</b> | <b>6750</b> | 100,00 |
| %                            | 22,28       | 11,30      | 22,15       | 24,12       | 20,15       | 100,00      |        |

| Écarts entre les effectifs réels et théoriques | RR     | PR     | NN     | PA     | AA     |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|
| corpus montagne                                | -69,98 | -39,84 | -27,78 | 38,38  | 99,22  |
| corpus Gourette                                | 69,98  | 39,84  | 27,78  | -38,38 | -99,22 |

|         |              |                     |
|---------|--------------|---------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%   |                     |
|         | <b>57,37</b> | <b>significatif</b> |

Affinons à présent cette analyse du classement différentiel des deux corpus photographiques, selon le profil de l'enquêté. On observe tour à tour les modalités de classement selon le genre, l'origine géographique, l'âge, la fréquentation de la station et le statut de l'enquêté.

Dans les enquêtes littorales, il existe une relation significative dans l'appréciation des deux corpus chez les femmes, mais pas chez les hommes (le test du Khi-deux n'est pas significatif) – tab.34. Par contre, dans l'enquête menée à Gourette, le test du Khi-deux est significatif à la fois pour les femmes et pour les hommes. Il n'existe toutefois pas de différence notable dans la façon dont les hommes et les femmes ont qualifié un corpus par rapport à l'autre. Ils ont, dans les deux cas, eu plus fortement recours à la modalité répulsive pour qualifier le corpus de Gourette par rapport au corpus général des stations de sports d'hiver (tab.35).

Tableau 34. Classement différentiel des deux corpus de l'enquête "littoral" selon le genre

| Femmes           |             |            |            |            |             |             |        |
|------------------|-------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|--------|
| Effectifs réels  | RR          | PR         | NN         | PA         | AA          | total       | %      |
| Corpus littoral  | 849         | 318        | 316        | 451        | 1141        | <b>3075</b> | 55,97  |
| Corpus Seignosse | 629         | 312        | 319        | 335        | 824         | <b>2419</b> | 44,03  |
| <b>Total</b>     | <b>1478</b> | <b>630</b> | <b>635</b> | <b>786</b> | <b>1965</b> | <b>5494</b> | 100,00 |

| Hommes           |            |            |            |            |             |             |        |
|------------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|--------|
| Effectifs réels  | RR         | PR         | NN         | PA         | AA          | total       | %      |
| Corpus littoral  | 455        | 243        | 507        | 261        | 634         | <b>2100</b> | 55,97  |
| Corpus Seignosse | 340        | 182        | 447        | 193        | 490         | <b>1652</b> | 44,03  |
| <b>Total</b>     | <b>795</b> | <b>425</b> | <b>954</b> | <b>454</b> | <b>1124</b> | <b>3752</b> | 100,00 |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR    | PR    | NN    | PA    | AA    |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| Corpus littoral                               | 21,76 | 34,61 | 39,41 | 11,07 | 41,19 |
| Corpus Seignosse                              | 21,76 | 34,61 | 39,41 | 11,07 | 41,19 |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR    | PR   | NN    | PA   | AA   |
|---|-------|------|-------|------|------|
| Corpus littoral                               | 10,04 | 5,13 | 26,96 | 6,90 | 4,90 |
| Corpus Seignosse                              | 10,04 | 5,13 | 26,96 | 6,90 | 4,90 |

|         |              |                     |
|---------|--------------|---------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%   |                     |
|         | <b>23,08</b> | <b>significatif</b> |

|         |             |                         |
|---------|-------------|-------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 95%  |                         |
|         | <b>4,37</b> | <b>pas significatif</b> |

Tableaux 35. Classement différentiel des deux corpus de l'enquête "montagne" selon le genre

| Femmes          |             |            |            |            |            |             |        |
|-----------------|-------------|------------|------------|------------|------------|-------------|--------|
| Effectifs réels | RR          | PR         | NN         | PA         | AA         | total       | %      |
| Corpus montagne | 551         | 260        | 504        | 476        | 627        | <b>2418</b> | 57,78  |
| Corpus Gourette | 507         | 240        | 376        | 314        | 330        | <b>1767</b> | 42,22  |
| <b>Total</b>    | <b>1058</b> | <b>500</b> | <b>880</b> | <b>790</b> | <b>957</b> | <b>4185</b> | 100,00 |

| Hommes          |            |            |            |            |            |             |        |
|-----------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|--------|
| Effectifs réels | RR         | PR         | NN         | PA         | AA         | total       | %      |
| Corpus montagne | 248        | 141        | 332        | 503        | 258        | <b>1482</b> | 57,78  |
| Corpus Gourette | 198        | 122        | 283        | 335        | 145        | <b>1083</b> | 42,22  |
| <b>Total</b>    | <b>446</b> | <b>263</b> | <b>615</b> | <b>838</b> | <b>403</b> | <b>2565</b> | 100,00 |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR    | PR    | NN   | PA    | AA    |
|---|-------|-------|------|-------|-------|
| Corpus montagne                               | 60,29 | 28,89 | 4,44 | 19,56 | 74,07 |
| Corpus Gourette                               | 60,29 | 28,89 | 4,44 | 19,56 | 74,07 |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR   | PR    | NN    | PA    | AA    |
|---|------|-------|-------|-------|-------|
| Corpus montagne                               | 9,69 | 10,96 | 23,33 | 18,82 | 25,16 |
| Corpus Gourette                               | 9,69 | 10,96 | 23,33 | 18,82 | 25,16 |

|         |              |                     |
|---------|--------------|---------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%   |                     |
|         | <b>46,50</b> | <b>significatif</b> |

|         |              |                     |
|---------|--------------|---------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%   |                     |
|         | <b>14,53</b> | <b>significatif</b> |

Dans l'enquête "littoral", les extérieurs sont plus critiques concernant le corpus de Seignosse-Océan (modalités "répulsif", "plutôt répulsif" et "neutre"). Les "locaux" (originaires des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques) sont, quant à eux, un peu plus modérés dans leur classement des photos de cette station (modalités "plutôt répulsif" et "neutre") – tab.36.

Cette observation n'a pas pu être confirmée dans le cas des enquêtes "montagne". Les "locaux" (enquêtés originaires des Pyrénées-Atlantiques) ne proposent pas une façon significativement différente de classer le corpus général (T1) et le corpus particulier (T2 – Gourette). On peut émettre l'hypothèse qu'ils classent paradoxalement les photos de Gourette comme celles de n'importe quelle autre station – tab.37.

**Tableaux 36. Classement différentiel des deux corpus de l'enquête "littoral" selon l'origine géographique des enquêtés**

| Landes et Pyrénées-Atlantiques |             |            |            |            |             |             |        |
|--------------------------------|-------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|--------|
| Effectifs réels                | RR          | PR         | NN         | PA         | AA          | total       | %      |
| Corpus littoral                | 627         | 217        | 381        | 342        | 758         | <b>2325</b> | 55,97  |
| Corpus Seignosse               | 387         | 221        | 360        | 268        | 593         | <b>1829</b> | 44,03  |
| <b>Total</b>                   | <b>1014</b> | <b>438</b> | <b>741</b> | <b>610</b> | <b>1351</b> | <b>4154</b> | 100,00 |

| Autres           |             |            |            |            |             |             |        |
|------------------|-------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|--------|
| Effectifs réels  | RR          | PR         | NN         | PA         | AA          | total       | %      |
| Corpus littoral  | 677         | 344        | 442        | 370        | 1017        | <b>2850</b> | 55,97  |
| Corpus Seignosse | 582         | 273        | 406        | 260        | 721         | <b>2242</b> | 44,03  |
| <b>Total</b>     | <b>1259</b> | <b>617</b> | <b>848</b> | <b>630</b> | <b>1738</b> | <b>5092</b> | 100,00 |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR    | PR    | NN    | PA   | AA   |
|---|-------|-------|-------|------|------|
| Corpus littoral                               | 59,46 | 28,15 | 33,74 | 0,58 | 1,84 |
| Corpus Seignosse                              | 59,46 | 28,15 | 33,74 | 0,58 | 1,84 |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR    | PR   | NN    | PA    | AA     |
|---|-------|------|-------|-------|--------|
| Corpus littoral                               | 27,66 | 1,34 | 32,63 | 17,39 | 44,24  |
| Corpus Seignosse                              | 27,66 | 1,34 | 32,63 | 17,39 | -44,24 |

|         |            |              |
|---------|------------|--------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99% |              |
|         | 27,74      | significatif |

|         |            |              |
|---------|------------|--------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99% |              |
|         | 14,09      | significatif |

**Tableaux 37. Classement différentiel des deux corpus de l'enquête "montagne" selon l'origine géographique**

| Pyrénées-Atlantiques |            |            |            |            |            |             |        |
|----------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|--------|
| Effectifs réels      | RR         | PR         | NN         | PA         | AA         | total       | %      |
| Corpus montagne      | 237        | 133        | 96         | 194        | 198        | <b>858</b>  | 57,78  |
| Corpus Gourette      | 199        | 108        | 55         | 132        | 133        | <b>627</b>  | 42,22  |
| <b>Total</b>         | <b>436</b> | <b>241</b> | <b>151</b> | <b>326</b> | <b>331</b> | <b>1485</b> | 100,00 |

| Autres          |             |            |             |             |             |             |        |
|-----------------|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| Effectifs réels | RR          | PR         | NN          | PA          | AA          | total       | %      |
| Corpus montagne | 562         | 268        | 740         | 785         | 687         | <b>3042</b> | 57,78  |
| Corpus Gourette | 506         | 254        | 604         | 517         | 342         | <b>2223</b> | 42,22  |
| <b>Total</b>    | <b>1068</b> | <b>522</b> | <b>1344</b> | <b>1302</b> | <b>1029</b> | <b>5265</b> | 100,00 |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR    | PR   | NN   | PA   | AA   |
|---|-------|------|------|------|------|
| Corpus montagne                               | 14,91 | 6,24 | 8,76 | 5,64 | 6,76 |
| Corpus Gourette                               | 14,91 | 6,24 | 8,76 | 5,64 | 6,76 |

| Écart entre les effectifs réels et théoriques | RR     | PR    | NN    | PA    | AA    |
|---|--------|-------|-------|-------|-------|
| Corpus montagne                               | -55,07 | 33,60 | 36,53 | 32,73 | 92,47 |
| Corpus Gourette                               | 55,07  | 33,60 | 36,53 | 32,73 | 92,47 |

|         |            |                  |
|---------|------------|------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 95% |                  |
|         | 5,80       | pas significatif |

|         |            |              |
|---------|------------|--------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99% |              |
|         | 62,01      | significatif |

Concernant à présent le classement différentiel selon le statut de l'enquêté, plusieurs constatations émergent (tab.38 et 39).

Déjà, le classement des excursionnistes varie peu entre le premier et le second corpus. Dans les enquêtes "littoral", on peut seulement observer que la modalité "attractive" est comparativement moins mobilisée pour qualifier les photos du second corpus. Lors des enquêtes "montagne", les excursionnistes ne proposent même pas une façon significativement différente de classer l'ensemble des photos. On peut émettre l'hypothèse qu'ils classent les photos de Gourette (qu'ils connaissent sans doute peu) comme toutes les autres stations qu'ils ont eu à observer.

Si les différences sont peu marquées concernant les modalités de classement des excursionnistes, elles le sont par contre plus pour les touristes en séjour. Ces derniers sont relativement plus négatifs lorsqu'ils classent les photos de Seignosse-Océan ou de Gourette. À Gourette, cette modalité est d'ailleurs particulièrement marquée et contribue fortement aux résultats d'ensemble des tests du Khi-Deux (comme d'ailleurs la modalité attractive concernant le corpus littoral).

En comparaison, les propriétaires de résidence secondaire proposent au contraire un classement relativement plus modéré concernant les photos de Gourette (modalités "plutôt répulsif" et "neutre") et même plus positif concernant les photos de Seignosse-Océan (la modalité "attractif" est plus fréquemment présente, comparativement au corpus littoral).

**Tableaux 38. Classement différentiel des corpus de l'enquête "littoral" selon le statut de l'enquêté**

| Excursionnistes  |            |            |            |            |            |             |        |
|------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|--------|
| Effectifs réels  | RR         | PR         | NN         | PA         | AA         | total       | %      |
| Corpus littoral  | 304        | 85         | 132        | 102        | 352        | <b>975</b>  | 55,97  |
| Corpus Seignosse | 248        | 79         | 119        | 112        | 209        | <b>767</b>  | 44,03  |
| <b>Total</b>     | <b>552</b> | <b>164</b> | <b>251</b> | <b>214</b> | <b>561</b> | <b>1742</b> | 100,00 |
| %                | 31,69      | 9,41       | 14,41      | 12,28      | 32,20      | 100,00      |        |

|         |              |                     |
|---------|--------------|---------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%   |                     |
|         | <b>18,93</b> | <b>significatif</b> |

| Écarts           | RR          | PR          | NN          | PA           | AA            |
|------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|---------------|
| Corpus littoral  | -4,96       | -6,79       | -8,49       | -17,78       | <b>38,01</b>  |
| Corpus Seignosse | <b>4,96</b> | <b>6,79</b> | <b>8,49</b> | <b>17,78</b> | <b>-38,01</b> |

| Touristes en séjour |             |            |            |            |             |             |        |
|---------------------|-------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|--------|
| Effectifs réels     | RR          | PR         | NN         | PA         | AA          | total       | %      |
| Corpus littoral     | 615         | 305        | 408        | 344        | 953         | <b>2625</b> | 55,97  |
| Corpus Seignosse    | 502         | 249        | 400        | 209        | 705         | <b>2065</b> | 44,03  |
| <b>Total</b>        | <b>1117</b> | <b>554</b> | <b>808</b> | <b>553</b> | <b>1658</b> | <b>4690</b> | 100,00 |

|         |              |                     |
|---------|--------------|---------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%   |                     |
|         | <b>20,65</b> | <b>significatif</b> |

| Écarts           | RR           | PR          | NN           | PA            | AA            |
|------------------|--------------|-------------|--------------|---------------|---------------|
| Corpus littoral  | -10,19       | -5,07       | -44,24       | <b>34,49</b>  | <b>25,01</b>  |
| Corpus Seignosse | <b>10,19</b> | <b>5,07</b> | <b>44,24</b> | <b>-34,49</b> | <b>-25,01</b> |

| Résidents secondaires |            |            |            |            |            |             |        |
|-----------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|--------|
| Effectifs réels       | RR         | PR         | NN         | PA         | AA         | total       | %      |
| Corpus littoral       | 231        | 66         | 90         | 71         | 292        | <b>750</b>  | 55,97  |
| Corpus Seignosse      | 106        | 46         | 93         | 68         | 277        | <b>590</b>  | 44,03  |
| <b>Total</b>          | <b>337</b> | <b>112</b> | <b>183</b> | <b>139</b> | <b>569</b> | <b>1340</b> | 100,00 |

|         |                                  |
|---------|----------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%                       |
|         | <b>31,79</b> <b>significatif</b> |

| Écarts           | RR            | PR           | NN            | PA           | AA            |
|------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Corpus littoral  | <b>42,38</b>  | <b>3,31</b>  | <b>-12,43</b> | <b>-6,80</b> | <b>-26,47</b> |
| Corpus Seignosse | <b>-42,38</b> | <b>-3,31</b> | <b>12,43</b>  | <b>6,80</b>  | <b>26,47</b>  |

| Résidents permanents |            |            |            |            |            |             |        |
|----------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|--------|
| Effectifs réels      | RR         | PR         | NN         | PA         | AA         | total       | %      |
| Corpus littoral      | 154        | 105        | 193        | 195        | 178        | <b>825</b>  | 55,97  |
| Corpus Seignosse     | 113        | 120        | 154        | 139        | 123        | <b>649</b>  | 44,03  |
| <b>Total</b>         | <b>267</b> | <b>225</b> | <b>347</b> | <b>334</b> | <b>301</b> | <b>1474</b> | 100,00 |

|         |                                      |
|---------|--------------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%                           |
|         | <b>10,25</b> <b>pas significatif</b> |

|         |                                  |
|---------|----------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 95%                       |
|         | <b>10,25</b> <b>significatif</b> |

| Écarts           | RR           | PR            | NN           | PA           | AA           |
|------------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|
| Corpus littoral  | <b>4,56</b>  | <b>-20,93</b> | <b>-1,22</b> | <b>8,06</b>  | <b>9,53</b>  |
| Corpus Seignosse | <b>-4,56</b> | <b>20,93</b>  | <b>1,22</b>  | <b>-8,06</b> | <b>-9,53</b> |

Tableaux 39. Classement différentiel des deux corpus de l'enquête "montagne" selon le statut de l'enquêté

| Excursionnistes |            |            |            |            |            |             |        |
|-----------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|--------|
| Effectifs réels | RR         | PR         | NN         | PA         | AA         | total       | %      |
| Corpus montagne | 223        | 159        | 90         | 184        | 202        | <b>858</b>  | 57,78  |
| Corpus Gourette | 177        | 131        | 79         | 125        | 115        | <b>627</b>  | 42,22  |
| <b>Total</b>    | <b>400</b> | <b>290</b> | <b>169</b> | <b>309</b> | <b>317</b> | <b>1485</b> | 100,00 |

|         |                                     |
|---------|-------------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%                          |
|         | <b>8,11</b> <b>pas significatif</b> |

|         |                                     |
|---------|-------------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 95%                          |
|         | <b>8,11</b> <b>pas significatif</b> |

| Écarts          | RR           | PR           | NN           | PA           | AA            |
|-----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Corpus montagne | <b>-8,11</b> | <b>-8,56</b> | <b>-7,64</b> | <b>5,47</b>  | <b>18,84</b>  |
| Corpus Gourette | <b>8,11</b>  | <b>8,56</b>  | <b>7,64</b>  | <b>-5,47</b> | <b>-18,84</b> |

| Touristes en séjour |            |            |             |             |            |             |        |
|---------------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|-------------|--------|
| Effectifs réels     | RR         | PR         | NN          | PA          | AA         | total       | %      |
| Corpus montagne     | 406        | 186        | 613         | 607         | 528        | <b>2340</b> | 57,78  |
| Corpus Gourette     | 408        | 161        | 460         | 404         | 277        | <b>1710</b> | 42,22  |
| <b>Total</b>        | <b>814</b> | <b>347</b> | <b>1073</b> | <b>1011</b> | <b>805</b> | <b>4050</b> | 100,00 |

|         |                                  |
|---------|----------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%                       |
|         | <b>45,75</b> <b>significatif</b> |

| Écarts          | RR            | PR            | NN           | PA            | AA            |
|-----------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| Corpus montagne | <b>-64,31</b> | <b>-14,49</b> | <b>-6,96</b> | <b>22,87</b>  | <b>62,89</b>  |
| Corpus Gourette | <b>64,31</b>  | <b>14,49</b>  | <b>6,96</b>  | <b>-22,87</b> | <b>-62,89</b> |

| Résidents (permanents et secondaires) |            |            |            |            |            |             |   |
|---------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|---|
| Effectifs réels                       | RR         | PR         | NN         | PA         | AA         | total       | % |
| Corpus montagne                       | 170        | 56         | 133        | 188        | 155        | <b>702</b>  |   |
| Corpus Gourette                       | 120        | 70         | 120        | 120        | 83         | <b>513</b>  |   |
| <b>Total</b>                          | <b>290</b> | <b>126</b> | <b>253</b> | <b>308</b> | <b>238</b> | <b>1215</b> |   |

|         |                                  |
|---------|----------------------------------|
| ddl = 4 | khi2 à 99%                       |
|         | <b>18,69</b> <b>significatif</b> |

| Écarts          | RR           | PR            | NN            | PA            | AA            |
|-----------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Corpus montagne | <b>2,44</b>  | <b>-16,80</b> | <b>-13,18</b> | <b>10,04</b>  | <b>17,49</b>  |
| Corpus Gourette | <b>-2,44</b> | <b>16,80</b>  | <b>13,18</b>  | <b>-10,04</b> | <b>-17,49</b> |

### 3.3.3. Mise en garde et perspectives méthodologiques

Les résultats de cette phase d'observation complémentaire doivent être pris avec précaution. L'une des principales limites tient à la taille des échantillons qui reste relativement restreinte pour de telles analyses (cinquante enquêtés à Gourette, soixante à Seignosse-Océan)<sup>397</sup>. Il s'agissait surtout de montrer que la variabilité des représentations propres à chaque individu ne doit pas être négligée, même si elle n'est pas au cœur de cette recherche, centrée sur leur dimension collective. Une perspective de recherche consisterait à approfondir cette analyse différentielle des représentations.

À titre d'exemple, elle pourrait être enrichie à partir d'une construction plus complexe, si ce n'est plus complète du profil des enquêtés. Si l'on souhaite explorer plus finement les points de convergence et/ou de divergence entre les représentations des différents groupes et individus interrogés, il conviendrait d'enrichir le questionnaire de clôture portant sur le profil des enquêtés, en s'attachant à la complexité de l'acteur "touriste" des sociétés hypermodernes. Comme le rappelle François ASCHER (2000, p.56), « *l'analyse des différenciations en termes de modes de vie met aussi en cause la pertinence des catégorisations en termes de groupes socioprofessionnels, de classes sociales, de modèles culturels. Les individus apparaissent comme multiappartenants socialement, comme « pluriels »* ». À la suite des travaux de Georges CAZES (1992), on pourrait évaluer le profil des touristes selon une échelle binaire : sédentaires ou itinérants, touristes-loisirs "passifs" ou au contraire "actifs", écotouristes ou technotouristes, etc. Dans le même ordre d'idées, Robert LANQUAR (1990, p.71) distingue les touristes sédentaires, des sédentaires mobiles, des itinérants et des nomades<sup>398</sup>. On passerait d'une analyse en termes de catégories socioprofessionnelles à une analyse en termes de « styles de vie »<sup>399</sup>. Cette approche est encore trop peu développée dans le champ du tourisme qui continue à travailler à partir des catégories traditionnelles, sans doute dépassées (PELE-BONNARD, 2002). Il conviendrait d'élaborer des profils plus complexes, inspirés des « styles

---

<sup>397</sup> Ayant fait le choix de travailler à partir d'enquêtes qualitatives, cet échantillonnage paraît raisonnable pour approcher les représentations collectives. Toutefois, l'analyse statistique des données obtenues est plus difficile lorsqu'on souhaite rentrer dans le détail et observer les différences significatives de classement selon certaines modalités propres aux enquêtés (âge, genre, origine géographique, etc.). L'analyse relative aux C.S.P. n'a pas été conduite dans le cadre de cette recherche. La trop grande diversité des profils la rendait peu pertinente.

<sup>398</sup> Les sédentaires sont identifiés comme recherchant surtout la mer, le soleil et la plage. Leur principal dépaysement est familial. Les sédentaires mobiles mêlent repos et découverte. Ils attachent de l'importance à la rencontre et à la culture historique lorsqu'ils circulent. Les itinérants, enfin, correspondent à une élite aux revenus élevés ou économisant pour son voyage. Ils s'attachent au dépaysement socioculturel. Les nomades enfin recherchent le contact "vrai" avec les populations et la nature. Ils sont souvent très cultivés, ouverts aux expériences culinaires et apprécient le folklore authentique (LANQUAR, 1990, p.71).

<sup>399</sup> L'analyse en termes de styles de vie a été mise en évidence à l'origine par le Centre de communication avancée (PELE-BONNARD, 2002). Dans cette lignée, Bernard CATHELET a par exemple proposé une analyse en termes de « styles de vie » afin de dépasser les stéréotypes sociaux via une vision multidimensionnelle : conditions de vie, opinions, sensibilités, motivations et désirs inconscients, rêves et peurs d'avenir, etc. De même, Erik COHEN (d'après LANQUAR, 1990, p.72) va par exemple distinguer cinq grandes classes d'expériences touristiques : le mode récréationnel (le divertissement est la principale expérience touristique), le mode dérivatif (le tourisme est considéré comme une diversion et une échappatoire aux routines), le mode expérimental (qui se traduit par la recherche de nouvelles formes de vécu) et le mode existentiel (c'est-à-dire la recherche d'un recentrage spirituel).

de vie » en précisant les critères (les questions précises à poser) permettant de mettre en avant ces typologies.

Ces remarques ayant été faites et ces pistes de prolongement dessinées, il est temps de retranscrire de façon transversale et problématisée les résultats obtenus à partir des enquêtes photographiques. L'approche méthodologique mise en œuvre a permis de révéler ce qui fonde l'adhésion ou le rejet des espaces publics en station. Dans un premier temps (chapitre 5), on revient sur les représentations des stations contemporaines *fordo-keynésiennes* confrontées à l'hypermodernité touristique. Cette analyse permet de répondre aux premières hypothèses posées, à propos de l'adéquation (ou plutôt la non-adéquation) entre l'offre et la demande urbaine, d'une part et, d'autre part, des enjeux d'attractivité des espaces publics en station touristique. Dans un second temps (chapitre 6), les enjeux d'aménagement propres à Gourette et à Seignosse-Océan sont abordés. On s'intéresse plus particulièrement aux "nuages de représentations" de ces stations, en répondant à notre troisième hypothèse par l'identification de marqueurs microterritoriaux supports aux projets de requalification de ces destinations.

